L'INDUSTRIE AVICOLE AU QUÉBEC

État de la situation

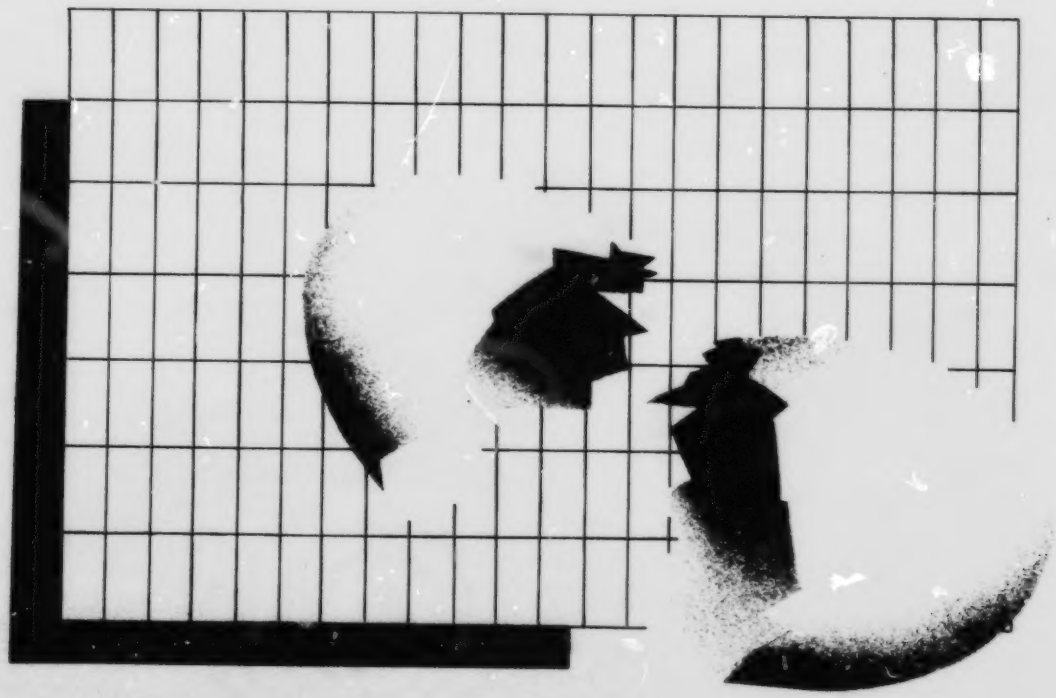

Québec

L'INDUSTRIE AVICOLE AU QUÉBEC

ÉTAT DE LA SITUATION

PAR MICHEL BERGEVIN

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec
Direction des études économiques
Service des analyses sectorielles
1985

ISBN 2-551-06656-5
Dépôt légal - 3e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Table des matières..... V
Liste des tableaux..... X
Liste des schémas et annexes.....XIII

INTRODUCTION..... XV

Chapitre I- Les oeufs d'incubation..... 1

1.1- Le marché des oeufs d'incubation..... 3

1.1.1- Les besoins des aviculteurs en poussins et dindonneaux..... 5
1.1.2- Les échanges commerciaux..... 7

1.1.2.1- Le commerce des oeufs d'incubation..... 7
1.1.2.2- Le commerce des poussins et des dindonneaux..... 10

1.2- Structure de l'industrie 10

1.2.1- Le plan conjoint..... 12
1.2.2- La production d'oeufs d'incubation et les entreprises..... 13
1.2.3- L'approvisionnement des producteurs d'oeufs d'incubation..... 16
1.2.4- Les couvoirs..... 18

1.3- Le coût de production..... 21
1.4- La conjoncture..... 21
1.5- Perspectives d'avenir..... 26

Chapitre II- Les oeufs de consommation: les marchés..... 29

2.1- L'évolution de la consommation d'oeufs..... 31
2.2- Facteurs reliés à l'évolution de la consommation d'oeufs..... 33

2.2.1- Impact des prix à la consommation..... 35
2.2.2- Le niveau du revenu des familles..... 37
2.2.3- Variations saisonnières de la demande..... 37

2.3- La consommation d'oeufs transformés..... 38
2.4- Le marché hôtels-restaurants-institutions..... 40

PAGE

2.5- Formation des prix à la consommation..... 41

2.5.1- Évolution des marges brutes..... 41

2.5.1.1- Détermination du prix de gros..... 41
2.5.1.2- Le prix de gros et la marge des grossistes..... 42
2.5.1.3- Le prix de détail et la marge des détaillants..... 44

2.6- Les échanges commerciaux..... 45

2.6.1- Le commerce interprovincial..... 45
2.6.2- Le commerce international..... 49

2.7- Perspectives d'avenir des marchés..... 50

Chapitre III- La production d'oeufs de consommation..... 53

3.1- Caractéristiques du secteur..... 55

3.1.1- Le plan de commercialisation..... 55
3.1.2- L'évolution de la production..... 56
3.1.3- Les entreprises et la répartition régionale de la production..... 59
3.1.4- L'intégration..... 60

3.2- Le coût de production et la productivité..... 62
3.3- Le système de fixation du prix des oeufs au producteur.. 65
3.4- Les recettes monétaires..... 70
3.5- Le réseau québécois des postes de classement et des postes d'emballage..... 72

3.5.1- Les catégories d'oeufs..... 73
3.5.2- Profil de l'industrie..... 74
3.5.3- Les modes de commercialisation des oeufs au Québec..... 75
3.5.4- L'agence de vente de la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec (FEDCO)..... 78
3.5.5- Les coûts d'opération et de mise en marché..... 78

PAGE

3.6- Le réseau de distribution des oeufs de consommation..... 80

3.6.1- Le commerce de gros..... 80
3.6.2- Le commerce de détail..... 82
3.6.3- Le marché hôtels-restaurants-institutions..... 82

3.7- Perspectives d'avenir de la production..... 83

Chapitre IV- La transformation des oeufs de consommation..... 87

4.1- Les produits d'oeufs..... 90
4.2- Structure de l'industrie..... 91
4.3- Les approvisionnements..... 92
4.4- L'utilisation des oeufs transformés..... 93
4.5- Le degré d'autosuffisance en oeufs transformés..... 95
4.6- Perspectives d'avenir..... 95

Chapitre V- Les marchés de la volaille..... 99

5.1- Facteurs reliés à l'évolution de la consommation..... 103

5.1.1- Le prix des biens de consommation..... 103
5.1.2- Le niveau du revenu des familles 106
5.1.3- Évolution des besoins des consommateurs..... 107
5.1.4- Facteur de santé et de nutrition..... 108

5.2- La consommation hors foyer..... 108
5.3- Structure de la demande..... 110
5.4- Formation des prix à la consommation..... 113

5.4.1- Le prix de gros et la marge des grossistes..... 114
5.4.2- Le prix de détail et la marge brute des détaillants..... 118

5.5- Les échanges commerciaux..... 119

5.5.1- Le commerce international..... 120
5.5.2- Le commerce interprovincial..... 120

5.6- Perspectives d'avenir..... 123

PAGE

Chapitre VI- La production de volailles..... 127

6.1- Les caractéristiques de la production..... 129

6.1.1- Les catégories de production..... 129
6.1.2- Les plans de commercialisation de la volaille.... 130
6.1.3- Évolution de la production 133
6.1.4- Les entreprises et la répartition géographique de la production..... 136
6.1.5- L'intégration..... 139

6.2- Les coûts de production et la productivité..... 141
6.3- Les prix aux producteurs..... 145
6.4- Les recettes monétaires..... 148
6.5- Les perspectives d'avenir..... 148

Chapitre VII- La transformation de la volaille..... 153

7.1- Le classement de la volaille..... 155
7.2- Importance économique de l'industrie de l'abattage et du conditionnement de la volaille..... 157

7.2.1- La valeur des livraisons et la valeur ajoutée.... 157
7.2.2- Les coûts variables de production..... 158

7.3- La production..... 160
7.4- Structure de l'industrie..... 163

7.4.1- Les établissements..... 163
7.4.2- Les approvisionnements..... 165
7.4.3- Le degré de spécialisation..... 167

7.5- Le degré de concurrence..... 167

7.5.1- La productivité..... 167
7.5.2- Les coûts d'abattage..... 168

7.5.2.1- Les salaires payés..... 169
7.5.2.2- Les matières et fournitures..... 170
7.5.2.3- Le combustible et l'électricité..... 171

PAGE

7.6- Le conditionnement du produit..... 171
7.7- Les entreposages..... 172
7.8- Le réseau de distribution de la volaille..... 173

7.8.1- Le commerce de gros..... 175
7.8.2- Le commerce de détail..... 175
7.8.3- Le marché hôtels-restaurants-institutions..... 176

7.9- Les perspectives d'avenir..... 177

CONCLUSION..... 179

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
1.	Mises en élevage de poussins et de dindonneaux au Québec, de 1976 à 1984	6
2.	Échanges commerciaux d'oeufs d'incubation au Québec, de 1976 à 1984	9
3.	Échanges commerciaux de poussins et de dindonneaux au Québec, de 1976 à 1984	11
4.	Production d'oeufs d'incubation au Québec, de 1976 à 1984	14
5.	Évolution du degré d'autosuffisance en oeufs d'incubation au Québec, de 1976 à 1984	20
6.	Coûts de production des oeufs d'incubation à chair au Québec en 1976, 1982 et 1984	22
7.	Prix moyens annuels aux couvoirs des oeufs d'incubation, des poussins et des dindonneaux au Québec, de 1976 à 1984	24
8.	Consommation annuelle par habitant d'oeufs de consommation au Québec, au Canada et aux États-Unis, et indice des prix à la consommation des oeufs au Canada, de 1976 à 1984	32
9.	Consommation d'oeufs transformés au Québec, au Canada et aux États-Unis, de 1976 à 1984	39
10.	Évolution des marges brutes dans le secteur des oeufs de consommation au Québec, en Ontario et aux États-Unis, de 1976 à 1984	43
11.	Consommation, production et degré d'autosuffisance en oeufs de consommation au Québec, de 1976 à 1984	46
12.	Échanges commerciaux d'oeufs en coquille au Québec, de 1976 à 1984	48
13.	Contingents des oeufs de consommation par province et au Canada, allocation de base, 1976, 1981 et 1984	57
14.	Production d'oeufs de consommation au Québec, en Ontario et au Canada, de 1976 à 1984	58
15.	Répartition régionale des quotas de production d'oeufs de consommation au Québec, de 1976 à 1984	61

PAGE

16. Coûts de production à la ferme des oeufs de consommation au Québec, de 1976 à 1984..... 63

17. Prix au producteur des provinces canadiennes tel que calculé par l'Office canadien de commercialisation des oeufs au 3 juin 1984..... 66

18. Prix moyens annuels des oeufs de consommation payés aux producteurs du Québec, de 1976 à 1984..... 69

19. Recettes monétaires des producteurs d'oeufs de consommation au Québec et au Canada et recettes totales du secteur agricole au Québec, de 1976 à 1984..... 71

20. Usagers et emplois des produits des oeufs..... 94

21. Consommation annuelle par personne de chair de volailles au Québec et au Canada, de 1976 à 1984..... 102

22. Indices des prix à la consommation pour les viandes de poulet, de dinde, de boeuf et de porc, de 1976 à 1984..... 105

23. Évolution des marges brutes des grossistes et des détaillants pour la vente de poulets à griller au Québec, en Ontario et aux États-Unis de 1976 à 1984..... 116

24. Évaluation des marges brutes des grossistes et des détaillants pour la vente de dindons à griller au Québec, en Ontario et aux États-Unis, de 1976 à 1984..... 117

25. Consommation totale et degré d'autosuffisance en chair de volailles au Québec, de 1976 à 1984..... 121

26. Échanges commerciaux de volailles au Québec, de 1976 à 1984..... 122

27. Contingents de poulets et de dindons par province et au Canada, allocation de base, 1977, 1980 et 1984..... 132

28. Production de chair de volailles au Québec, au Canada et pourcentage de la production québécoise par rapport à la production canadienne, de 1976 à 1984..... 134

29. Production de poulets à griller et de gros poulets par région au Québec en 1976 et 1984..... 138

30. Production de dindons à griller et de dindons lourds par région au Québec en 1976 et 1984..... 140

PAGE

31. Coûts de production pour le poulet à griller, le gros poulet, le dindon à griller et le dindon lourd au Québec, 1976, 1980 et 1984..... 143

32. Prix moyens annuels payés aux producteurs de volailles au Québec, de 1976 à 1984..... 147

33. Recettes monétaires provenant de la production de volailles au Québec et au Canada, de 1976 à 1984..... 149

34. Statistiques principales de l'industrie de l'abattage et du conditionnement de la volaille au Québec, de 1976 à 1983..... 159

35. Abattages de volaille au Québec et pourcentage du volume canadien, de 1976 à 1984..... 161

36. Abattages de poulets, de poules et de dindons dans les établissements sous inspection gouvernementale par région agricole du Québec, 1976 et 1984..... 166

37. Aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à la promotion et à la production avicole pour les années de 1976-1977 à 1983-1984..... 190

38. Prêts consentis aux entreprises avicoles en vertu des lois administrées par l'Office du crédit agricole du Québec, de 1976-1977 à 1983-1984..... 193

39. Prix des quotas d'oeufs de consommation, de poulets à griller et de dindons à griller au Québec, de 1976 à 1984. 196

LISTE DES SCHÉMAS ET ANNEXES

PAGE

Schémas

1. Approvisionnements et ventes d'oeufs d'incubation au Québec en 1984..... 4

2. Distribution des oeufs au Québec en 1984..... 81

3. Distribution de la volaille au Québec en 1984..... 174

Annexes

1. Les interventions du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec..... 189

2. Valeur des quotas..... 195

3. Les régions agricoles de l'Union des producteurs agricoles du Québec..... 197

INTRODUCTION

Le présent document vise à une description et une analyse de l'évolution et de la situation actuelle des divers aspects de l'industrie avicole du Québec, comprenant la production, l'organisation et la structure de l'industrie, la transformation, la commercialisation, le marché et le commerce. L'étude rend compte de la période allant de 1976 à 1984 et trace les perspectives d'avenir de l'industrie.

L'industrie avicole se divise en deux secteurs, soit les oeufs et la volaille. Le secteur des oeufs comprend les productions d'oeufs d'incubation et d'oeufs de consommation. Le secteur de la volaille comprend principalement la production de poulets et de dindons. Les autres volailles (poules, canards, oies, etc.) sont de moindre importance.

Les Québécois, qui représentaient 26% de la population canadienne en 1984, consommaient 23% des oeufs et 28% de la chair de volailles au Canada.

Le Québécois consommait en moyenne 15,8 douzaines d'oeufs en 1984, ce qui représente une baisse de 6% par rapport à 1976. La consommation totale s'est stabilisée à environ 105 millions de douzaines entre 1976 et 1984.

La consommation de volailles, qui représentent 25% de la consommation en viandes des Québécois, s'est accrue de 10% entre 1976 et 1984, passant de 23 à 26 kilogrammes par personne. Le poulet compte pour 82% de cette consommation. La consommation totale de chair de volailles au Québec s'élevait alors à 168 000 tonnes.

L'industrie avicole est le troisième secteur agricole en importance au Québec et les producteurs réalisaient des recettes de 338 millions $ en 1984, soit 11% des recettes monétaires agricoles.

La vente d'oeufs a rapporté 86 millions $ aux producteurs québécois et la production atteignait 79 millions de douzaines. Le Québec réalise 15% de la production canadienne d'oeufs de consommation et 26% de celle des oeufs d'incubation

Les recettes monétaires des producteurs de volailles ont atteint 252 millions $ en 1984, pour une production de 160 000 tonnes. Le Québec occupe 31% du marché canadien du poulet et 23% de celui du dindon.

Les entreprises d'abattage et de conditionnement de la volaille ont expédié 156 000 tonnes pour une valeur estimée dépassant 400 millions $. La valeur des livraisons de l'activité manufacturière

a représenté près de 4% de la valeur totale des expéditions de l'ensemble des industries québécoises des aliments et boissons et environ 28% des expéditions de l'industrie canadienne de conditionnement de la volaille.

En 1984, les degrés d'autosuffisance en oeufs d'incubation, en oeufs de consommation et en volailles ont été respectivement de 88%, 67% et 95%.

Actuellement, les producteurs d'oeufs, de poulets et de dindons sont sous la réglementation de plans conjoints québécois et d'offices canadiens de commercialisation (sauf pour les oeufs d'incubation).

Un plan conjoint est un regroupement de tous les producteurs agricoles d'une denrée dans le but d'en gérer conjointement la production et la mise en marché. Au Québec, cette gestion vise à garantir aux producteurs un prix suffisant pour couvrir leurs coûts de production et vise à stabiliser les prix par une limitation du volume de production mis en marché. Un plan conjoint est administré par les producteurs et la formule en vigueur dans le secteur avicole les oblige à se soumettre à ses règlements relatifs aux prix négociés par leurs représentants et au volume de production qui leur est alloué.

Les trois plans conjoints du secteur avicole sont administrés par deux fédérations de producteurs (une pour les oeufs de consommation et une autre pour les volailles), et un syndicat spécialisé pour la production d'oeufs d'incubation. Avant la mise en place des offices canadiens de commercialisation, ils fixaient le volume de production et négociaient des prix. N'ayant aucun contrôle sur le commerce interprovincial, ils ne pouvaient cependant assurer l'écoulement de la production et négocier un prix suffisant. Les acheteurs pouvaient s'approvisionner à l'extérieur de la province.

Les programmes nationaux de gestion des approvisionnements ont été mis en place en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme. Les offices de commercialisation sont des organismes nationaux chargés d'appliquer un plan de commercialisation visant soit les oeufs de consommation, le poulet ou le dindon. Le Conseil d'administration de l'Office national se compose de représentants de chaque office provincial. Depuis la création des offices canadiens, la production est contingentée au niveau canadien et les importations contrôlées. Ceci assure l'écoulement de la production et l'atteinte des prix négociés.

CHAPITRE I

LES OEUFS D'INCUBATION

CHAPITRE I: LES OEUFS D'INCUBATION

Le secteur des oeufs se compose de deux productions bien distinctes: la production d'oeufs d'incubation et celle des oeufs de consommation. Dans chacune de ces productions, les techniques d'élevage et les réseaux de commercialisation ne sont pas les mêmes.

La production d'oeufs d'incubation est à la base de l'approvisionnement en poussins et dindonneaux des producteurs avicoles du Québec. La production des éleveurs de pondeuses d'oeufs d'incubation est acheminée vers les couvoirs où les oeufs sont mis en incubation environ 21 jours. Les couvoirs produisent les poussins et les dindonneaux qui sont vendus aux aviculteurs.

1.1 Le marché des oeufs d'incubation

Les producteurs d'oeufs d'incubation et les couvoiriers produisent tous en fonction des besoins des producteurs de volaille et d'oeufs de consommation. Le schéma 1 montre le système de distribution des oeufs d'incubation du Québec.

SCHÉMA 1

APPROVISIONNEMENTS ET VENTES D'OEUFS D'INCUBATION AU QUÉBEC EN 1984

- '000 -

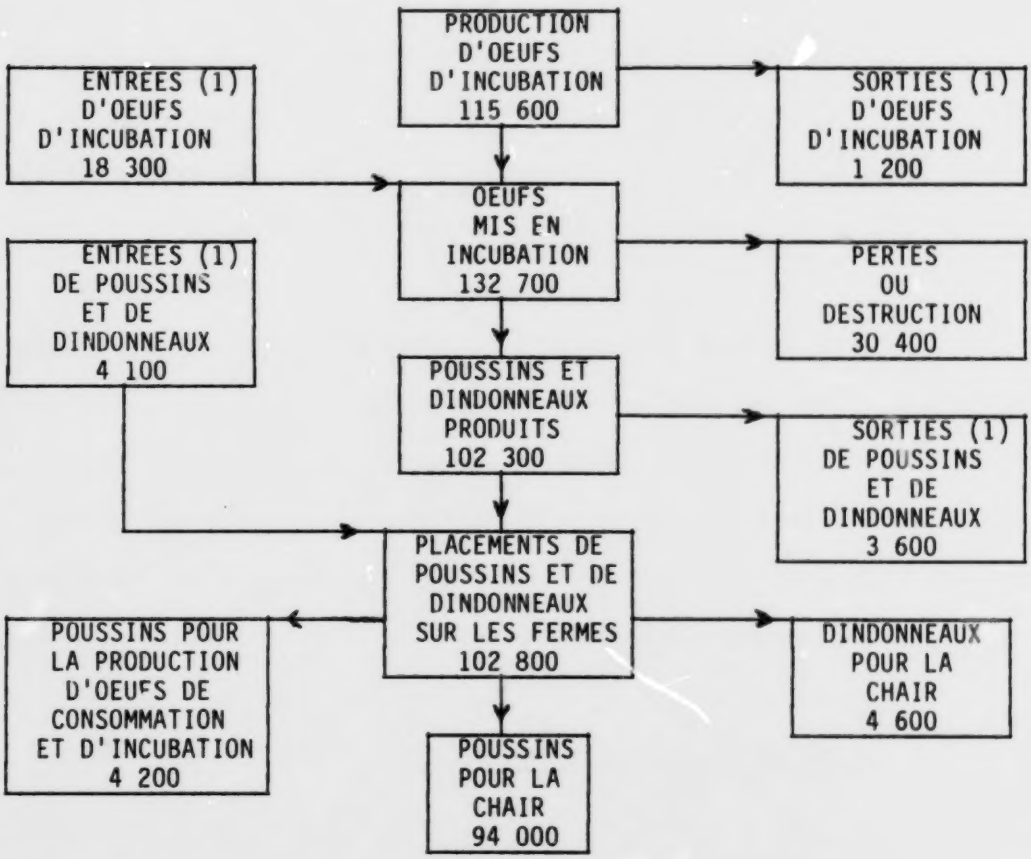

(1) Comprend les échanges internationaux et interprovinciaux.

Sources: - Agriculture Canada, Revue sur les couvoirs, 1984.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

1.1.1 Les besoins des aviculteurs en poussins et dindonneaux

Les besoins totaux en poussins et en dindonneaux des aviculteurs québécois sont présentés au tableau 1. Les producteurs de volailles pour la chair achètent des oiseaux d'un jour. En 1984, la production québécoise de poulets pour la chair nécessitait 94 millions de poussins, soit plus de 90% des besoins totaux. La production de dindons demandait 4,6 millions de dindonneaux et les besoins des producteurs d'oeufs de consommation s'élevaient à 3,3 millions de poussins. Enfin, les producteurs d'oeufs d'incubation devaient acheter plus de 900 000 poussins pour la reproduction.

Les aviculteurs s'approvisionnent directement auprès des couvoirs ou par l'entremise de la meunerie avec laquelle ils sont liés par contrat.

Les producteurs d'oeufs d'incubation et les couvoiriers tentent constamment d'ajuster leur production en fonction de la fluctuation de la demande de poussins et de dindonneaux. Toutefois, les producteurs d'oeufs d'incubation ne sont jamais parvenus à répondre entièrement aux besoins des couvoirs qui doivent s'approvisionner à l'extérieur de la province (voir tableau 2).

TABLEAU 1

Mises en élevage de poussins et de dindonneaux au Québec,
de 1976 à 1984

Détails	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Poussins pour la production de poulets à chair	86 792	87 594	90 029	94 213	94 021	92 414	89 150	85 769	94 012
Poussins pour la production d'oeufs	4 073	3 974	3 491	3 692	3 843	3 430	3 667	3 601	3 268
Poussins pour la reproduction(1)	777	717	738	887	865	865	847	895	934
Total des mises en élevage de poussins	91 642	92 285	94 258	98 792	98 754	96 709	93 664	90 265	98 214
Dindonneaux pour la production de									
- dindons à griller	3 272	3 171	2 932	3 429	3 304	3 280	3 345	2 744	2 690
- dindons lourds	1 464	1 475	1 667	1 986	2 000	1 707	1 792	1 852	1 911
Total des mises en élevage de dindonneaux	4 736	4 646	4 599	5 415	5 304	4 987	5 137	4 596	4 601
Total des mises en élevage (poussins et dindonneaux)	96 378	96 931	98 857	104 207	104 058	101 696	98 801	94 861	102 815

(1) Comprend les mâles et les femelles.

Sources: - Agriculture Canada, Revue sur les couvoirs.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction de la planification et Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

Une des difficultés provient de la planification des besoins du secteur avicole. La planification de la production d'oeufs de consommation, de poulets et de dindons se fait au niveau national. Celle-ci ne se fait pas suffisamment longtemps à l'avance pour permettre aux producteurs d'oeufs d'incubation de réagir adéquatement et efficacement. Ainsi, dans le poulet et le dindon, les besoins sont facilement projetés mais la variation saisonnière des élevages cause un problème aux producteurs d'oeufs d'incubation qui produisent régulièrement selon un plan de travail de 18 mois et un cycle de production de plus de 12 mois. Il en découle que la production d'oeufs d'incubation est parfois insuffisante pour répondre à la demande, nécessitant des importations. A d'autres moments, des surplus doivent être expédiés à l'extérieur de la province ou vendus sous forme d'oeufs de consommation à des prix très inférieurs à ceux des oeufs d'incubation.

1.1.2 Les échanges commerciaux

Les échanges commerciaux sont constitués de deux composantes: les expéditions d'oeufs d'incubation et le commerce de poussins et de dindonneaux.

1.1.2.1 Le commerce des oeufs d'incubation

Au cours de la période de 1976 à 1984, les entrées totales d'oeufs d'incubation ont diminué de 50% passant de 36 millions d'unités

à 18 millions d'unités (tableau 2). Ces achats représentaient 14% de tous les oeufs incubés au Québec en 1984 comparativement à 30% en 1976. Les oeufs de poule (dont les poussins sont destinés à la production d'oeufs ou de poulets à chair) représentaient plus de 90% de toutes les importations. Les oeufs en provenance des États-Unis occupaient la plus grande part des entrées totales mais celle-ci a diminué ces dernières années passant de 88% en 1976 à 73% en 1984. La balance provenait des autres provinces canadiennes.

C'est au chapitre des oeufs de dinde (destinés à la production de dindons à chair) que le Québec demeure le plus dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement, bien qu'il y ait eu une nette amélioration à ce niveau. En 1984, 26% de tous les oeufs de dinde incubés au Québec provenait de l'extérieur de la province. En 1976, cette proportion s'élevait à 48%.

Les sorties totales d'oeufs d'incubation représentent une faible proportion de la production. Elles atteignaient un niveau exceptionnel de 6,6 millions d'unités en 1979 mais généralement elles sont inférieures à 2 millions d'unités. Ces oeufs sont écoulés principalement sur le marché des autres provinces canadiennes.

TABLEAU 2

Échanges commerciaux d'oeufs d'incubation au Québec,
de 1976 à 1984

Année	Entrées (1)					Sorties (1)					Balance totale
	Totales	Destinées à la production de				Totales	Destinées à la production de				
		oeufs	Poulets à griller	Dindons à griller	Dindons lourds		oeufs	Poulets à griller	Dindons à griller	Dindons lourds	
					- ' 000 d'oeufs -						
1976	36 078	2 009	30 924	1 471	1 674	1 263	571	575	117	NIL	(34 815)
1977	33 273	2 107	29 037	855	1 274	810	357	142	209	102	(32 463)
1978	32 837	1 106	29 342	257	2 132	3 305	277	2 628	296	104	(29 532)
1979	35 126	843	30 987	917	2 379	6 612	815	5 603	194	NIL	(28 514)
1980	22 430	1 094	18 638	855	1 843	3 265	543	1 844	183	695	(19 165)
1981	23 231	1 213	19 616	476	1 926	1 599	739	448	333	79	(21 632)
1982	17 269	1 865	12 706	895	1 803	572	18	339	215	NIL	(16 697)
1983	12 292	2 012	8 433	550	1 297	1 057	36	683	338	NIL	(11 235)
1984	18 327	2 165	14 426	375	1 361	1 154	76	649	378	51	(17 173)

(1) Comprend les expéditions internationales et interprovinciales.

Sources: - Agriculture Canada, Revue sur les couvoirs.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

1.1.2.2 Le commerce des poussins et des dindonneaux

Les entrées totales de poussins et de dindonneaux atteignaient 4,1 millions de têtes en 1984. Elles se sont maintenues à ce niveau depuis quelques années (tableau 3). Les poussins destinés à la production de poulets à chair représentent près de 80% de l'ensemble des entrées. Ils proviennent principalement des États-Unis, particulièrement depuis 1980 où ils représentent plus de 90% des entrées totales.

Les sorties totales de poussins et de dindonneaux sont demeurées stables pour la période de 1976 à 1984 (environ 4,5 millions de têtes). Ces expéditions sont dirigées presque exclusivement sur le marché des autres provinces canadiennes (l'Ontario et les provinces de l'Atlantique).

1.2 Structure de l'industrie

A cause des besoins importants du secteur avicole et de l'importance de la qualité génétique des sujets, la production d'oeufs d'incubation, de poussins ou de dindonneaux et l'élevage d'oiseaux de reproduction sont assurés par un petit groupe de producteurs hautement spécialisés (environ une centaine).

TABLEAU 3

Échanges commerciaux de poussins et de dindonneaux au Québec,
de 1976 à 1984

Année	Entrées (1)					Sorties (1)					Balance totale
	Totales	Poussins		Dindonneaux		Totales	Poussins		Dindonneaux		
		Production d'oeufs	Poulets à chair (2)	Types à griller	Types lourds		Production d'oeufs	Poulets à chair	Types à griller	Types lourds	
				- ' 000 d'oiseaux -							
1976	5 366	838	3 973	224	331	3 008	55	2 696	162	95	(2 358)
1977	5 715	760	4 526	87	342	2 563	60	2 369	104	30	(3 152)
1978	5 745	554	4 737	121	333	3 443	174	3 010	147	112	(2 302)
1979	4 159	493	3 171	140	355	5 038	298	4 345	239	156	879
1980	4 341	409	3 656	46	230	3 999	338	3 337	218	129	(342)
1981	5 720	283	4 946	59	432	5 239	231	4 208	356	421	(481)
1982	4 202	175	3 726	74	227	6 051	372	4 953	443	283	1 849
1983	2 765	502	2 001	6	256	4 738	453	3 766	387	132	1 973
1984	4 118	489	3 179	26	424	3 637	468	2 737	343	89	(481)

(1) Comprend les expéditions internationales et interprovinciales.
(2) Comprend les poussins pour l'engraissement et la reproduction.

Sources: - Agriculture Canada, Revue sur les couvoirs.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

La production d'oeufs d'incubation se divise en trois catégories: les oeufs d'incubation destinés à produire des poussins qui seront élevés pour la chair de poulet et pour la production d'oeufs de consommation, et ceux destinés à produire des dindonneaux qui seront élevés pour la chair de dindon.

1.2.1 Le plan conjoint

Les producteurs d'oeufs d'incubation du Québec se sont dotés d'un plan conjoint en 1981. Le plan est administré par le Syndicat spécialisé des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec qui représente tous les producteurs. Cet organisme a le pouvoir d'organiser la mise en marché ordonnée des oeufs d'incubation au Québec, de contingenter l'offre et de la répartir entre les producteurs.

Le plan national de commercialisation des oeufs d'incubation n'est pas encore en vigueur, la Colombie-Britannique et l'Alberta n'ayant pas apposé leur signature. La création d'un plan avait été proposée par l'Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation à chair dans le but d'ajuster la production aux besoins du marché canadien, de contrôler les importations et ainsi assurer un prix équitable aux producteurs.

Le plan proposé ne concerne que les oeufs d'incubation destinés à la production de poulets à chair. Sa mise en application est prévue pour 1986.

1.2.2 La production d'oeufs d'incubation et les entreprises

Le volume total de la production d'oeufs destinés à l'incubation a connu une croissance de 38% entre 1976 et 1984 passant de 83 millions d'unités à 115 millions (tableau 4). Les oeufs de poule représentent environ 95% de toute la production et ce groupe est constitué principalement d'oeufs destinés à la production de poulets à chair. C'est d'ailleurs cette dernière catégorie d'oeufs qui a été principalement responsable de la croissance de la production des dernières années.

La production d'oeufs de dinde atteignait un sommet de 6,2 millions d'unités en 1980, par suite d'une augmentation de 80% par rapport à 1976. Cette production s'est stabilisée à 4,6 millions d'unités entre 1982 et 1984 en raison de la stagnation de la demande de dindonneaux.

TABLEAU 4

Production d'oeufs d'incubation au Québec, de 1976 à 1984

Année	Oeufs destinés à la production de poussins			Oeufs destinés à la production de dindonneaux			Production totale d'oeufs
	Type ponte	Type chair	TOTAL poussins	Type à griller	Type lourd	TOTAL dindonneaux	
				- ' 000 d'oeufs -			
1976	6 875	73 027	79 902	3 106	350	3 456	83 358
1977	6 833	78 403	85 236	3 731	637	4 368	89 604
1978	7 350	85 350	92 700	4 036	338	4 374	97 074
1979	9 188	95 305	104 493	4 612	376	4 988	109 481
1980	9 489	99 048	108 537	4 636	1 590	6 226	114 763
1981	8 248	95 233	103 481	5 042	859	5 901	109 382
1982	7 621	104 807	112 428	4 724	942	5 666	118 094
1983	7 269	102 312	109 581	4 341	898	5 239	114 820
1984	5 938	104 173	110 111	4 651	798	5 449	115 560

Sources: - Agriculture Canada, Revue sur les couvoirs.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

Le secteur comptait en 1979 (1) 75 producteurs d'oeufs d'incubation pour la chair de poulet et les pondeuses commerciales, ainsi que 10 producteurs d'oeufs de dinde. En 1984, leur nombre était respectivement de 85 et 11. La taille moyenne des troupeaux par producteur est la suivante:

- producteurs d'oeufs d'incubation de poulets à chair: 12 400 pondeuses;
- producteurs d'oeufs de pondeuses commerciales: 10 700 pondeuses;
- producteurs d'oeufs de dindes: 8 500 pondeuses.

Il existe deux catégories de producteurs: ceux que l'on pourrait qualifier de spécialisés puisqu'ils ne possèdent pas de couvoirs et les producteurs-couvoiriers.

Le premier groupe comprend les producteurs indépendants et les producteurs produisant à forfait pour un couvoir. Dans la très grande majorité des cas, les producteurs de cette catégorie sont liés, sous une forme ou une autre, à contrat avec un couvoir.

Le deuxième groupe compte un certain nombre de couvoirs (environ une dizaine) qui se consacrent également à la production d'oeufs d'incubation. On estime que cette intégration représente de

---

(1) Il n'y a aucune donnée statistique précise avant cette date.

40 à 50% des troupeaux du Québec. Quelques couvoiriers s'auto-approvisionnent à 100% tandis qu'un bon nombre compte sur les producteurs spécialisés, sur leurs propres troupeaux et sur des sources extérieures pour leurs approvisionnements. Certains couvoiriers sont aussi associés à la production de volailles.

La production d'oeufs d'incubation se concentre principalement dans les régions de Nicolet (30%), du Richelieu (25%), du Nord de Montréal (20%) et de Québec (16%).

1.2.3 L'approvisionnement des producteurs d'oeufs d'incubation

Les producteurs d'oeufs d'incubation doivent acheter leurs oiseaux reproducteurs auprès de sélectionneurs ou d'éleveurs de troupeaux souches. Aujourd'hui, aux États-Unis comme au Canada, il n'existe plus que quelques sélectionneurs de troupeaux souches. Parmi les causes qui ont apporté ces changements mentionnons: l'établissement de grosses entreprises avicoles permettant d'engager du personnel compétent et le développement d'hybrides hautement productifs pour répondre à la demande du marché. Les petites entreprises disparurent progressivement, impuissantes devant ces corporations géantes.

Au Québec, il y a très peu d'éleveurs de troupeaux souches. C'est au début des années 1970 que furent implantées des lignées de

dindons à griller développées et améliorées au Québec, grâce à l'effort concerté de producteurs et de spécialistes de la Division Avicole du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Pour le dindon lourd, la totalité des dindonneaux éclos proviennent présentement de lignées ontariennes ou américaines. Depuis quelques années, la Division de l'aviculture participe à l'amélioration de lignées de dinde de type lourd.

Le Québec ne possède aucune lignée de poule développée pour la chair. Tous les poussins de reproduction dont les oeufs d'incubation sont destinés à la production de poulets à chair proviennent de lignées développées et améliorées aux États-Unis. D'ailleurs, la presque totalité des poussins à chair éclos au Canada sont issus de lignées américaines.

Enfin, toutes les poules pondeuses actuellement en élevage au Québec proviennent de lignées développées à l'extérieur de la province (Ontario ou États-Unis). Des travaux ont été entrepris il y a quelques années à la Station de recherche de Deschambault afin d'améliorer trois lignées de poules Leghorn Blanche. Par la poursuite de ces travaux, une lignée commerciale de poulette de ponte issue de troupeaux de reproduction de lignées québécoises pourrait être implantée chez les producteurs à la fin des essais techniques.

1.2.4 Les couvoirs

Sans tenir compte de l'intégration des entreprises, il faut reconnaître que la production d'oeufs d'incubation et la couvaison sont étroitement liées. Il est impensable de produire des oeufs d'incubation sans s'assurer qu'un couvoirier les acceptera.

En 1984, 23 couvoirs opéraient au Québec. Les couvoirs de poussins destinés à produire des poulets à chair sont les plus nombreux. Il y en a 17 dont 6 s'adonnent à cette seule production. Sur les 12 couvoirs qui produisent des poussins pour la ponte, un seul est spécialisé. Les 11 autres combinent la production de poussins pour la ponte et pour la chair. Les couvoirs de dindonneaux sont au nombre de 5 et se consacrent exclusivement à cette catégorie d'oiseaux.

Les couvoirs se retrouvent principalement dans les régions à fortes productions avicoles, c'est-à-dire, les régions du Nord de Montréal, de Québec et du Richelieu.

La production québécoise d'oeufs d'incubation n'a jamais entièrement approvisionné les couvoirs du Québec. Toutefois, la croissance de la production d'oeufs d'incubation des dernières années a permis aux couvoirs de s'approvisionner davantage des producteurs québécois, soit dans une proportion de 86% en 1984 comparativement à 70% en 1976.

Les oeufs mis en incubation dans les couvoirs n'éclosent pas tous. Le pourcentage d'éclosion dans les couvoirs enregistrés du Québec se comparent avantageusement avec ceux de l'Ontario. Ainsi, pour la période de 1976 à 1984, les taux d'éclosion des oeufs destinés à la production de poulets à chair sont semblables dans les deux provinces (80%). Pour les oeufs de dinde, le Québec semble réussir mieux ces dernières années avec un taux de 70% comparativement à 65% en Ontario. Du côté des oeufs destinés à la production de poulettes pour la ponte, le Québec a amélioré sa position sur l'Ontario puisqu'en 1984, les taux d'éclosion étaient respectivement de 79% et 77% alors qu'en 1976, ils étaient de 75% et 81%. De tels gains de productivité peuvent aider à abaisser les coûts de production aux couvoirs ainsi que les prix des oiseaux vendus aux aviculteurs, et ont un effet positif sur la rentabilité et la compétitivité du secteur avicole tout entier.

Le tableau 5 montre l'évolution des quantités d'oeufs éclos viables dans les couvoirs provenant de la production des fermes du Québec. Ces quantités sont passées de 62 millions d'oeufs éclos en 1976 à 90 millions en 1984, soit une hausse de 45%. Cette augmentation rapide a fait accroître le degré d'autosuffisance en oeufs d'incubation du Québec de 65% à 88% au cours de la période.

TABLEAU 5

Évolution du degré d'autosuffisance en oeufs d'incubation au Québec, de 1976 à 1984

Année	Oeufs destinés à la production de pondeuses d'oeufs de consommation			Oeufs destinés à la production de poulets à chair			Oeufs destinés à la production de dindons à chair			Total		
	Oeufs éclos(1)	Mises en élevage	Degré d'auto-suffi-sance	Oeufs éclos(1)	Mises en élevage	Degré d'auto-suffi-sance	Oeufs éclos(1)	Mises en élevage	Degré d'auto-suffi-sance	Total Oeufs éclos(1)	Total Mises en élevage	Degré d'auto-suffi-sance
	- ' 000 d'oeufs -		- % -	- ' 000 d'oeufs -		- % -	- ' 000 d'oeufs -		- % -	- '000 d'oeufs -		- % -
1976	2 553	4 073	63	57 548	86 792	66	2 345	4 736	49	62 446	95 607	65
1977	2 585	3 974	65	61 472	87 595	70	2 956	4 646	64	67 013	96 215	75
1978	2 798	3 491	80	66 579	90 029	73	3 047	4 599	66	72 424	98 119	74
1979	3 537	3 692	95	74 914	94 213	79	3 306	5 415	61	81 757	103 320	79
1980	3 748	3 843	97	77 032	94 021	81	4 140	5 304	78	84 920	103 168	82
1981	3 388	3 430	98	74 632	92 414	81	3 825	4 987	77	81 845	100 831	81
1982	3 048	3 667	83	81 340	86 661	94	3 861	5 137	75	88 249	95 465	92
1983	2 871	3 601	81	81 440	84 619	96	3 716	4 596	81	88 027	92 816	95
1984	2 406	3 268	74	83 963	94 012	89	3 772	4 601	82	90 141	101 881	88

(1) Oeufs éclos viables provenant de la production québécoise.

Sources: - Agriculture Canada, Revue sur les couvoirs.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

1.3 Le coût de production

Le Comité de références économiques en agriculture du Québec a établi le coût de production d'une entreprise spécialisée dans la production d'oeufs d'incubation à chair (destiné à la production de poulets à chair), pour les années 1976, 1982 et 1984 (tableau 6). Le modèle est basé sur une entreprise ayant une capacité de 7 000 pondeuses et 910 coqs. La période de production est de 62 semaines dont 22 semaines pour l'élevage des pondeuses et 38 semaines de ponte. Cette taille d'entreprise correspond à l'occupation d'un homme à plein temps.

Le poste de dépense le plus important est l'alimentation, qui compte pour 65% des frais totaux (excluant la rémunération du travail et de l'avoir de l'exploitant). Vient ensuite l'achat des oiseaux (10% des frais totaux).

1.4 La conjoncture

La détermination de la capacité des producteurs à couvrir leur coût de production nécessite l'évaluation exacte des coûts réels engagés et des prix réels obtenus.

TABLEAU 6

Coûts de production des oeufs d'incubation à chair au Québec en 1976, 1982 et 1984

	1976	1982	1984
Frais variables (62 semaines):		- ¢ la douzaine -	
Achat d'oiseaux	8,02	14,06	19,15
Alimentation	68,75	100,00	116,19
Litière, chaux, ripe et désinfectant	1,08	2,46	3,70
Main-d'oeuvre supplémentaire	0,45	0,57	0,66
Assurance animaux	-	0,45	0,66
Plan conjoint	-	1,23	1,27
Intérêts sur emprunt à court terme	-	5,27	4,88
Médicaments et vétérinaires	0,89	1,14	1,24
Chauffage, électricité	1,00	2,00	2,48
SOUS-TOTAL:	80,19	127,18	150,23
Frais fixes:			
Entretien, bâtiments et équipements	1,81	3,26	4,54
Assurances, bâtiments et équipements	0,89	1,60	1,89
Taxes	0,52	1,71	1,77
Divers	3,62	6,05	9,23
Amortissement	3,32	7,42	7,57
SOUS-TOTAL	10,16	20,04	25,00
Frais réels totaux:	90,35	147,22	175,23

Sources: - Comité de références économiques en agriculture du Québec.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

Le prix des oeufs d'incubation payé par les couvoirs paraît chaque trimestre dans la Revue sur les couvoirs d'Agriculture Canada (tableau 7). Ces prix constituent de bons indices des tendances du marché mais doivent être utilisés avec réserve dans une analyse des coûts et des prix. Le paiement par poussin né est la base habituellement utilisée par les couvoiriers pour payer les producteurs d'oeufs et les prix cotés des oeufs d'incubation peuvent comporter une certaine marge d'erreur.

A partir des données de la présente étude, il n'est pas possible de déterminer avec certitude si, dans l'ensemble, le prix des oeufs d'incubation a été suffisant pour permettre aux producteurs de recouvrir leur coût de production et d'obtenir une rémunération du travail et un rendement sur l'investissement raisonnables (1).

Les importations d'oeufs d'incubation et de poussins en provenance des États-Unis peuvent constituer un élément perturbateur du marché canadien et québécois. Les oeufs d'incubation et les poussins sont des produits périssables et les producteurs américains cherchent

---

(1) Conseil canadien de commercialisation des produits agricoles, "Oeufs d'incubation à chair, Rapport de l'audience publique", le 23 mai 1984.

TABLEAU 7

Prix moyens annuels aux couvoirs des oeufs d'incubation, des poussins et des dindonneaux au Québec, de 1976 à 1984

Année	Production d'oeufs		Poulets à griller		Poulets à rôtir		Dindons à griller		Dindons lourds	
	Oeufs d'incubation	Poussins 1 jour	Oeufs d'incubation	Poussins 1 jour	Oeufs d'incubation	Poussins 1 jour	Oeufs d'incubation	Poussins 1 jour	Oeufs d'incubation	Poussins 1 jour
	$/douz.	$/tête	$/douz.	$/tête	$/douz.	$/tête	$/douz.	$/tête	$/douz.	$/tête
1976	n.d.	0,45	1,20	0,20	1,20	0,26	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1977	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
1978	1,26	0,47	1,24	0,21	1,24	0,27	5,24	0,74	6,38	0,95
1979	1,36	0,51	1,35	0,23	1,36	0,28	5,37	0,78	6,00	0,97
1980	1,43	0,59	1,62	0,24	1,62	0,29	5,44	0,87	6,96	1,03
1981	1,58	0,64	1,88	0,29	1,88	0,37	6,16	1,00	7,42	1,16
1982	1,68	0,71	1,91	0,32	1,91	0,37	6,93	1,09	7,40	1,23
1983	1,85	0,71	1,91	0,33	1,94	0,38	7,36	0,99	8,40	1,24
1984	1,84	0,75	2,26	0,35	2,09	0,42	6,29	0,97	6,92	1,25

Sources: - Agriculture Canada, Revue sur les couvoirs.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

à écouler leur surplus périodique sur les marchés étrangers à des prix d'écoulement, souvent très bas. Les producteurs avicoles ou les couvoiriers peuvent être tentés d'avoir recours à l'importation afin d'obtenir de meilleurs prix pour les oiseaux d'un jour et les oeufs d'incubation.

L'influence générale des prix américains sur les prix canadiens ne peut être demontrée clairement dans le cas des oeufs d'incubation. Le U.S. Department of Agriculture ne compile pas de données au sujet des oeufs destinés à l'incubation. Il semble qu'il n'y ait pas de marché intérieur pour la vente d'oeufs d'incubation aux États-Unis, ce qui s'explique par le jumelage à grande échelle de la production d'oeufs d'incubation et de la couvaison. Cependant, pour ce qui est des poussins, il y aurait une certaine corrélation entre les prix pratiqués aux États-Unis et au Canada, qui pourrait tendre à dégager une certaine influence des prix américains sur ceux du Canada ou du Québec (1).

La production d'oeufs d'incubation a connu une croissance importante au cours de la période de 1976 à 1984. Les recettes monétaires

---

(1) Conseil national de commercialisation des produits agricoles, "Oeufs d'incubation à chair, Rapport de l'audience publique", le 23 mai 1984.

des producteurs provenant de la vente des oeufs d'incubation sont passées de 9 millions $ en 1976 à 17 millions $ en 1984. Au niveau des couvoirs, la valeur de la production de poussins et de dindonneaux passait d'environ 23 millions $ à 35 millions $ pour la même période.

Le degré d'autosuffisance s'est nettement amélioré depuis quelques années. En 1984, le taux a légèrement baissé par rapport à 1983 en raison de la hausse marquée des mises en élevage.

Au chapitre des oeufs d'incubation destinés à la production de poulets à chair, le Québec a produit 88% de ses besoins en 1984 en regard de 66% en 1976. Pour les oeufs du type pour la ponte, les gains ont été particulièrement importants entre 1976 et 1979 (hausse de 63% à 98%). Une baisse de la production à partir de 1981 a fait régresser ce taux à moins de 75% en 1984.

En ce qui concerne les oeufs de dinde, le degré d'autosuffisance s'est nettement amélioré passant de 49% en 1976 à 81% en 1984.

1.5 Perspectives d'avenir

Les producteurs d'oeufs d'incubation produisent en fonction d'une demande contrôlée au niveau des élevages de poulets, de dindons

et de poules, laquelle est définie par des organismes nationaux et provinciaux de commercialisation. Ces organismes fixent les contingents de volailles et d'oeufs de consommation, ce qui a pour effet de déterminer les besoins en oeufs d'incubation.

Dans le secteur de la volaille, la croissance de la consommation de poulets a fait accroître les besoins des aviculteurs en poussins destinés à cette production. Ainsi, en 1984, les mises en élevage ont augmenté de 10% par rapport à 1983. Ceci a nécessité une hausse des importations d'oeufs d'incubation en 1984 afin de répondre à la demande. Les mises en élevage de poussins pour la chair devraient continuer de s'accroître pour les prochaines années au même rythme que la croissance de la demande de poulets. Les producteurs d'oeufs d'incubation de poulet à chair devront donc augmenter leur production afin de répondre le plus adéquatement possible à cette hausse des besoins des aviculteurs.

Dans le secteur des oeufs de consommation, les mises en élevage de poussins destinés à la ponte ont diminué de 9% en 1984 par rapport à l'année précédente, en raison d'une réduction du contingent de production. Les mises en élevage de poulettes destinées à la ponte devraient se stabiliser dans l'avenir et il en serait de même pour la production d'oeufs d'incubation du type ponte.

Dans le cas de la production d'oeufs d'incubation de dinde, les mises en élevage restent stables depuis quelques années et peu de changements sont à prévoir à l'avenir. Il faut donc s'attendre à une stabilité de cette catégorie de production.

Le secteur des oeufs d'incubation, malgré quelques problèmes d'ajustement, a tenté de maintenir sa volonté d'atteindre l'autosuffisance. Les expéditions interprovinciales d'oeufs, de poussins ou de dindonneaux servent principalement à équilibrer la production et les besoins de chacune des provinces.

Les besoins additionnels de poussins à chair peuvent être comblés par des entrées d'oeufs à couver plus élevées parce qu'il peut être plus économique d'importer les oeufs plutôt que de les produire ici. La mise sur pied d'un plan national de commercialisation des oeufs d'incubation à chair qui prévoirait une réglementation du commerce international et interprovincial pourrait apporter une solution à ce problème. Pour l'instant, les producteurs québécois devront relever le défi de faire concurrence aux importations américaines.

CHAPITRE II

LES OEUFS DE CONSOMMATION: LES MARCHÉS

CHAPITRE II: LES OEUFS DE CONSOMMATION: LES MARCHÉS

La consommation d'oeufs se divise en deux composantes: les oeufs consommés à l'état frais et ceux consommés sous la forme de produits transformés (congelés, liquides et en poudre) qui se retrouvent dans les aliments préparés (pâtisseries, pâtes alimentaires, etc.).

2.1 L'évolution de la consommation d'oeufs

La consommation québécoise par habitant est estimée à partir de la consommation apparente canadienne ajustée selon un "facteur goût" (1) calculé à partir des enquêtes sur les dépenses alimentaires des familles au Canada. Il ressort de ces enquêtes (2) que le Québécois mange moins d'oeufs en moyenne que le Canadien et l'Américain (tableau 8).

La consommation d'oeufs par personne au Québec était de 15,5 douzaines en 1978, soit une diminution de 8% par rapport à 1976. Par

---

(1) Le "facteur goût" reflète la spécificité du Québec en termes de consommation alimentaire. Les particularités culturelles et économiques du Québec par rapport au Canada telles que la langue, le niveau d'éducation, la taille des familles, les niveaux des prix et des revenus, etc. se traduisent par un comportement qui, sans être tout à fait différent, n'en demeure pas moins distinct au niveau des achats alimentaires.

(2) Statistique Canada, Dépenses alimentaires des familles au Canada, cat. 62-554.

TABLEAU 8

Consommation annuelle par habitant d'oeufs de consommation au Québec, au Canada et aux États-Unis, et indice des prix à la consommation des oeufs au Canada, de 1976 à 1984

ANNÉE	CONSOMMATION PAR HABITANT			INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	
	Québec	Canada	États-Unis	1981=100	Taux de variation annuel
	- douzaines -				- % -
1976	16,9	19,1	22,5	70,9	9,1
1977	16,1	18,6	22,3	71,7	1,1
1978	15,5	18,3	22,7	72,8	1,5
1979	16,4	19,1	23,1	78,9	8,4
1980	16,5	18,9	22,7	87,1	10,4
1981	16,6	18,7	22,0	100,0	14,8
1982	16,8	18,8	22,1	98,7	-1,3
1983	16,6	18,5	21,7	101,6	2,9
1984	15,9	17,7	21,8	108,4	6,7

Sources:
- Statistique Canada, Consommation apparente des aliments par personne au Canada, catalogue numéro 32-230.
- Statistique Canada, Guide de la consommation, des dépenses et des prix alimentaires, 1983.
- U.S.D.A., Poultry and Egg Situation, and Livestock and Poultry.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

contre, dès 1979, elle remontait à 16,4 douzaines pour se maintenir à peu près à ce niveau jusqu'en 1983. En 1984, elle redescendait à 15,9 douzaines. Du côté canadien, les fluctuations de la demande observaient les mêmes tendances pour se situer à 17,7 douzaines en 1984.

2.2 Facteurs reliés à l'évolution de la consommation d'oeufs

La consommation d'oeufs par habitant au Canada a connu une lente diminution au cours des 25 dernières années puisqu'elle s'élevait à 23 douzaines en 1960. Une tendance analogue était observée aux États-Unis, où la consommation est passée de 27,9 douzaines en 1960 à 21,8 douzaines en 1984. Ce phénomène peut s'expliquer en partie par l'apparition de changements dans les habitudes alimentaires et les préférences des consommateurs. Les oeufs sont principalement consommés lors du déjeuner et les consommateurs ont eu tendance à prendre davantage de déjeuner plus léger (excluant oeuf et bacon) et plus rapide à préparer. Ce phénomène a été favorisé, d'une part, par l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail, leur laissant moins de temps à la préparation de repas à la maison et, d'autre part, par un changement dans le style de vie et des conditions de travail nécessitant généralement moins d'effort physique et un menu plus léger.

Un autre facteur d'ordre nutritif a influencé l'évolution de la consommation d'oeufs. Les implications médicales du cholestérol contenu dans les oeufs a suscité certaines craintes chez le consommateur qui a cherché à en limiter sa consommation, spécialement au déjeuner.

De plus, la prolifération de nouveaux aliments pour déjeuner a incité les gens à substituer aux oeufs des produits rapides à préparer.

Au cours des dernières années, la consommation d'oeufs qui était en chute libre depuis 1960 s'est redressée. Parmi les facteurs qui semblent expliquer la fin de cette chute, notons l'établissement de programmes publicitaires, les nouvelles formules de marketing, la redécouverte de la haute valeur protéinique de l'oeuf et les dernières recherches infirmant les affirmations pseudo-scientifiques relatives au cholestérol.

Afin de soutenir la reprise de la consommation, des campagnes publicitaires furent entreprises à partir de 1977, d'une part, par l'Office canadien de commercialisation des oeufs avec des campagnes à l'échelle du Canada et financées par l'ensemble des producteurs canadiens, d'autre part, par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec. Ces dernières campagnes ont été financées conjointement par

la Fédération et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Ces diverses campagnes pour la promotion des oeufs ont traité, entre autres, de la versatilité de l'oeuf et la rapidité de cuisiner les mets à base d'oeufs en réponse au phénomène de la femme au travail. Elles ont insisté sur le bienfait de la consommation d'oeufs qui, conjuguée à une activité physique soutenue, est excellente pour la santé. De plus, la publication de livres de recettes a cherché à favoriser l'utilisation des oeufs au cours des différents repas.

2.2.1 Impact des prix à la consommation

D'après une étude ontarienne (1), il ressort que l'évolution du prix des oeufs de 1957 à 1978 ne serait pas responsable de la chute de la consommation observée durant la période. Chaque fois que le prix moyen annuel enregistrait une baisse par rapport à l'année précédente, la consommation par habitant restait la même ou diminuait. De même, une étude américaine (2) indique que la baisse de la consommation d'oeufs aux États-Unis, de 1945 à 1975, n'était pas attribuable à la hausse des prix et qu'une diminution de la consommation était accompagnée, dans bien des cas, d'une baisse des prix. Selon ces études, il

---

(1) A. Contini and V.W. Yorgason, "The egg industry in Ontario", Economic Branch, Ontario Ministry of Agriculture and Food, page 12, 1979.

(2) Feedstuffs, U.S.A., 3 janvier 1977.

semble qu'à long terme, le prix des oeufs n'aurait pas d'effet significatif sur l'évolution de la consommation.

Une autre étude (1) a cependant démontré que les variations périodiques du prix des oeufs à l'intérieur d'une année pouvait affecter temporairement les quantités achetées par le consommateur. L'étude suggérait que, sur une base mensuelle, le prix aurait un effet modérément significatif sur la consommation mais que, sur une base annuelle, l'effet serait peu significatif. Il faut noter que cette étude date de plusieurs années alors que le prix de détail d'une douzaine d'oeufs était de beaucoup inférieur à 1,00$. Actuellement, il semble que le consommateur serait encore moins sensible aux fluctuations du prix de ceux-ci maintenant que les prix dépassent de beaucoup le dollar (2).

Il y a fréquemmment des ventes d'oeufs à rabais au niveau du commerce de détail. Les consommateurs ont tendance à acheter une plus grande quantité d'oeufs pour profiter de ces rabais. Toutefois, ces hausses de la demande ne sont que temporaires et, à long terme, la consommation par personne en serait peu affectée.

---

(1) R.M.A. Loyns and W. F. Lu, "Characteristics of Demand for eggs in Canada", Department of Agricultural Economics, Univ. of Manitoba, 1972.

(2) Max Roytenbery, "Le facteur de conversion aux oeufs A gros dans l'établissement des prix des oeufs au Canada", 1984.

Enfin, les affirmations voulant que le prix de biens substituts (par exemple, les céréales, le gruau) pouvait affecter la consommation d'oeufs n'ont jamais été démontrées clairement jusqu'à maintenant.

2.2.2 Le niveau du revenu des familles

Le niveau du revenu des consommateurs ne serait pas un facteur important relié à la consommation d'oeufs (1). Ainsi, à tout moment précis dans le temps, les familles de même grandeur et ayant différents niveaux de revenu tendent à consommer la même quantité d'oeufs.

2.2.3 Variations saisonnières de la demande

La demande d'oeufs de table varie considérablement à l'intérieur d'une année. Généralement, il y a une forte diminution des ventes d'oeufs de table au début de l'année, après la période des Fêtes où la demande est à son apogée parce qu'il se fait beaucoup de cuisson à la maison. La demande s'accroît à partir de février jusqu'au printemps et baisse lourdement durant l'été où il se fait moins de cuisson à la maison. Finalement, la demande remonte à l'automne.

---

(1) A. Contini and V. W. Yorgason, op. cit.

Ces changements systématiques de la demande à l'intérieur d'une année ont une incidence sur les prix de détail des oeufs qui sont généralement au-dessous de la moyenne annuelle du mois de janvier au mois d'avril, approximativement égal à celle-ci de mai à juillet, et au-dessus de cette moyenne de août à décembre.

2.3 La consommation d'oeufs transformés

Pour établir la consommation d'oeufs transformés au Québec, il faut avoir recours aux données sur une base nationale. Le tableau 9 présente l'évolution de la consommation par habitant au Canada. La consommation québécoise serait identique à la consommation canadienne.

La consommation d'oeufs transformés a connu une croissance très importante au cours des 20 dernières années. La quantité d'oeufs utilisée sous cette forme s'élevait à 1,7 douzaine par personne en 1984 comparativement à seulement 0,76 douzaine en 1965, soit une croissance de 110%. Pour la période de 1976 à 1984, la croissance de la consommation par habitant a été de 34%.

Au Québec, l'utilisation d'oeufs décoquillés représentait 10,9% de la consommation totale par personne en 1984 comparativement à 7,6% en 1976. Les oeufs décoquillés étant utilisés dans la fabrication

TABLEAU 9

Consommation d'oeufs transformés au Québec,
au Canada et aux États-Unis,
de 1976 à 1984

ANNÉE	CONSOMMATION PAR HABITANT				Consommation totale québécoise	
	Canada et/ou Québec(1)		États-Unis			
	- douzaines -	-%(2)-	- douzaines -	-%-	- '000 dz-	-'000 kg(3)-
1976	1,29	7,6	2,72	12,1	8 041	4 471
1977	1,52	9,4	3,02	13,5	9 568	5 310
1978	1,50	9,7	2,88	12,7	9 468	5 264
1979	1,45	8,8	2,97	12,8	9 203	5 117
1980	1,63	9,8	2,92	12,9	10 417	5 791
1981	1,85	11,2	2,70	12,3	11 910	6 620
1982	1,51	9,0	2,84	12,9	9 764	5 429
1983	1,60	9,6	2,94	13,5	10 433	5 796
1984	1,73	10,9	2,85	13,1	11 324	6 284

(1) La consommation québécoise par habitant est considérée comme identique à la consommation canadienne.
(2) % de la consommation totale d'oeufs par habitant.
(3) Une douzaine d'oeufs sert à produire 555 grammes de produits d'oeufs.

Sources:
- Agriculture Canada, Revue du marché avicole.
- Agriculture Canada, Marketing and Economic Branch, The egg processing industry, 1984.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

de plusieurs mets préparés, leur consommation est fonction de l'évolution de la demande de mets préparés qui connaît une croissance soutenue depuis quelques années.

Aux États-Unis, la consommation d'oeufs transformés s'élevait à 2,9 douzaines en 1984 soit 13,1% de la consommation totale. Il pourrait donc y avoir un marché potentiel intéressant à exploiter au Québec.

2.4 Le marché hôtels-restaurants-institutions

Le marché hôtels-restaurants-institutions a écoulé 15% des oeufs frais au Québec en 1984 soit environ 14 millions de douzaines. Ce marché n'a pas connu de croissance significative depuis 1976. La quantité d'oeufs décoquillés utilisée par ce marché n'est pas connue.

Le marché de la restauration élabore de plus en plus de menus à base d'oeufs. Ces dernières années, on a vu apparaître des restaurants entièrement spécialisés dans la présentation de menus à base d'oeufs (comme les crêperies), comme d'autres le sont pour le poulet ou le boeuf. Enfin, de grandes chaînes de restaurant à service rapide ont ajouté des oeufs aux plats qu'elles présentent.

2.5 Formation des prix à la consommation

L'Office canadien de commercialisation des oeufs établit le prix versé aux producteurs. Toutefois, le prix de vente au détail n'est sujet à aucune réglementation. Le prix des oeufs à la consommation reflète le coût de production à la ferme, les frais de classement, d'emballage et de commercialisation en plus d'inclure un profit à chacun des intervenants.

Les tendances à la hausse ou à la baisse du prix payé par les consommateurs ne suivent donc pas toujours celles des prix accordés aux producteurs. Les prix sont aussi fonction de certaines variables propres au marché local comme, par exemple, les guerres de prix que se sont livrées les chaînes d'alimentation. Les oeufs constituent un produit alimentaire de base et les chaînes d'alimentation offrent fréquemment des rabais pour ce produit afin d'attirer une clientèle plus nombreuse.

2.5.1 Évolution des marges brutes

2.5.1.1 Détermination du prix de gros

Au Québec, le prix de gros des oeufs est établi dans le cadre de négociations entre la Fédération des producteurs d'oeufs de

consommation (FEDCO) et des représentants du secteur de la vente au détail. Le mécanisme de détermination des prix ne permet pas à chaque chaîne de magasins ou regroupement de négocier un prix individuel. Le prix étant à peu près uniforme dans toute la province, la FEDCO doit vendre ses oeufs sur les marchés plus éloignés de moindre importance au même prix que sur le marché de Montréal (ceci exclut les régions où les producteurs font eux-mêmes leur mise en marché). Les coûts de transport additionnels pour livrer les oeufs sur ces marchés sont assumés par l'ensemble des producteurs livrant à l'agence de vente de la FEDCO.

En Ontario, les prix de gros ne font l'objet d'aucune réglementation. Les postes de classement fixent le prix de gros en fonction des frais d'opération ainsi que des profits. Le prix à la livraison est fonction de la distance (coût de transport) et de l'importance de la livraison (remise suivant le volume).

Le tableau 10 établit une comparaison entre les niveaux du prix annuel moyen à la ferme, de gros et de détail sur certains marchés.

2.5.1.2 Le prix de gros et la marge des grossistes (1)

Le prix de gros d'une douzaine d'oeufs (catégorie A gros) était, en 1984, de 1,37$ au Québec, de 1,22$ en Ontario et de 1,05$

(1) Toutes les données statistiques sur les prix et les marges bénéficiaires, au Québec et en Ontario, proviennent d'Agriculture Canada.

TABLEAU 10

Évolution des marges brutes dans le secteur des oeufs de consommation au Québec, en Ontario et aux États-Unis, de 1976 à 1984

	Prix aux producteurs			Prix de gros			Marge brute des grossistes			Prix de détail			Marge brute des détaillants		
ANNÉE	Québec	Ontario	États-Unis (1)	Québec	Ontario	États-Unis	Québec	Ontario	États-Unis	Québec	Ontario	États-Unis	Québec	Ontario	Etats-Unis
						-¢ la douzaine (catégorie A gros)-									
1976	70,6	70,3	58,9	85,2	84,2	69,1	14,6	13,9	10,2	93,4	87,4	82,9	8,2	3,2	13,8
1977	73,7	70,7	57,6	91,0	86,1	67,3	17,3	15,4	9,7	95,1	86,2	87,5	4,1	C,1	20,2
1978	73,6	71,7	59,9	92,1	87,0	70,4	18,5	15,9	10,5	97,0	88,0	91,2	4,9	1,0	20,8
1979	79,3	77,7	68,2	98,9	93,7	80,6	19,6	16,0	12,4	103,4	96,2	99,2	4,5	2,5	18,6
1980	84,7	84,9	66,0	107,5	101,4	78,2	22,8	16,5	12,2	114,7	108,9	98,9	7,2	7,5	20,7
1981	98,9	96,9	74,7	122,4	114,6	87,7	23,5	17,7	13,0	126,4	124,3	108,7	4,0	9,7	21,0
1982	95,8	93,3	67,6	122,6	111,7	86,5	26,8	18,4	18,9	131,7	123,1	109,2	9,1	11,4	22,7
1983	99,5	97,1	71,0	130,2	114,9	92,8	30,7	17,8	21,8	135,6	132,5	113,3	5,4	17,6	20,5
1984	106,5	103,9	83,0	137,0	121,9	104,7	30,5	18,0	21,7	141,6	144,9	132,6	4,9	23,0	27,9

(1) Prix moyen toutes catégories. Note: Les prix américains sont convertis en dollars canadiens.

Sources: - Agriculture Canada, Revue du marché avicole.
- United States Department of Agriculture, Poultry and Egg Situation and Livestock and Poultry.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

aux États-Unis (en dollars canadiens). Au Québec, la marge brute des grossistes (prix de gros moins prix au producteur) est passée de 14,6¢ en 1976 à 30,5¢ en 1984, soit une croissance de 110%.

En Ontario, les marges bénéficiaires sont passées de 13,9¢ à 18¢ durant la période étudiée et aux États-Unis, elles passaient de 10,2¢ à 21,7¢.

2.5.1.3 Le prix de détail et la marge des détaillants

Le prix de détail d'une douzaine d'oeufs était, en 1984, de 1,42$ au Québec, de 1,45$ en Ontario et de 1,33$ aux États-Unis. On note une relation de prix différente de celle qui prévaut au niveau des prix de gros. La différence de prix entre le Québec et l'Ontario qui était de 15,1¢ au niveau du prix de gros en 1984, est réduite à 3,3¢ au niveau du prix de détail.

L'explication de ce phénomène se retrouve au niveau des marges brutes. Entre 1976 et 1984, les détaillants du Québec retenaient une faible marge variant de 4¢ à 9¢, soit environ 5% du prix de détail. La marge des détaillants de l'Ontario s'est accrue considérablement, passant de 3,2¢ en 1976 à 23,0¢ en 1984.

Les prix de détail aux États-Unis, quant à eux, demeuraient nettement inférieurs à ceux du Québec et de l'Ontario, tout comme c'était le cas pour les prix du gros. Les détaillants américains retenaient une marge plutôt stable d'environ 20¢ pour la période de 1976 à 1984.

2.6 Les échanges commerciaux

Le degré d'autosuffisance du Québec en oeufs de consommation s'est maintenu à environ 67% entre 1976 et 1984 (tableau 11). Dans le secteur des oeufs frais, le déficit commercial du Québec a été plutôt stable durant la période considérée, se chiffrant par environ 29 millions de douzaines par année. Les échanges commerciaux se font surtout entre le Québec et l'Ontario.

2.6.1 Le commerce interprovincial

Les échanges entre le Québec et les provinces canadiennes se divisent en 2 catégories: les échanges commerciaux entre agents économiques (producteurs et commerçants) et les mouvements interprovinciaux d'oeufs rachetés par l'Office canadien de la commercialisation des oeufs (OCCO). L'OCCO achète à travers le Canada les oeufs qui ne peuvent être vendus au prix fixé dans chaque province et les revend ensuite sur le marché frais d'une autre province, soit lorsque le prix

TABLEAU 11

Consommation, production et degré d'autosuffisance en oeufs de consommation au Québec, de 1976 à 1984

Année	Consommation par personne	Population au 1er juin	Consommation totale	Production totale	Degré d'autosuffisance
	- douzaines -	- '000 -	- '000 douzaines -		- % -
1976	16,92	6 240,3	105 586	72 920	69,1
1977	16,15	6 286,7	101 530	68 118	67,1
1978	15,55	6 305,5	98 050	66 046	67,4
1979	16,43	6 343,3	104 220	66 394	63,7
1980	16,51	6 391,9	105 530	69 660	66,0
1981	16,58	6 441,5	106 800	72 974	68,3
1982	16,85	6 481,9	109 220	70 603	64,6
1983	16,59	6 513,9	108 066	72 364	66,8
1984(1)	15,87	6 545,7	103 880	69 983	67,4

(1) Données provisoires

Sources:
- Statistique Canada, Production de volailles et oeufs, cat. 23-202.
- Statistique Canada, Estimation de la population du Canada et des provinces, cat. 91-201.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

s'affermit dans la même province, soit aux entreprises de décoquillage à un prix réduit, détournant ainsi les oeufs vers le secteur de la transformation.

Les statistiques disponibles sur les mouvements interprovinciaux sont des estimations approximatives. Le Conseil national de commercialisation des produits agricoles, qui publie ces statistiques, mentionne que ces évaluations sont généralement considérées comme peu fiables.

Les principaux échanges commerciaux d'oeufs en coquille se font avec l'Ontario. En 1984, les entrées interprovinciales étaient estimées à environ 33 millions de douzaines. Comme le montre le tableau 12, le niveau des entrées a peu varié au cours de la période de 1976 à 1984. Malgré l'importance de ces achats, le Québec n'arrive pas à écouler toute sa production. Les sorties interprovinciales ont varié de 3 à 6 millions de douzaines durant la période (1). Ces oeufs ont été vendus dans le cadre du programme de rachat des surplus au prix d'intervention prévu par l'Office canadien de commercialisation des oeufs. La concurrence des producteurs et des postes de classement ontariens au niveau des prix ainsi que l'obligation de la FEDCO d'opérer dans des structures de prix rigides expliquent en partie cette situation.

---

(1) Excluant l'année 1976 où les données ne sont pas disponibles.

TABLEAU 12

Échanges commerciaux d'oeufs en coquille au Québec,
de 1976 à 1984

ANNÉE	ENTRÉES			SORTIES			BALANCE COMMERCIALE
	INTER-PROVINCIALES (1)	INTER-NATIONALES	TOTALES	INTER-PROVINCIALES	INTER-NATIONALES	TOTALES	
	-milliers de douzaines-						
1976	N.D.	401	N.D.	N.D.	260	N.D.	N.D.
1977	34 000	382	34 382	4 911	854	5 765	(28 617)
1978	34 000	271	34 271	5 973	1 174	7 147	(27 124)
1979	33 000	1 605	34 605	4 875	---	4 875	(29 730)
1980	32 000	1 405	33 405	5 157	956	6 113	(27 292)
1981	32 000	566	32 560	3 314	1 728	5 042	(27 518)
1982	37 000	692	37 692	3 901	241	4 142	(33 550)
1983	36 000	419	36 419	5 019	1 538	6 557	(29 862)
1984	33 000	538	33 538	3 401	1 461	4 862	(28 676)

(1) Estimation obtenue à partir de la consommation totale d'oeufs frais et des exportations totales, déduction faite de la production québécoise destinée au marché frais.

Sources: - Agriculture Canada, Revue du marché avicole.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985

Habituellement, un prix de gros inférieur en Ontario entraînerait que les oeufs passent de l'Ontario au Québec lorsque la différence de prix est plus forte que le montant des frais de transport.

La présence de surplus d'oeufs au Québec peut s'expliquer, aussi, par les fluctuations saisonnières de la demande. En effet, la consommation d'oeufs n'étant pas égale tout au long de l'année, il y a des périodes où se dégagent des surplus d'oeufs d'une catégorie donnée.

Quant au secteur des oeufs transformés (congelés et en poudre), il n'y a pas de statistiques officielles sur les mouvements interprovinciaux. Entre 1976 et 1984, le Québec n'a pas vendu de produits d'oeufs aux provinces canadiennes et on estime qu'il y achetait entre 3 et 4 millions de kilogrammes par année.

2.6.2 Le commerce international

Les échanges internationaux se font surtout avec les États-Unis. Les importations internationales d'oeufs sont contingentées depuis 1974 et, en conséquence, elles sont très faibles. En 1984, elles s'élevaient à 538 000 douzaines. Le niveau maximal des importations a été atteint en 1979 avec 1,6 million de douzaines.

Les exportations d'oeufs en coquille ont été de 1,5 million de douzaines en 1984. Elles n'ont pas dépassé 1,7 million depuis 1976. Ces expéditions sont des ventes à prix réduit et les oeufs proviennent des surplus accumulés par l'OCCO dans le cadre de son programme de rachat.

Dans le secteur des oeufs transformés, les échanges internationaux ont toujours été relativement faibles. En 1984, le Québec importait 23 000 kilogrammes d'oeufs transformés comparativement à 245 000 kilogrammes en 1976. Ces dernières années, le Québec s'approvisionne davantage des provinces canadiennes, ce qui explique la baisse des importations internationales.

Les exportations avaient atteint un sommet en 1976 avec 160 000 kilogrammes mais depuis 1981 elles n'ont pas dépassé 11 000 kilogrammes.

2.7 Perspectives d'avenir des marchés

La récente crise économique a incité les consommateurs à sacrifier leurs désirs pour les produits alimentaires sophistiqués et à se résigner à des achats moins coûteux. Cette situation, combinée à d'autres facteurs traités auparavant (programmes publicitaires, diversification des menus des restaurants à service rapide, etc.), a favorisé la consommation d'oeufs frais au cours des dernières années.

La remontée récente de la consommation pourrait n'être que temporaire. La consommation d'oeufs frais a d'ailleurs commencé à fléchir en 1984. Les consommateurs recherchent de plus en plus des produits qui leur permettent de découvrir de nouvelles frontières gustatives et ils sont encouragés dans ce sens par la publicité des géants de l'alimentation.

Les consommateurs sont davantage informés de la valeur nutritive de l'oeuf. Toutefois, plus soucieux d'une saine alimentation, ils cherchent à éviter de plus en plus les sucreries et achètent ou fabriquent moins de gâteaux et, par conséquent, consomment moins d'oeufs de cette façon. Cette tendance pourrait affecter la demande d'oeufs dans les prochaines années.

Il existe des possibilités d'intensifier l'utilisation des oeufs lors des différents repas ou pour la collation. Des efforts (publicité, livres de recettes) sont dirigés en ce sens.

L'accroissement du nombre de femmes au travail et du nombre de personnes vivant seules à la maison, de même que le vieillissement de la population, sont autant de facteurs contribuant à la croissance de la demande de mets préparés ou d'aliments nécessitant peu de préparation. Les consommateurs demandent des aliments qui vont satisfaire leur appétit rapidement, tout en étant légers, simples, économiques et

de bonne qualité nutritive. Les oeufs peuvent répondre adéquatement à ces besoins parce qu'ils sont nutritifs, versatiles, économiques et faciles d'emploi.

Face à une demande croissante, les détaillants en alimentation sont de plus en plus intéressés à offrir à leur clientèle des aliments préparés nécessitant peu de manipulation à la maison. Plusieurs de ces mets préparés contiennent des oeufs décoquillés, ce qui devrait favoriser une utilisation croissante dans l'avenir.

L'industrie de la transformation alimentaire s'intéresse à élaborer de nouveaux produits transformés à base d'oeufs. Déjà à ce sujet, certains produits ont été mis au point. Le degré de succès des nouveaux produits à base d'oeufs transformés et le développement de nouvelles formes d'utilisation d'oeufs, spécialement pour le dîner, le souper ou la collation, auront une influence certaine sur l'évolution de la consommation d'oeufs dans les années à venir.

CHAPITRE III

LA PRODUCTION D'OEUFS DE CONSOMMATION

CHAPITRE III: LA PRODUCTION D'OEUFS DE CONSOMMATION

Les producteurs agricoles détenant des contingents de productions d'oeufs de consommation étaient responsables d'environ 95% de la production commercialisée du Québec, les producteurs avec 250 poules pondeuses ou moins n'étant pas réglementés par le plan conjoint.

3.1 Caractéristiques du secteur

3.1.1 Le plan de commercialisation

Toutes les provinces canadiennes contrôlent le volume de production par l'entremise d'un plan conjoint provincial avec contingentement de l'offre. L'introduction de la Loi sur les Offices de commercialisation des produits de ferme combinée aux législations provinciales, a permis aux dix provinces et au gouvernement fédéral de conclure, en novembre 1972, un accord fédéral-provincial global destiné à créer un programme canadien de commercialisation des oeufs. L'accord fut suivi par la création de l'Office canadien de commercialisation des oeufs (OCCO) en décembre de la même année.

L'OCCO, par règlement, détermine le contingent global canadien et la part accordée à chaque province et ce conformément aux dispositions de l'accord. Les contingents de base accordés à chaque province se fondaient sur la production moyenne au cours de la période

quinquennale allant de 1967 à 1971 (tableau 13). Actuellement, les contingents tant provinciaux qu'individuels (par producteur) sont exprimés en nombre de pondeuses. Chaque office provincial de commercialisation est chargé de répartir la production de la province entre les producteurs qui se trouvent à l'intérieur de celle-ci, en attribuant à chacun un contingent. Le contingent d'un producteur se définit comme tous les oeufs qu'il est en mesure de produire à partir d'un certain nombre de poules.

L'OCCO établit le prix des oeufs (catégorie A gros) dans toutes les provinces afin d'assurer aux producteurs un revenu raisonnable. Une limitation des importations par les contingents a été instaurée et le ministère fédéral des Affaires extérieures est habilité à octroyer les permis d'importation aux personnes engagées dans le commerce international des oeufs.

Au Québec, la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation, qui est chargée de l'administration du plan conjoint, est membre du Conseil d'administration de l'OCCO et exerce certaines délégations de pouvoir de celui-ci.

3.1.2 L'évolution de la production

La production d'oeufs au Québec est restée plutôt stable au cours de la période de 1976 à 1984 (tableau 14). Pendant ce temps, les

TABLEAU 13

Contingents des oeufs de consommation(1), par province et au Canada, allocation de base, 1976, 1981, 1984

PROVINCES	Allocation de base(2) (1967-1971)		1976		05-01-1981		01-01-1984	
	'000 douzaines d'oeufs	- % -	'000 poules pondeuses	- % -	'000 poules pondeuses	- % -	'000 poules pondeuses	- % -
Colombie-Britannique	57 250	12,1	2 787,9	12,0	2 776,7	12,0	2 607,7	12,0
Alberta	41 344	8,7	2 131,6	9,2	2 069,2	8,9	1 930,6	8,9
Saskatchewan	22 611	4,8	1 202,4	5,2	1 198,6	5,2	1 112,1	5,2
Manitoba	54 189	11,4	2 700,7	11,7	2 676,7	11,6	2 503,8	11,5
Ontario	181 267	38,2	8 671,0	37,5	8 658,3	37,5	8 171,6	37,6
Québec	78 647	16,6	3 674,5	15,9	3 655,7	15,8	3 432,5	15,8
Nouveau-Brunswick	8 683	1,8	447,5	1,9	445,1	1,9	447,5	2,0
Nouvelle-Écosse	19 504	4,1	946,9	4,1	947,7	4,1	884,3	4,2
Ile-du-Prince-Édouard	3 028	0,6	159,1	2,7	160,5	0,7	160,9	0,7
Terre-Neuve	8 477	1,8	445,6	1,9	445,8	1,9	447,3	2,1
TOTAL - Canada	475 000	100,0	23 167,4	100,0	23 034,5	100,0	21 698,0	100,0

(1) Réglementés et non réglementés.
(2) Les oeufs d'incubation sont compris dans l'allocation de base seulement.

Sources: - Conseil national de commercialisation des produits agricoles.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

TABLEAU 14

Production d'oeufs de consommation au Québec, en Ontario et au Canada, de 1976 à 1984

ANNÉE	QUÉBEC		ONTARIO		CANADA
	-'000 douz.-	-%-(1)	-'000 douz.-	-%-(1)	-'000 douz.-
1976	72 920	16,9	167 072	38,8	430 148
1977	68 118	15,6	171 367	39,4	434 883
1978	66 046	15,2	174 881	40,2	435 093
1979	66 394	15,2	176 664	40,3	438 108
1980	69 660	15,1	186 779	40,5	461 207
1981	72 974	15,7	186 136	40,2	463 022
1982	70 603	15,3	187 234	38,7	460 209
1983	72 364	15,3	192 875	40,4	471 899
1984	69 983	15,4	184 432	40,5	454 817

(1) Part de la production de la province par rapport à la production canadienne.

Sources: - Statistique Canada, Production de volaille et oeufs, catalogue numéro 23-202.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

productions canadienne et ontarienne connaissaient une croissance respective de 6% et 10%. Ainsi, la part du Québec dans le contingent canadien est passée de 15,9% en 1976 à 15,8% en 1984. Cependant, sa part initiale du marché canadien était de 16,6% (allocation de base en 1971).

3.1.3 Les entreprises et la répartition régionale de la production

A partir des données du recensement de 1981 de Statistique Canada, le Québec dénombrait 7 168 fermes déclarant posséder 3 542 435 pondeuses. Comme il y avait à l'époque 259 (1) producteurs soumis à la réglementation du plan conjoint, détenant des contingents de 3 330 772 pondeuses, on dénombrait donc 6 909 producteurs non réglementés possédant 211 663 pondeuses. Dans cette dernière catégorie de producteurs, qui n'ont pas la production d'oeufs comme principale occupation, se retrouvent surtout des producteurs laitiers (50%) et des producteurs de porcs (23%).

En 1976, 369 producteurs détenaient des contingents de production de 3 517 898 pondeuses pour une moyenne de 9 534 poules par ferme. En 1984, 204 producteurs détenaient 3 205 252 pondeuses pour

---

(1) Le nombre d'unités de production est inférieur à ce chiffre, car certains quotas sont détenus par les membres d'une même famille.

une moyenne de 15 712 poules. Durant cette période, le nombre de petits producteurs détenant un quota variant de 250 à 5 000 pondeuses est passé de 166 à 42. En 1984, 74% des contingents étaient entre les mains des producteurs possédant de 10 000 à 50 000 pondeuses. La disparition des petits producteurs a surtout profité au groupe d'exploitants possédant de 20 000 à 50 000 pondeuses. En effet, ces derniers détenaient à la fin de 1984, 51% des contingents québécois comparativement à 39% en 1976.

La production d'oeufs se localise près des marchés de consommation. Elle est surtout concentrée dans les régions de Saint-Hyacinthe, la Beauce, de Nicolet et de Québec (tableau 15). Celles-ci détenaient 57% des contingents en 1983.

3.1.4 L'intégration

L'intégration complète est réalisée lorsque l'intégrateur est lui-même propriétaire de quotas de production (exemple: les meuneries, les couvoirs). Certaines de ces entreprises s'associent par contrat avec des exploitants afin de s'assurer un marché pour la vente de moulée (dans le cas des meuneries).

D'après les estimations (1), près de 30% de l'ensemble des contingents d'oeufs de consommation du Québec sont produits sous une forme ou une autre d'intégration.

---

(1) Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec.

TABLEAU 15

Répartition régionale des quotas de production d'oeufs de consommation au Québec, de 1976 à 1984

Régions(1)	1976	%	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	%
						- milliers de pondeuses -					
Bas Saint-Laurent/ Côte du Sud/Gaspésie	96,0	2,7	91,5	91,6	106,6	105,0	88,5	85,2	79,6	71,5	2,2
Québec-Est/Nord/Ouest	507,5	14,4	454,0	384,2	448,5	396,0	415,6	388,9	387,2	840,9	26,2
Beauce	527,4	15,0	505,3	491,2	565,0	566,5	494,6	503,0	505,8		
Nicolet	480,9	13,6	437,8	443,6	448,5	399,4	406,0	401,4	412,4	462,6	14,4
Sherbrooke	117,7	3,3	131,6	126,7	116,7	125,2	112,8	103,2	120,4		
Saint-Hyacinthe	753,2	21,4	766,8	660,7	704,6	667,8	645,2	598,9	621,9	980,0	30,6
Saint-Jean/Valleyfield	302,4	8,5	324,3	343,3	379,0	377,3	358,3	397,8	374,6		
Laurentides	170,6	4,8	173,0	193,3	215,7	232,9	221,6	227,9	221,2	324,0	10,1
Abitibi/Témiscamingue	57,4	1,6	64,3	82,1	95,4	103,7	113,1	119,7	118,7		
Lanaudière	258,1	7,3	252,0	227,8	240,0	222,1	204,1	228,6	212,2	394,2	12,3
Mauricie	154,1	4,3	151,3	140,7	152,5	184,4	176,4	180,5	183,5		
Saguenay/Lac-Saint-Jean	152,6	4,3	163,1	124,2	149,9	155,3	138,7	138,1	137,4	131,6	4,1
Ensemble des régions	3 577,9	100,0	3 515,0	3 309,4	3 622,4	3 534,6	3 374,9	3 373,2	3 374,9	3 205,3	100,0

(1) Correspond à la répartition régionale de l'Union des producteurs agricoles (voir annexe 1).

Sources: - Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

3.2 Le coût de production et la productivité

En 1975, l'OCCO chargeait une firme de consultant d'établir le coût de production des oeufs dans toutes les provinces du Canada. L'OCCO adoptait alors le modèle de coût de production élaboré par cette firme comme base d'établissement des prix aux producteurs pour les oeufs de catégorie A gros. Depuis ce temps, des mises à jour sont entreprises tous les deux ans à l'aide d'un sondage national auprès des producteurs d'oeufs dont la taille du troupeau varie de 10 000 à 50 000 pondeuses.

A partir du modèle standard, l'Office canadien de commercialisation calcule mensuellement le coût de production des oeufs en tenant compte de l'évolution des prix des divers intrants dans chaque province. Le modèle établit une ventilation des coûts relatifs à la production à la ferme en cinq composantes (tableau 16). Dans la méthodologie utilisée, les frais généraux et l'amortissement ont été considérés les mêmes pour toutes les provinces, alors que les frais occasionnés pour l'achat des poulettes, de la moulée et le coût de la main-d'oeuvre ont été calculés pour chaque province. L'addition de la rémunération du capital donne le coût total de production. Le modèle demeure théorique en ce sens qu'il ne correspond à aucun cas particulier.

TABLEAU 16

Coûts de production à la ferme des oeufs de consommation au Québec, de 1976 à 1984

Éléments du coût	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
				- ¢ par douzaine -					
Achat de poulettes	10,71	10,44	10,81	11,18	12,83	14,49	15,20	15,03	13,29
Alimentation	36,99	39,45	39,58	39,19	43,69	48,20	44,26	46,13	51,83
Main-d'oeuvre(1)	3,99	4,10	4,46	4,92	5,70	6,48	7,04	8,37	11,73
Frais généraux(2)	4,90	5,79	6,23	6,72	7,50	8,27	9,20	9,22	5,65
Amortissement	2,10	2,33	2,52	2,72	2,97	3,07	3,60	3,80	3,96
Total des coûts encourus à la ferme:	58,69	62,11	63,60	64,73	72,69	80,51	79,30	82,55	86,46
Rendement sur le capital	NIL	2,22	2,87	3,51	3,73	3,95	4,50	3,54	5,48(3)
Coût total de production:	58,69	64,33	66,47	68,24	76,42	84,46	83,80	86,09	91,94

(1) Comprend le salaire de l'exploitant et des employés.

(2) Comprend: Dépenses d'administration, réparations et entretien des bâtiments et d'équipements, l'énergie, dépenses diverses et l'intérêt sur les dettes à long et court terme.

(3) Comprend aussi les frais d'intérêts sur les dettes à long et court terme qui sont exclus des frais généraux de l'année 1984.

Sources:
- Touche Ross et associés, Mise à jour du coût de production à la ferme des oeufs pour les producteurs de taille moyenne au Canada.
- Office canadien de commercialisation des oeufs, Sommaire du coût de production mensuel, mai 1980, 1982, 1983, 1984.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

L'alimentation est la principale composante du coût de production. Elle compte environ 60% des dépenses encourues à la ferme (1). Les céréales utilisées dans l'alimentation peuvent être le blé, le maïs et l'orge. Au Québec, le blé est principalement utilisé dans la formulation des moulées parce qu'il permet de produire une couleur jaune pâle du vitellus de l'oeuf (appelé jaune de l'oeuf), comme le préfèrent les consommateurs québécois.

L'achat des poulettes est la deuxième composante la plus importante du coût de production, représentant près de 20% des frais encourus à la ferme (1). La plupart des producteurs achètent des poulettes agées de 5 mois et prêtes à pondre. Certains d'entre eux élèvent leurs propres poulettes (2).

L'efficacité de la production d'oeufs s'évalue en termes de production par poule pondeuse et de quantité de moulée consommée pour obtenir une douzaine d'oeufs.

---

(1) Excluant la rémunération du capital de l'exploitant.

(2) Au Québec, cet élevage se retrouve surtout comme production secondaire. Les producteurs achètent des poussins d'un jour qu'ils élèvent jusqu'à l'âge de 20 semaines, lorsqu'elles sont sexuellement adultes et prêtes à pondre. En 1984, les producteurs de poulettes de remplacement sont au nombre de 135 dont 50 en font exclusivement pour leurs besoins, 20 en élèvent pour eux et pour vendre et 65 en font exclusivement pour vendre aux producteurs d'oeufs.

En 1984, une poule pondait en moyenne 20,5 douzaines d'oeufs par année comparativement à 19,1 douzaines en 1976. La quantité de moulée consommée par douzaine d'oeufs pondus était de 1,8 kilogramme en 1984. Les taux de ponte et de conversion observés au Québec sont comparables à la moyenne canadienne.

3.3 Le système de fixation du prix des oeufs au producteur

Au Canada, l'Office canadien de commercialisation des oeufs établit le prix des oeufs de catégorie A gros. Le système canadien d'établissement des prix comporte deux portions distinctes. La première se rapporte au coût de production calculé pour chaque province. Ce coût correspond au prix net que le producteur devrait recevoir en moyenne pour les oeufs (sans égard de la catégorie), après versement de ses redevances à l'OCCO et à l'Office provincial de commercialisation.

La seconde partie du modèle d'établissement des prix comporte quatre facteurs d'ajustement (tableau 17). D'abord, une redevance administrative est facturée aux consommateurs pour couvrir les coûts d'opération de l'OCCO et des offices provinciaux. Une redevance à la transformation a pour but de couvrir les frais de manutention et de déplacement des oeufs excédentaires vers le commerce du décoquillage à des fins de transformation. Les producteurs d'oeufs ne reçoivent

TABLEAU 17

Prix au producteur des provinces canadiennes tel que calculé par l'Office canadien de commercialisation des oeufs au 3 juin 1984

Provinces	Coût de production à la ferme (1)	Ajustements (2)	Total des coûts et ajustements	Part du marché	Contribution (3)	Prix de base Manitoba	Coût Winnipeg (4)	Prix au producteur catégorie A gros
	- ¢ la douzaine -			- $ -		- ¢ la douzaine -		
Colombie-Britannique	89,09	13,28	102,37	12,05	12,33	97	10	107
Alberta	85,34	13,28	98,62	8,70	8,58	97	8	105
Saskatchewan	85,56	13,28	98,84	4,76	4,54	97	7	104
Manitoba	82,31	13,28	95,59	11,40	10,90	97	-	97
Ontario	87,82	13,28	101,10	38,16	38,58	97	5	102
Québec	91,23	13,28	104,51	16,55	17,29	97	7	104
Nouveau-Brunswick	95,30	13,28	108,50	1,83	1,98	97	11	108
Nouvelle-Écosse	96,53	13,28	109,86	4,10	4,50	97	10	107
Ile-du-Prince-Édouard	93,37	13,28	106,65	0,63	0,68	107(5)	3(6)	110
Terre-Neuve	103,15	13,28	116,43	1,78	2,07	107(5)	8(6)	115
Coût moyen canadien					101,67			
- moins transport et manutention vers Toronto					5,00			
- Prix de base Manitoba					96,67			

(1) Comprend la rémunération du producteur et le rendement sur le capital.

(2) Comprend: 1) redevance à la transformation: 2,80¢. 2) redevance administrative: 3,00¢. 3) conversion à la catégorie A-gros: 7,48¢.

(3) Contribution au coût moyen canadien.

(4) Coût du transport et de manutation de Winnipeg.

(5) Prix au producteur de Nouvelle-Écosse.

(6) Coût de transport entre Halifax et les principales agglomérations de la province.

Sources: - Office canadien de commercialisation des oeufs, Répartition provinciale du coût de production au mois de juin 1984.

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

aucune somme de ces éléments supplémentaires. Ces montants sont plutôt déduits au poste de classement et remis à l'Office provincial qui, à son tour, transmet la part qui revient à l'OCCO.

Le troisième élément d'ajustement est le facteur de conversion appliqué au coût de production des oeufs de toute catégorie pour permettre de déterminer le prix des oeufs de catégorie A gros.

Le total de ces facteurs relatifs aux coûts et aux prix donne le prix total au producteur pour les oeufs de catégorie A gros pour chaque province. La moyenne de ces prix provinciaux est pondérée en fonction de la part du marché de chaque province pour donner le prix national pondéré. Ce prix prend base en Ontario qui détient la plus grande part du marché canadien.

L'OCCO établit, ensuite, un prix de base au Manitoba, étant donné que la majorité du produit excédentaire provient de cette province d'où origine une grande partie du déplacement interprovincial. Ce prix est calculé en retranchant du coût moyen pondéré canadien les frais de transport et de manutention prévalant entre Toronto et Winnipeg.

Afin de fixer le prix des oeufs de catégorie A gros dans les autres provinces, on ajoute les différentiels propres au transport et

à la manutation au prix de base manitobain. Ainsi, au Québec, le prix sera supérieur de ce prix de base de la différence entre le coût de transport de Winnipeg à Montréal.

Les prix des oeufs de tous les autres calibres sont calculés à partir du prix établi pour les oeufs de catégorie A gros. Bien que les autres prix soient généralement fixés en accord avec l'OCCO, les offices provinciaux ont toute latitude pour les établir eux-mêmes.

L'OCCO est donc en mesure, à partir des données compilées mensuellement, de suggérer aux offices provinciaux de fixer aux postes de classification à l'intérieur de chaque province, un prix minimal à payer au producteur pour chacune des catégories, lequel devrait permettre de couvrir le coût de producton (tableau 18).

Les prix fixés par l'OCCO ne sont qu'une indication de ce qui est réellement perçu par les producteurs. Le système d'établissement des prix de l'OCCO fixe une norme qui ne détermine pas automatiquement le prix réel final que reçoivent les producteurs pour leur produit.

L'OCCO, par son programme de rachat, soutient les prix au producteur. Il rachète à ce prix, le volume produit qui ne peut être vendu sur le marché et se charge de le revendre à travers le Canada

TABLEAU 18

Prix moyens annuels des oeufs de consommation(1) payés aux producteurs du Québec, de 1976 à 1984

CATÉGORIES	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
				- cents/douzaines -					
A, GROS	70,6	73,7	73,6	79,3	84,7	98,9	95,8	99,5	106,5
A, MOYENS	65,3	66,6	66,4	71,7	76,0	88,8	87,2	86,5	94,8
A, PETITS	45,2	45,9	44,4	49,2	54,3	65,3	61,8	60,4	61,5
A, TRÈS PETITS	26,8	25,3	15,4	16,6	18,3	17,8	19,2	19,1	n.d.
B	38,6	41,2	37,2	39,1	47,5	54,9	58,8	56,9	68,3
C	11,6	12,3	11,3	17,7	25,0	31,6	27,6	23,2	38,3
TOUTES CATÉGORIES	64,6	66,7	66,6	72,8	79,6	91,4	89,4	91,2	99,2

(1) Calculé d'après les prix fixés par l'Office canadien et l'Office provincial de commercialisation des oeufs.

Sources: - Agriculture Canada, Revue annuelle du marché avicole.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

aux usines de décoquillage pour la transformation. Ces surplus peuvent aussi être dirigés sur le marché de l'exportation et une faible partie retourne parfois sur le marché frais. Ces opérations occasionnent des frais de manutention et de transport ainsi que des pertes parce que le prix de vente des oeufs est plus bas que le prix d'achat par l'OCCO. Ces opérations sont financées de façon uniforme par les producteurs canadiens au moyen d'un prélèvement calculé dans la formule d'établissement des prix.

3.4 Les recettes monétaires

Comme la production n'a pas connu de croissance au cours des dernières années, c'est la hausse des prix qui a fait accroître les recettes monétaires engendrées par la vente d'oeufs de consommation par les producteurs. De 1976 à 1984, celles-ci sont passées de 47 à 69 millions $, soit une augmentation de 46% (tableau 19). Toutefois, leur importance par rapport aux recettes agricoles totales du Québec diminuait de 3,4% à 2,3% en raison de la plus forte croissance de celles-ci. Enfin, les recettes monétaires des producteurs d'oeufs de consommation du Québec ayant augmenté moins rapidement que celles de l'ensemble du Canada, la part relative du Québec passait de 17,6% à 15,8% durant la période.

TABLEAU 19

Recettes monétaires des producteurs d'oeufs de consommation au Québec, et au Canada, et recettes totales du secteur agricole au Québec, de 1976 à 1984

Année	Québec	Canada	Recettes agricoles du Québec	Importance relative	
				Rec. oeufs Qué. (1) / Rec. oeufs Can. (2)	Rec. oeufs Qué. / Rec. agr. Qué. (3)
	- '000$ -	- '000$ -	- '000$ -	- % -	- % -
1976	47 369	269 385	1 371 590	17,6	3,45
1977	45 848	274 170	1 422 494	16,7	3,22
1978	42 488	271 761	1 716 086	15,6	2,47
1979	47 759	306 217	1 975 910	15,6	2,42
1980	55 105	355 554	2 252 618	15,5	2,45
1981	66 165	410 119	2 763 440	16,1	2,39
1982	62 749	396 013	2 885 402	15,8	2,17
1983	65 776	417 468	2 844 371	15,7	2,31
1984	69 084	436 404	2 993 343	15,8	2,31

(1) Recettes des producteurs d'oeufs du Québec.
(2) Recettes des producteurs d'oeufs du Canada.
(3) Recettes agricoles totales du Québec.

Sources: - Statistique Canada, Production de volaille et d'oeufs, catalogue numéro 23-202.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

3.5 Le réseau québécois des postes de classement et des postes d'emballage

L'ensemble du réseau de classement et de distribution des oeufs de consommation comprend les postes de classement, les postes d'emballage, les grossistes, les distributeurs et les détaillants. Au Québec, en vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, toute personne qui exploite une entreprise de classement, d'emballage ou de distribution des oeufs doit détenir une licence à cet effet de la Régie des marchés agricoles.

Ce sont les frais encourus à l'intérieur de ce secteur qui font la différence entre le prix des oeufs au producteur et le prix final payé par le consommateur.

Les fonctions de l'industrie du classement des oeufs sont de déterminer le calibre et la qualité des oeufs de façon à ce que l'acheteur soit assuré d'obtenir un produit normalisé et sain, de fournir un mécanisme de paiement des oeufs aux producteurs et de commercialiser le produit auprès des distributeurs, des grossistes, des détaillants, des hôtels, restaurants et institutions, ou même directement aux consommateurs.

Les postes de classement s'occupent du lavage, du mirage, du classement, de l'emballage et de la distribution des oeufs. Le mirage consiste à vérifier la fraîcheur et la qualité des oeufs afin de distinguer ceux destinés au marché frais et ceux qui devront être transformés ou éliminés.

Certains producteurs s'occupent à la fois de l'exploitation d'une entreprise de production d'oeufs et de classement. Ces producteurs-classeurs peuvent ainsi classer leurs oeufs sur leur ferme. La Régie émet une licence spécifique à cet effet.

Certains établissements sont des postes d'emballage qui s'occupent strictement de mettre les oeufs déjà classés par une entreprise dans des contenants d'une douzaine pour en faire la distribution.

3.5.1 Les catégories d'oeufs

Les oeufs sont classés en fonction des substances qu'ils renferment, de leur calibre, de la propreté et la qualité de leur coquille. La classe et le calibre des oeufs sont déterminés conformément aux règlements et normes du gouvernement fédéral. Les oeufs de catégorie A comprennent cinq calibres: extra-gros, gros, moyen, petit et très petit. De façon générale, ils sont destinés au marché frais.

Quant aux autres catégories (B et C), elles sont habituellement vendues soit au secteur de la transformation des oeufs pour la fabrication d'oeufs liquides, congelés ou en poudre, soit aux institutions.

3.5.2 Profil de l'industrie

L'industrie comptait en 1984, 104 établissements enregistrés au fédéral (1) de classement et/ou d'emballage qui manipulaient 65,9 millions de douzaines, soit 94,5% de la production totale québécoise. En 1976, il y avait 73 établissements enregistrés manipulant 57,2 millions de douzaines (78% de la production totale). Le reste de la production était manipulé par des établissements non enregistrés au fédéral, ou par des producteurs non soumis à la réglementation du plan conjoint. De plus, quelques producteurs de la région de Montréal font classer leurs oeufs en Ontario. En 1976, plusieurs établissements en opération n'étaient pas enregistrés au fédéral. Leur enregistrement s'est fait progressivement, ce qui explique la hausse du nombre d'établissements enregistrés observée précédemment.

Le Québec a tout de même connu un déclin du nombre total de postes de classement au cours de la période de 1976 à 1984. En effet,

---

(1) Selon les statistiques officielles d'Agriculture Canada, un établissement enregistré peut comprendre un poste de classement indépendant, une exploitation de production et de classement d'oeufs, et même une entreprise d'emballage des oeufs.

il y en avait une centaine au début de la période alors que leur nombre s'élevait à 71 (1) en 1984.

Les postes de classement enregistrés au fédéral ont manipulé en moyenne près de 1 200 boîtes de 15 douzaines par semaine. Ce volume d'opération est demeuré relativement stable durant la période de 1976 à 1984. Sur les 71 postes dénombrés en 1984, seulement 5 classaient plus de 5 000 boîtes par semaine. En Ontario, la taille des établissements est plus considérable. En 1984, les établissements enregistrés ont manipulé en moyenne 2 300 boîtes par semaine et 4 d'entre eux classaient plus de 20 000 boîtes par semaine.

Les postes de classement sont situés près des zones de production importantes. Les régions de Saint-Hyacinthe, de Nicolet et de la Beauce sont les principaux centres de classification. En 1984, elles totalisaient près de 70% des classements totaux alors qu'il s'y trouvait seulement 20% du nombre d'établissements totaux du Québec.

3.5.3 Les modes de commercialisation des oeufs au Québec

Au Québec, la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation (FEDCO) gère une agence centrale de vente depuis 1970. Cette

(1) Correspond au nombre de licences délivrées par la Régie des marchés agricoles du Québec.

agence s'occupe du ramassage des oeufs à la ferme, de la classification, de l'emballage, du transport et de la distribution du produit. Les producteurs d'oeufs soumis à la réglementation du plan conjoint doivent commercialiser leur produit par l'entremise des postes de classement liés à l'agence de vente, lorsqu'ils opèrent dans une région où de tels postes existent. Le pouvoir de l'agence ne couvre pas l'ensemble de la province, compte tenu de la dispersion et du volume restreint de la production dans les régions périphériques. Ainsi, dans les régions de l'Abitibi/Témiscamingue, du Saguenay/Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie et de l'Outaouais, les producteurs font eux-mêmes leur mise en marché. Ces régions ne sont pas visées par le règlement de mise en vente en commun.

En 1984, la Fédération contrôlait l'activité de 6 postes de classement en vertu d'une convention avec l'Association des classificateurs d'oeufs du Québec qui regroupe les classificateurs opérant pour l'agence de vente. En 1976, 12 postes étaient contrôlés par la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation. Malgré cette réduction du nombre de postes liés à l'agence, la part de la production québécoise qui empruntait ce réseau s'est maintenue à environ 45% de la production totale.

En 1984, l'agence avait classé et commercialisé 30 millions de douzaines d'oeufs provenant des producteurs québécois, comparativement à 33,8 millions en 1976.

La Régie des marchés agricoles a accordé des permis de producteurs-classeurs à des producteurs qui sont à l'intérieur des zones desservies par l'agence de vente. Ceux-ci se voient exemptés d'envoyer leurs oeufs à l'agence mais ne peuvent mettre en marché que leurs propres oeufs. L'agence, par contrat, peut cependant mettre en marché une partie de leurs oeufs et prendre leurs surplus.

En marge de l'agence et tout à fait légalement, on retrouve donc ces producteurs-classeurs et ceux situés dans les régions où l'agence n'étend pas son influence (hors zone). On y retrouve aussi un certain nombre de postes généraux de classification d'oeufs indépendants. Toutes ces entreprises classaient et commercialisaient 26% de la production québécoise en 1984 (18,0 millions de douzaines), soit à peu près le même niveau qu'en 1978.

Enfin, un certain nombre de producteurs ne passent pas par l'agence bien qu'ils soient situés à l'intérieur des zones tout en n'étant pas détenteurs de permis de producteurs-classeurs. Des producteurs entreprennent de classer illégalement et enlèvent ainsi des clients aux classeurs établis. Les dissidents représentaient 24% de la production de 1984 (17 millions de douzaines) comparativement à 15% en 1977 (10 millions de douzaines). Ce dernier groupe de producteurs reproche principalement à la Fédération ses frais élevés de mise en marché.

3.5.4 L'agence de vente de la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec (FEDCO)

L'agence de vente de la FEDCO a pour objectif de centraliser l'offre face à la demande. Toutefois, comme on l'a vu précédemment, cette agence n'a pas fait l'unanimité de sorte que l'objectif n'a pas été atteint totalement.

La plupart des postes de FEDCO semblent sous-utilisés actuellement: pour 1984, on mentionne généralement le chiffre de 65% d'utilisation des capacités de production. En 1984, l'agence gérait 6 postes de classification et 3 entrepôts destinés à recevoir les oeufs des postes de classement.

Depuis décembre 1985, la FEDCO ne s'occupe plus de mise en marché des oeufs au Québec. En effet, un groupe de 46 producteurs d'oeufs, qui commercialisaient leur produit par l'entremise de l'agence de vente, ont formé une compagnie privée, Pro-Oeuf Inc. Cette entreprise s'occupera dorénavant de la mise en marché des oeufs alors que l'agence de vente est abolie.

3.5.5 Les coûts d'opération et de mise en marché

Les coûts totaux de la commercialisation d'une douzaine d'oeufs de l'agence de vente sont passés de 15,6¢ en 1976 à 28,7¢ en

1984, soit une hausse de 84%. Ces coûts se répartissent de la façon suivante: (1)

	1976 ¢	1984 ¢
Classification	5,77	9,78
Emballage	4,94	9,68
Transport et distribution	2,64	6,52
Frais fixes (2)	1,25	1,29
Autres (3)	1,00	1,40
Total	15,60	28,67

Les coûts d'opération des postes de classification des producteurs individuels sont difficiles à quantifier. Aucune étude significative n'a permis d'établir le niveau de compétitivité entre les deux systèmes de commercialisation. Tout porte à croire que les producteurs-classeurs ont des frais d'opération moindres en raison de l'utilisation de la main-d'oeuvre familiale et du niveau inférieur des dépenses relatives à la collecte et la distribution. De plus, ces postes ont une clientèle locale, ce qui n'est pas le cas du réseau de vente FEDCO. Ils ont donc des frais de distribution moins élevés à supporter.

---

(1) Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec. Estimation à partir de l'état des revenus et dépenses de la commercialisation, 1976 et 1984.

(2) Comprend: administration générale, centre informatique, vérification interne.

(3) Comprend: déficit d'inventaire, mauvaises créances, péréquation pour enlèvement des surplus, pertes d'opérations du fonds des producteurs.

3.6 Le réseau de distribution des oeufs de consommation

La majeure partie de la production d'oeufs du Québec est destinée au marché frais (généralement plus de 90%). Un peu plus de 1% est consommé directement à la ferme. Une certaine quantité est dirigée vers le secteur de la transformation des oeufs.

Comme le montre le schéma 2, les postes de classification écoulent leurs oeufs principalement auprès des distributeurs, des détaillants et du marché hôtels-restaurants-institutions. Ces derniers se sont également approvisionnés à l'extérieur du Québec dans une proportion d'environ 35%.

3.6.1 Le commerce de gros

Les grossistes et les distributeurs achètent des oeufs qu'ils revendent aux chaînes d'alimentation et regroupements, aux épiceries ou autres détaillants en alimentation et sur le marché hôtels-restaurants-institutions. La fonction de commerce de gros est réalisée en partie par les postes de classement puisqu'ils transigent directement une partie de leur production avec les établissements de vente au détail, ce qui veut dire qu'ils font office de grossistes.

SCHÉMA 2

DISTRIBUTION DES OEUFS AU QUÉBEC EN 1984
- Millions de douzaines -

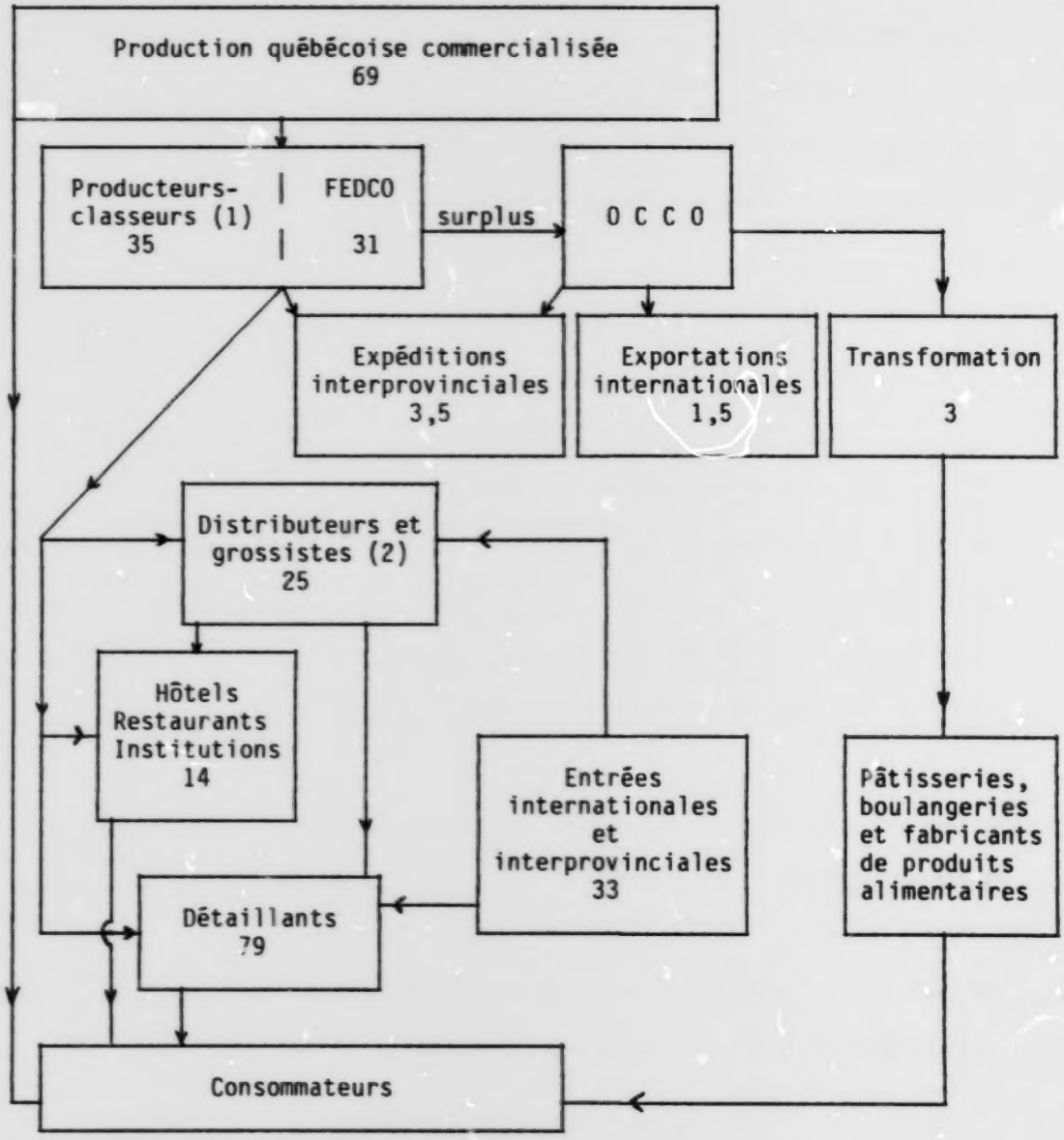

(1) Comprend aussi les postes généraux de classification indépendants et les producteurs dissidents.
(2) Données approximatives.

Sources: - Agriculture Canada, Revue annuelle du marché avicole, 1984.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

Le volume de vente des grossistes et des distributeurs (excluant les postes de classement) n'est pas connu. On peut cependant estimer qu'ils manipulent plus de 25% du marché des oeufs frais du Québec. Ils s'approvisionnent auprès de la FEDCO, des producteurs-classeurs et à l'extérieur de la province.

3.6.2 Le commerce de détail

Les détaillants en alimentation avaient un volume de vente de 79 millions de douzaines en 1984, soit environ 85% du marché des oeufs frais consommés au Québec. Les détaillants comprennent les chaînes d'alimentation et regroupements (Steinberg, Provigo, Métro-Richelieu), les épiceries, les dépanneurs, etc. La part du marché détenue par les détaillants a peu changé depuis 1976.

Les détaillants en alimentation ont plusieurs sources d'approvisionnement. Ils achètent directement de la FEDCO, des producteurs-classeurs indépendants et s'approvisionnent aussi auprès des grossistes et distributeurs. De plus, un certain pourcentage de leurs achats provient de l'extérieur du Québec.

3.6.3 Le marché hôtels-restaurants-institutions

Le marché hôtels-restaurants-institutions a un faible volume d'achat et se compose d'un grand nombre d'établissements de tailles

variées. L'ensemble de ces établissements a écoulé 15% des oeufs frais au Québec en 1984, soit environ 14 millions de douzaines. L'approvisionnement de ce marché se fait surtout auprès des grossistes et des distributeurs. Une certaine part des achats se font auprès de la FEDCO et des postes de classement indépendants.

3.7 Perspectives d'avenir de la production

La réduction du contingent global au 1er janvier 1984 à la suite des rachats importants de l'Office canadien de commercialisation des oeufs a entraîné une diminution de la production d'oeufs en 1984. Au Québec, cette diminution a ramené la production à moins de 70 millions de douzaines, une baisse d'environ 3% par rapport à 1983.

La production d'oeufs de consommation devrait connaître un très faible taux de croissance en raison des contraintes importantes auxquelles sont confrontés les producteurs.

Une demande qui est plutôt faible et qui tarde à se raffermir constitue un frein important à la croissance de la production. La consommation d'oeufs varie quelque peu d'une année à l'autre (soit à la hausse ou à la baisse) et il ne se dégage pas de tendance à la reprise de la demande. Au Québec, depuis quelques années, la demande s'est maintenue à plus de 16,5 douzaines par personne mais vient de

connaître une légère baisse en 1984 (se situant à 15,9 douzaine). La demande devrait se stabiliser à environ 16 douzaines par personne, les prochaines années. Si tel est le cas, la demande québécoise totale pourrait atteindre près de 118 millions de douzaines d'ici à la fin de la décennie.

Outre la faiblesse de la demande, une autre contrainte au développement de la production québécoise est la présence d'un plan canadien de commercialisation qui régit le partage de la production d'oeufs entre les provinces, en fonction de la demande canadienne. Depuis l'attribution de l'allocation de base en 1972, le Québec a diminué la part du contingent canadien de 16,9% à 15,8% en 1984. Il importe donc au Québec d'être particulièrement vigilent lors des négociations relatives à la répartition du contingent canadien entre les provinces.

Dans les cinq prochaines années, la production canadienne d'oeufs de consommation devrait peu varier au cours des prochaines années. Si le Québec maintient son niveau actuel d'utilisation du contingent canadien, la production devrait se situer à environ 70 millions de douzaines d'ici la fin de la décennie.

Cependant, la politique fédérale de transport des grains de l'Ouest pourrait peut-être affecter l'évolution du secteur de la production à moyen et à long termes. En effet, cette politique aurait

pour effet d'abaisser le prix des céréales disponibles dans les provinces des Prairies. C'est donc dire que dans le secteur des oeufs, les producteurs de l'Ouest pourraient renforcer leur position concurrentielle en produisant à meilleur coût qu'au Québec. Cette situation pourrait créer certaine difficulté dans le partage, entre les provinces, du marché canadien dans la mesure où ce partage serait basé sur les avantages comparatifs de production et compte tenu de la volonté de plusieurs provinces de développer leur propre agriculture.

CHAPITRE IV

LA TRANSFORMATION DES OEUFS DE CONSOMMATION

CHAPITRE IV: LA TRANSFORMATION DES OEUFS DE CONSOMMATION

Au Québec, l'industrie de la transformation des oeufs comptait un seul établissement en 1984. Le Canada compte un total de 12 établissements dont 7 en Ontario et 2 au Manitoba. L'activité de cette industrie consiste à casser les oeufs en coquille qui sont transformés en produits liquides, congelés ou déshydratés. Les types de produits fabriqués sous chacune de ces formes sont les oeufs entiers, le jaune et le blanc d'oeuf. Les usines de décoquillage approvisionnent le marché de la transformation alimentaire.

Le secteur de la transformation des oeufs joue trois rôles importants:

1) L'établissement du marché des produits d'oeufs favorise le développement de la demande d'oeufs en coquille.

2) Historiquement, les achats d'oeufs par les transformateurs ont permis d'améliorer la qualité des oeufs consommés à l'état frais en dirigeant les oeufs de moindre qualité vers la transformation.

3) Le marché de la transformation procure un débouché aux surplus périodiques de la production d'oeufs. Les oeufs étant une denrée périssable, les surplus de production ne peuvent être entreposés très longtemps. Ces surplus sont donc orientés vers le décoquillage.

4.1 Les produits d'oeufs

Le cassage des oeufs est généralement fait à la machine. Les oeufs liquides sont mélangés dans un réservoir d'acier inoxydable, dans lequel le jaune ou le blanc d'oeuf est homogénéisé, filtré pour enlever les morceaux de coquilles, et enfin pasteurisé et empaqueté. Les oeufs entiers, de même que le jaune et le blanc séparés, peuvent être préparés de cette manière.

Les oeufs liquides sont généralement commercialisés dans des réservoirs d'acier inoxydable réfrigérés à une température de 0°C ou légèrement inférieur afin d'empêcher la croissance des bactéries avant l'expédition.

Les oeufs liquides peuvent aussi être congelés. Ils sont alors placés dans un congélateur maintenu à -18°C. La plupart des utilisateurs d'oeufs congelés considèrent que la qualité du produit est

meilleure si la congélation est faite environ un mois avant l'utilisation. Les oeufs congelés sont surtout vendus dans des chaudières de plastique d'un poids de 38 livres (17,2 kg) qui sont réutilisables. Ils peuvent aussi être commercialisés dans des contenants de métal ou de polyéthylène qui peuvent résister à la congélation et à la décongélation.

Les oeufs liquides peuvent aussi être déshydratés. Les oeufs en poudre permettent de réaliser des économies au niveau de l'emballage et du transport. Il faut environ 4 kg d'oeufs entiers liquides pour faire 1 kg d'oeuf entier déshydraté, 2,3 kg de jaune d'oeuf liquide pour faire 1 kg de jaune d'oeuf en poudre, et 8,1 kg de blanc d'oeuf liquide pour faire 1 kg de blanc d'oeuf déshydraté.

4.2 Structure de l'industrie

Il y avait trois entreprises de cassage d'oeufs au Québec en 1976. En 1984, une seule entreprise s'adonnait à cette activité. Aucune donnée statistique ne permet de tracer l'évolution de la production d'oeufs transformés. Selon certaines informations, la production au cours des dernières années aurait varié de 2 à 3 millions de kilogrammes (équivalent liquide). Cette production est constituée d'oeufs

congelés et liquides seulement. Il ne se fait pas de production d'oeufs déshydratés au Québec. Au Canada, il n'y avait que 4 usines de décoquillage disposant de l'équipement nécessaire pour effectuer la déshydratation des oeufs.

La production canadienne d'oeufs transformés connaissait une croissance de 47% durant la période de 1976 à 1984, passant de 16,4 à 24,2 millions de kilogrammes. La valeur des livraisons de l'industrie passait de 15 à 38 millions $. La production québécoise représentait environ 10% de la production canadienne durant cette période.

4.3 Les approvisionnements

Une des responsabilités de l'Office canadien de commercialisation des oeufs est de veiller à ce que la production d'oeufs soit suffisante pour répondre aux besoins non seulement du marché frais mais également à ceux des transformateurs d'oeufs (casseries). Les excédents sur le marché des oeufs frais constituent la source première d'approvisionnement en oeufs pour les usines de décoquillage. L'OCCO achète les excédents de catégorie A et les offre aux transformateurs canadiens d'oeufs. Généralement, une très faible quantité de ces oeufs retourne sur le marché frais (de 1% à 2%). Pour veiller à ce que la plupart des oeufs ne reviennent pas sur le marché frais, les coquilles portent une tache faite avec de la teinture. S'il arrivait un manque d'oeufs

excédentaires dans une province, l'OCCO se charge d'expédier les oeufs destinés au décoquillage provenant des autres provinces canadiennes.

L'OCCO a approvisionné environ 75% des besoins en oeufs des usines de décoquillage du Canada ces dernières années. Ces usines utilisent surtout des oeufs de catégorie A (achetés de l'OCCO) alors qu'environ 20% à 30% de leurs achats sont des oeufs de catégorie B ou C ou non classés.

4.4 L'utilisation des oeufs transformés

Les oeufs transformés sont utilisés par l'industrie de la transformation alimentaire. Le tableau 20 présente les utilisateurs et les usages les plus courants des produits d'oeufs.

Une quantité très importante de produits d'oeufs est utilisée en pâtisserie pour la fabrication de mélange à pâte destiné à la confection de gâteaux. En 1982, cette industrie aurait acheté plus de 3,5 millions de kilogrammes d'oeufs soit environ 65% des besoins totaux du Québec en oeufs transformés. Parmi les autres utilisateurs d'oeufs transformés, on retrouve les restaurants, les fabricants de pâtes alimentaires, de mayonnaise, etc. Très peu sont utilisés en boulangerie.

TABLEAU 20

—USAGERS ET EMPLOIS DES PRODUITS DES OEUFS

	CONGELÉS			LIQUIDES			DÉSHYDRATÉS		
	Oeuf entier	Jaune	Blancs	Oeuf entier	Jaune	Blancs	Oeuf entier	Jaune	Blancs
INDUSTRIE DE L'ALIMENTATION									
BOULANGERIES	•	•	•	•	•	•	•	•	•
RESTAURANTS	•	•	•	•	•	•			
FAB. DE PETITS GÂTEAUX	•	•	•	•	•	•	•	•	•
CONFISERIES			•			•			•
NOURRITURE POUR BÉBÉS	•	•		•	•				
MERINGUES			•			•			•
GLAÇAGES			•			•			•
DESSERTS CONGELÉS	•	•	•	•	•	•			
BOISSONS	•	•	•	•	•	•			•
PRODUITS LAITIERS	•	•		•	•		•	•	
PRODUITS POUR CAMPEURS							•		
PRODUITS ALIMENTAIRES									
MÉLANGES POUR PÂTES SUCRÉES	•	•		•	•		•	•	
MÉLANGES DÉSHYDRATÉS							•	•	•
MÉLANGES POUR INSTITUTIONS	•	•	•	•	•	•	•	•	•
MACARONI		•			•			•	
BEIGNETS		•			•			•	
MAYONNAISE	•	•		•	•		•	•	
NOUILLES	•	•		•	•		•	•	
ASSAISONNEMENTS POUR SALADES		•			•			•	
SOUPES		•			•			•	
LIANTS POUR VIANDE			•			•			•
AUTRES USAGES									
SHAMPOOINGS	•	•	•	•	•	•	•	•	•
NOURRITURE POUR ANIMAUX FAMILIERS	•	•		•	•		•	•	
NOURRITURE POUR ANIMAUX	•			•			•		
USAGES PHARMACEUTIQUES	•		•	•		•	•		
TANNAGE DU CUIR			•			•			•
ADHÉSIFS			•			•			•
LITHOGRAPHIE			•			•			•

Source: Agriculture Canada, Oeufs et produits des oeufs, Publication 1498, 1973, p. 54.

Le marché de la transformation alimentaire compte un très grand nombre d'entreprises utilisant des produits d'oeufs. Les quatres plus importantes entreprises au Québec sont Vachon, Stuart, Aliment Steinberg et Kraft.

4.5 Le degré d'autosuffisance en oeufs transformés

Selon toute vraisemblance, le degré d'autosuffisance du Québec en oeufs transformés aurait atteint près de 50% ces dernières années. Cette situation s'explique par le fait que les usines de décoquillage se sont historiquement installées à proximité des sources d'approvisionnement en matière première. Or, comme on le sait, le degré d'autosuffisance du Québec en matière d'oeufs en coquille se situe à environ 67%. Par conséquent, les excédents d'oeufs dirigés vers le secteur de la transformation sont, toute proportion gardée, moindres au Québec qu'en Ontario et au Manitoba, provinces où les surplus d'oeufs sont les plus importants au Canada. C'est ce qui expliquerait pourquoi l'industrie du décoquillage s'est installée principalement dans ces deux provinces. Les importations québécoises d'oeufs transformés proviennent surtout de l'Ontario.

4.6 Perspectives d'avenir

La forte croissance de la demande d'oeufs transformés au cours des 20 dernières années a probablement été favorisée en partie

par la prolifération des aliments transformés dont les ingrédients peuvent inclure des oeufs.

Au Canada, ces dernières années, la demande d'oeufs liquides a plus que doublé. Elle passait de 2,5 à 6,1 millions de kilogrammes entre 1976 et 1983. Au Québec, la demande d'oeufs liquides aurait suivi la même tendance. Cette croissance devrait se poursuivre parce que les petits utilisateurs d'oeufs transformés (de 2 000 à 5 000 kg par semaine) semblent utiliser de plus en plus des oeufs liquides au lieu des oeufs congelés pour des raisons de commodité et de coût plus avantageux.

Durant la période étudiée, les besoins en oeufs congelés sont demeurés plutôt stables alors que la demande d'oeufs en poudre connaissait une légère croissance. C'est donc le marché des oeufs vendus sous forme liquide qui a pris le plus d'expansion dans le secteur des oeufs transformés.

Ce marché occupait en 1983, 25% des besoins totaux d'oeufs transformés (sur une base d'équivalent liquide) comparativement à 14% en 1977. Les oeufs congelés occupaient 45% du marché total et les oeufs en poudre 29% en 1983.

Le marché de la transformation alimentaire est en pleine expansion. La popularité toujours grandissante des aliments transformés et le développement de nouveaux produits à base d'oeufs ou incluant des oeufs dans leurs ingrédients va permettre d'accroître les besoins en oeufs transformés à l'avenir. Il existe donc un marché potentiel intéressant pour les transformateurs d'oeufs, tant au Québec qu'au Canada.

CHAPITRE V

LES MARCHÉS DE LA VOLAILLE

CHAPITRE V: LES MARCHÉS DE LA VOLAILLE

La consommation de viande est élevée au Québec. Celle de la chair de volailles est de 26 kilogrammes par personne en 1984. Elle suit en importance celle du boeuf (43 kg) et du porc (29 kg) sur le menu des québécois. Au Canada, elle se situe à 24 kg et aux États-Unis, à 30 kg par personne.

La consommation québécoise par habitant est estimée à partir de la consommation apparente canadienne ajustée selon un "facteur goût" calculé à partir des enquêtes sur les dépenses alimentaires des familles au Canada.

Le tableau 21 montre l'évolution de la consommation québécoise et canadienne de chair de volailles par personne pour la période de 1976 à 1984. Les fluctuations observées sont surtout attribuables à la consommation de poulets qui représente environ 80% de la consommation totale de volailles. Au Québec, les consommations de poulets et de poules ont progressé de 16% et 7% respectivement alors que celle du dindon régressait de 18%.

TABLEAU 21

Consommation annuelle par personnne de chair de volailles
au Québec et au Canada, de 1976 à 1984

Année	CONSOMMATION QUÉBÉCOISE				CONSOMMATION CANADIENNE			
	Poulet	Poule	Dindon	Totale	Poulet	Poule	Dindon	Totale
	- kilogrammes (poids éviscérés) -							
1976	18,26	1,50	3,59	23,35	14,63	1,20	4,17	20,0
1977	18,74	1,50	3,97	24,21	15,32	1,23	4,16	20,71
1978	19,12	1,48	4,33	24,93	15,97	1,24	4,14	21,35
1979	20,97	1,32	3,96	26,25	17,64	1,11	4,08	22,83
1980	20,29	1,49	3,82	25,60	17,19	1,26	4,26	22,71
1981	19,96	1,56	3,41	24,93	17,04	1,33	4,15	22,52
1982	20,07	1,65	2,95	24,67	17,26	1,41	3,95	22,62
1983	20,05	1,87	3,04	24,96	17,24	1,61	4,06	22,91
1984	21,15	1,63	2,95	25,73	18,19	1,40	3,95	23,54

Sources:
- Statistique Canada, Consommation apparente des aliments par personne au Canada, catalogue 32-230.
- Agriculture Canada, Revue du marché avicole.
- Statistique Canada, Dépenses alimentaires des familles au Canada, catalogue 62-554.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction de la planification et Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

5.1 Facteurs reliés à l'évolution de la consommation

De nombreux facteurs ont contribué à modifier les habitudes de consommation alimentaire surtout depuis le début des années 1970. Mentionnons, entre autres, les variations de prix relatifs des aliments et de leurs produits de remplacements, la progression du revenu réel disponible, l'évolution des goûts et des préférences des consommateurs et leurs préoccupations en matière de santé.

5.1.1 Le prix des biens de consommation

La demande d'un produit est affectée par son propre prix et par celui des biens substituts. Une étude (1) établissait que les variations de prix du poulet avaient un effet modéré sur l'évolution de sa consommation et que la demande de dindons réagissait davantage aux changements de son prix. Cette étude portait sur la période de 1957 à 1972 et les résultats obtenus à l'époque peuvent être moins applicables ces dernières années. En effet, depuis ce temps, divers facteurs ont pu influencer la structure de la demande de viande: par exemple, le niveau plus élevé du prix des viandes; le taux d'inflation plus élevé a réduit le pouvoir d'achat du consommateur; une plus grande préoccupation du consommateur à l'égard du prix de la viande. Ces quelques facteurs auraient apparamment accru la facilité de substitution entre le boeuf, le porc et le poulet.

---

(1) Z.A. Hasson et S.R. Johnson, "La demande des principaux produits alimentaires au Canada", Agriculture Canada, 1976.

Selon une étude américaine(1) plus récente, une hausse de 10% du prix de la volaille entraînerait une baisse de la consommation de 8,9%. Aucune étude canadienne récente ne permet de vérifier l'influence actuelle d'une variation du prix de la volaille sur l'évolution de sa consommation.

Une variation du prix relatif du poulet par rapport à ceux de ses deux principaux substituts (boeuf et porc) provoque généralement un déplacement de la demande des consommateurs. Entre 1976 et 1979, le prix à la consommation du poulet a augmenté de 29%, celui du porc de 15% et celui du boeuf de 105% (tableau 22). Le consommateur a été sensible à ces variations de prix puisqu'il accroissait sa demande de poulets de 15% et celle du porc de 16%, pendant que sa demande de boeufs régressait de 25%. Entre 1979 et 1981, le prix à la consommation du poulet augmentait plus rapidement (28%) que celui du boeuf (11%) et du porc (14%), ce qui provoquait une baisse de la demande de poulets. Enfin, de 1981 à 1983, les prix plus stables des viandes de boeuf et de poulet contribuaient à maintenir la demande de ces produits.

A plus long terme, la plus grande efficacité de la production de volailles a été bénéfique au consommateur. Le coût de production à la ferme serait plus élevé aujourd'hui s'il n'y avait pas eu

---

(1) Richard C. Haidacher and others, "Consumer Demand for Red Meats, Poultry and Fish", U.S.D.A., sept. 1982.

TABLEAU 22

Indices des prix à la consommation pour les viandes de poulet, de dinde, de boeuf et de porc, de 1976 à 1984
(1971=100)

Année	POULET		DINDE		BOEUF		PORC	
	Indices	Taux de variation	Indices	Taux de variation	Indices	Taux de variation	Indices	Taux de variation
		- % -		- % -		- % -		- % -
1976	188,7	-	195,1	-	129,1	-	208,2	-
1977	190,0	0,7	194,1	-0,51	137,4	6,4	203,8	-2,1
1978	220,6	16,1	215,7	11,1	200,7	46,1	235,3	15,4
1979	243,0	10,2	263,1	22,0	264,0	31,5	239,0	1,6
1980	261,5	7,6	253,8	-3,5	286,7	8,6	237,1	-0,8
1981	311,2	19,0	274,9	8,3	294,0	2,5	272,8	15,1
1982	319,3	2,6	302,9	10,2	292,2	-0,6	317,5	16,4
1983	330,8	3,6	308,6	1,9	294,2	0,7	318,6	0,4
1984	352,6	6,6	323,1	4,7	313,6	6,6	324,7	1,9

Sources: - Agriculture Canada, Guide la consommation, des dépenses et des prix alimentaires, 1984.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

d'amélioration de la productivité (meilleur taux de conversion alimentaire, meilleur contrôle des maladies et amélioration des techniques d'élevage). Favorisé par un meilleur contrôle des coûts de production à la ferme, le prix de détail de la volaille a progressé beaucoup moins rapidement que celui du boeuf ou du porc. Ainsi, entre 1950 et 1984, l'indice des prix à la consommation augmentait de 159% pour la volaille comparativement à 455% pour le boeuf et 294% pour le porc.

5.1.2 Le niveau du revenu des familles

Selon l'étude de Hassan et Johnson(1), la demande de volailles est peu reliée aux variations du revenu des consommateurs. D'après une enquête (2), il semble que les dépenses des familles pour la volaille fraîche ou congelée achetée au magasin varient peu à mesure que s'accroît le revenu des familles (pour une taille donnée de la famille).

Une augmentation du revenu familial se traduit généralement par une demande accrue des services dans le secteur alimentaire. L'enquête sur les dépenses alimentaires des familles indique que les

---

(1) Z.A. Hassan et S.R. Johnson, op. cit.
(2) Statistique Canada, Dépenses alimentaires des familles au Canada, catalogue 62-554.

groupes à revenu supérieur, surtout ceux à petite famille, consacrent une partie beaucoup plus importante de leurs dépenses alimentaires à des repas pris à l'extérieur de la maison.

5.1.3 Évolution des besoins des consommateurs

La hausse du revenu réel moyen disponible conjuguée à l'augmentation du nombre de femmes au travail et la réduction de la taille des familles a fait naître une demande en aliments plus faciles à préparer à la maison et a de plus incité les gens à manger plus souvent à l'extérieur du foyer. Le poulet a été favorisé par cette dernière tendance.

Bien que le prix relatif du poulet ait pu favoriser en partie la progression de sa consommation ces 20 dernières années, les facteurs qualitatifs ont pris une importance primordiale. Ces dernières années, le poulet a acquis progressivement une image d'aliment service, c'est-à-dire de produit susceptible de faciliter la consommation. Les consommateurs recherchent de plus en plus ces types d'aliments prêts à l'emploi ou tout simplement plus faciles d'utilisation.

Ainsi, la progression récente de la consommation de poulets est due en grande partie à ce phénomène et s'explique par une forte

diversification des caractéristiques des produits offerts sur le marché: développement des poulets cuits ou prêts à cuire, des croquettes, des morceaux prédécoupés et préemballés. Quoique cette diversification se traduise par un enchérissement moyen du produit, les consommateurs ont tout de même augmenté leurs achats en raison d'une meilleure perception des qualités du produit et notamment de sa qualité d'usage.

5.1.4 Facteur de santé et de nutrition

Les consommateurs sont de plus en plus conscients du rapport entre un régime alimentaire équilibré et une bonne santé. Ces éléments semblent prendre de plus en plus d'importance dans les habitudes de consommation alimentaire. L'avènement d'habitudes alimentaires plus saines est un phénomène relativement récent qui peut être confirmé par l'accroissement de la consommation de poulets au détriment des viandes rouges ces dernières années.

5.2 La consommation hors foyer

La croissance du secteur de la restauration a été remarquable durant les années 1970. La part des aliments consacrée à la restauration passait de 22% en 1969 à 28,2% en 1976 au Canada. En 1982, les familles canadiennes des centres urbains dépensaient en moyenne 74,96$

par semaine à l'achat d'aliments dont 21,14$ étaient consacrés à des aliments achetés à l'extérieur du foyer, soit 28,7% du budget alimentaire. Au Québec, les recettes totales du secteur de la restauration sont passées de 1,6 milliard $ en 1979 à 2,6 milliards $ en 1984, une croissance de 62%.

Le secteur de la restauration à service rapide a été un des plus dynamiques du marché des services alimentaires ayant été perçu comme un moyen d'économiser temps et argent. En 1976, ce secteur représentait 12,6% de la restauration au Québec (18,2% au Canada). Il semble, d'après les observateurs de l'industrie, que la part de la restauration-minute atteignait environ 15% de la restauration totale en 1983.

Le poulet occupe une place importante dans le secteur de la restauration-minute. L'installation de rôtisseries spécialisées à travers toute l'Amérique du Nord a contribué grandement à l'accroissement de la consommation de chair de volailles. Au Québec, entre 1976 et 1981, le nombre d'établissements avec franchise dont la spécialité est la vente de poulets s'est accrue de 140% passant de 116 à 279, pendant que les franchises d'établissement spécialisé dans le hambourgeois n'augmentaient que de 55%.

Des changements importants sont survenus à l'intérieur du secteur de la restauration rapide. La popularité du traditionnel hambourgeois tend à s'atténuer en faveur de nouveaux mets à base de poulet tels les brochettes, les sandwiches et les croquettes de poulets. En effet, les chaînes de restauration-minute, qui par le passé vendaient presque exclusivement des hambourgeois, ont procédé ces dernières années au lancement de produits à base de poulet. Ainsi, les chaînes de restaurants tels que McDonald, Burger King, Wendy's et Harvey's ont toutes offert de nouveaux produits de poulet. En outre, face à cette concurrence, les chaînes déjà axées sur le poulet telles que le Poulet Frit Kentucky, le Chalet Suisse et St-Hubert, ont considérablement intensifié leurs ventes à la faveur de nouveaux produits ou de nouveaux établissements. Le facteur dominant a toutefois été le lancement des "croquettes de poulet" par la société McDonald. En 1984, celle-ci devait acheter 40 millions de kilogrammes de poulet (poids éviscéré) pour répondre à la demande canadienne. Depuis le lancement des "croquettes" aux États-Unis en août 1983, cette société est devenue le deuxième plus grand vendeur de poulets au monde (précédée de Poulet Frit Kentucky).

5.3 Structure de la demande

Au milieu des années 1970, l'industrie de la transformation de la volaille offrait aux consommateurs principalement des oiseaux

entiers et des découpes, soit à l'état frais ou congelé. Les abattoirs ont eu tendance à congeler ce qu'ils ne pouvaient vendre sur le marché frais plutôt que de l'écouler en baissant le prix de la volaille fraîche. L'industrie cherchait à promouvoir la vente de poulets congelés.

Cette situation s'est modifiée depuis. La vente de poulets à l'état frais s'est accentuée au niveau du détail, particulièrement pour les oiseaux entiers. Les transformateurs préfèrent de plus en plus passer un rabais au consommateur plutôt que d'accumuler des inventaires lorsqu'il se présente un surplus occasionnel entre la production et la consommation.

Le poulet congelé devient plus rare dans les rabais offerts par les détaillants et il est dirigé surtout au commerce institutionnel et à l'exportation comme excédents d'inventaire.

Pour ce qui est des découpes de poulets, la congélation semble avoir attiré le consommateur et encore plus l'institutionnel, par la présentation de découpes calibrées et congelées individuellement.

Pour le dindon, la vogue est au congelé pour les oiseaux entiers. Les découpes de dindes sont aussi offertes à l'état frais de même qu'à l'état congelé.

En ce qui concerne les produits surtransformés, il y en avait peu de disponibles au Québec il y a quelques années. Aujourd'hui, il y a toute une gamme de produits de volailles surtransformés disponibles tant sur le marché de détail que de celui des institutions. Par exemple, nous trouvons des rôtis de dindon, crus ou cuits, des cubes et des morceaux de poulet et de dindon, crus ou cuits. Les bâtonnets de poulet, les saucisses à base de poulet ou de dindon et le saucisson de dindon ont fait leur apparition un peu partout ces dernières années.

Le développement de nouveaux produits de volailles a amené nécessairement une demande plus forte pour certaines parties de la carcasse de poulet, particulièrement la viande de poitrine. Les transformateurs n'épargnent aucun effort pour trouver de nouveaux débouchés pour les autres parties de poulet. C'est ainsi, par exemple, que la viande désossée mécaniquement, qui provient des cous et des dos, connaît maintenant une demande accrue pour des produits de charcuterie.

Il y a maintenant à la disposition du consommateur, dans les comptoirs de charcuterie, des produits de chair de volailles pouvant être compétitifs à la charcuterie traditionnelle au porc et au boeuf. Par exemple, on y trouve du dindon roulé à saveur de jambon, fait de chair de la cuisse naturellement salée et fumée, ainsi que du dindon roulé cuit et fumé. Certains de ces produits sont tranchés à l'avance pour plus de commodité et un petit nombre d'entre eux sont emballés

sous vide. Le consommateur a réservé un accueil favorable à ces nouveaux produits car certains sont plus riches en protéines que les produits classiques de charcuterie.

La dinde traditionnelle délaissée par plusieurs est aujourd'hui remplacée par les produits transformés. Ceux-ci sont très en demande dans les restaurants, hôtels, institutions et cafétérias depuis quelques années.

La dinde entière congelée cède un peu de place dans le supermarché à ces nouveaux produits. Les consommateurs ont commencé à apprécier les rôtis de dindon et les dindons entiers désossés et débarassés de leur gras et de leur cartilage. La chair de la cuisse est placée dans la cavité de la poitrine et on conserve la peau naturelle pour faciliter la manutation et le tranchage. Les rôtis de dindon sont vendus prêts à cuire ou prêts à servir et on les retrouve au comptoir d'aliments congelés. Parmi les autres produits transformés actuellement offerts, mentionnons les roulés et les tranches panées congelées et prêtes à servir.

5.4 Formation des prix à la consommation

Au Québec, le prix de la volaille versé au producteur ou le prix payé à la ferme est déterminé par négociation entre la Fédération

des producteurs de volailles du Québec et l'Association des abattoirs avicoles du Québec. Le prix de détail ne fait l'objet d'aucune réglementation.

5.4.1 Le prix de gros et la marge des grossistes(1)

Le prix de gros(2) n'est pas seulement déterminé par les coûts des facteurs de production et du conditionnement des transformateurs. Il est influencé par le niveau des inventaires, par la disponibilité du produit intérieur(3) et la demande des détaillants.

Par suite de l'établissement des contingents de production, il peut résulter une surproduction (accumulation des stocks) ou une sous-production (épuisement des stocks) par suite du changement des conditions du marché. Dans une certaine mesure, les inventaires constituent un régulateur entre les périodes de production excédentaires et

---

(1) Toutes les données statistiques sur les prix et les marges bénéficiaires au Québec et en Ontario proviennent d'Agriculture Canada. Les prix à la ferme publiés ne correspondent pas nécessairement aux prix réels perçus par les producteurs car certains abattoirs verseraient une prime à ceux-ci (voir section 6.3 et 7.4.2 de ce document).

(2) Le prix de gros est le prix de la volaille éviscérée (fraîche ou congelée), emballée en caisses régulières de gros pour fins de vente au détail.

(3) Avant le 22 octobre 1979, les importations de poulets n'étaient pas réglementées. Depuis lors, celles-ci sont contingentées et elles servent à compléter les besoins qui ne sont pas comblés par la production intérieure. Les importations de dindons sont contingentées depuis 1974.

déficitaires et le prix de gros est affecté par le jeu de l'offre et de la demande. Par conséquent, il varie plus que le prix payé au producteur.

Au Québec, le prix de gros du poulet à griller de moins de 1,8 kilogramme, catégorie A, éviscéré, était de 2,30 $ le kilogramme en 1984 comparativement à 2,28 $ en Ontario et 1,60 $ aux États-Unis (tableau 23). Au cours de la période étudiée, l'écart entre le prix de gros du Québec et de l'Ontario a été d'environ 5 ¢ le kilogramme sauf depuis 1983 où il a été inférieur à 2 ¢ le kilogramme. Par rapport aux États-Unis, cet écart, qui était d'environ 50 ¢ entre 1976 et 1980, s'est accentué à plus de 70 ¢ à partir de 1981.

La marge brute des grossistes est l'écart entre le prix de gros et le prix au producteur. De 1976 à 1984, la marge brute du Québec pour le poulet à griller est passée de 46 ¢ à 74 ¢ le kilogramme, soit une augmentation de 61%. En Ontario, elle est passée de 38 ¢ à 68 ¢, une hausse de 80% alors qu'aux États-Unis cette marge, qui était beaucoup moins élevée, passait de 20 ¢ à 32 ¢. En 1984, ces marges représentaient 32% du prix de gros au Québec, 30% en Ontario et 20% aux États-Unis.

En 1984, le prix de gros du dindon à griller de 5 kilogrammes et moins, catégorie A, éviscéré et vendu à l'état frais était de 2,54 $ au Québec, 2,57 $ en Ontario et 2,12 $ aux États-Unis (tableau

TABLEAU 23

Évolution des marges brutes des grossistes et détaillants pour la vente de poulets à griller au Québec, en Ontario et aux États-Unis, de 1976 à 1984

Année	PRIX A LA FERME(1)			PRIX DE GROS			MARGE BRUTE: GROSSISTES			PRIX DE DÉTAIL			MARGE BRUTE: DÉTAILLANTS		
	Québec	Ontario	États-Unis(2)	Québec	Ontario	États-Unis(2)	Québec	Ontario	États-Unis(2)	Québec	Ontario	États-Unis(2)	Québec	Ontario	États-Unis(2)
	- ¢ le kilogramme (poids éviscéré) -														
1976	95,8	101,1	67,3	141,5	138,7	87,3	45,7	37,6	20,0	186,3	180,3	129,9	44,8	41,6	42,6
1977	98,8	100,2	73,5	139,1	131,2	95,7	40,3	31,0	22,2	189,4	174,4	140,9	50,3	43,2	45,2
1978	107,0	108,2	88,5	159,0	155,6	111,9	52,0	47,4	23,4	215,6	203,0	167,3	56,6	47,4	55,4
1979	114,0	117,0	89,5	164,5	155,0	114,7	50,5	38,0	25,2	233,9	225,9	174,8	69,4	70,9	60,1
1980	120,8	125,8	95,5	164,8	160,8	120,6	44,0	35,0	25,1	256,9	253,0	185,2	92,0	92,2	64,6
1981	141,1	146,7	98,7	207,2	200,2	122,4	66,1	53,5	23,7	314,7	303,5	194,7	107,5	103,3	72,3
1982	137,3	142,9	97,6	199,6	191,4	119,7	62,3	48,5	22,1	298,1	298,1	194,7	98,5	106,7	75,0
1983	140,0	143,7	105,6	209,3	208,0	134,0	69,3	64,3	28,4	324,6	313,1	197,5	115,3	105,1	63,5
1984	153,3	157,5	127,1	230,4	228,6	158,7	77,1	71,1	31,6	327,2	336,2	232,3	96,8	107,6	73,7

(1) Calculés à partir d'un facteur de conversion de 75% entre le poids vivant et éviscéré.
(2) Les prix américains sont convertis en dollars canadiens.

Sources: - Agriculture Canada, Revue annuelle du marché avicole.
- United States Department of agriculture, Poultry and Egg Situation and Livestock and Poultry.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

TABLEAU 24

Évolution des marges brutes des grossistes et des détaillants
pour la vente de dindons à griller au Québec, en Ontario et aux États-Unis, de 1976 à 1984

Année	PRIX A LA FERME(1)			PRIX DE GROS			MARGE BRUTE: GROSSISTES			PRIX DE DÉTAIL			MARGE BRUTE: DÉTAILLANTS		
	Québec	Ontario	États-Unis(2)	Québec	Ontario	États-Unis(2)	Québec	Ontario	États-Unis(2)	Québec	Ontario	États-Unis(2)	Québec	Ontario	États-Unis(2)
	- ¢ le kilogramme (poids éviscéré) -														
1976	120,6	126,0	85,3	177,0	173,0	106,0	56,4	47,0	20,7	206,0	206,0	151,0	29,0	31,0	45,0
1977	122,7	129,5	100,7	173,0	170,0	127,0	50,3	40,5	26,3	200,0	204,0	165,0	27,0	34,0	38,0
1978	129,2	134,9	130,3	194,0	190,0	168,0	64,8	55,1	37,7	235,0	230,0	205,0	41,0	40,0	37,0
1979	144,5	151,0	134,6	225,9	215,0	175,9	81,4	65,0	41,3	277,4	289,2	227,8	51,1	73,0	51,9
1980	150,2	159,5	127,3	n.d.	n.d.	163,9	-	-	36,6	273,0	277,4	228,8	n.d.	n.d.	64,9
1981	169,0	182,8	125,3	227,2	225,2	160,4	58,2	42,4	35,1	306,8	288,3	258,2	79,6	63,1	98,0
1982	170,0	180,9	132,7	237,8	225,6	165,4	67,8	44,7	32,7	317,8	302,9	251,9	80,0	77,3	86,5
1983	164,1	175,1	121,3	224,2	233,2	164,4	60,1	58,1	43,1	322,2	312,7	249,1	98,0	79,5	84,7
1984	179,1	189,4	165,3	253,6	257,3	212,4	74,5	67,9	47,1	351,1	329,4	281,7	97,5	72,1	69,3

(1) Calculés à partir d'un facteur de conversion de 81% entre le poids vivant et éviscéré.
(2) Les prix américains sont convertis en dollars canadiens.

Sources: - Agriculture Canada, Revue annuelle du marché avicole.
- United States Department of agriculture, Poultry and Egg Situation and Livestock and Poultry.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

24). La marge brute des grossistes québécois a dépassé en moyenne 60 ¢ entre 1976 et 1984. En 1984, les marges bénéficiaires des détaillants représentaient 29% du prix de gros au Québec, 26% en Ontario et 22% aux États-Unis.

5.4.2 Le prix de détail et la marge brute des détaillants

En plus des disponibilités totales du produit, des coûts de revient au niveau des transformateurs, des frais de commercialisation, plusieurs autres facteurs peuvent influencer les prix de détail. Il y a, entre autres à court terme, le prix et la quantité disponible des viandes substituts et le degré de concurrence entre les détaillants sur le marché local. Sur ce dernier point, les détaillants en produits alimentaires offrent périodiquement des rabais sur la viande de poulet afin d'attirer une clientèle plus nombreuse.

A long terme, les prix de détail et la demande sont influencés par les goûts du consommateur, le revenu disponible et les cycles d'approvisionnement des autres types de viandes.

Le prix de détail du poulet à griller de 1,8 kilogramme et moins, vendu à l'état frais, est généralement plus élevé au Québec qu'en Ontario ou aux États-Unis (tableau 23). Toutefois en 1984, le prix moyen au Québec était inférieur de 9¢ par rapport au marché de l'Ontario.

Au cours de la période de 1976 à 1984, la marge brute des détaillants(1) québécois augmentait de 116%. Elle représentait 30% du prix de détail en 1984. En Ontario, les marges des détaillants ont été parfois supérieures ou inférieures à celles du Québec, selon les années. Aux États-Unis, elles étaient beaucoup plus faibles, particulièrement à partir de 1980. En 1984, les marges ontariennes et américaines représentaient 31% du prix de détail.

Le prix de détail du dindon à griller de 5 kilogrammes et moins, éviscéré et congelé, a été inférieur ou supérieur, selon les années, par rapport au marché ontarien (tableau 24). La marge des détaillants québécois s'est considérablement accrue entre 1976 et 1984 passant de 29 ¢ à 98 ¢. Celle-ci représentait 28% du prix de détail en 1984 et 14% en 1976. En Ontario, les marges des détaillants ont été égales ou supérieures à celles du Québec de 1976 à 1979 et par la suite, elles étaient inférieures.

5.5 Les échanges commerciaux

En 1984, le déficit commercial en volailles et produits de volailles s'élevait à 8 500 tonnes (poids éviscéré). Le déficit en poulet était de 6 500 tonnes, celui de la poule de 4 500 tonnes. Quant au

---

(1) Différence entre le prix de gros et le prix de détail.

dindon, il y a avait un surplus de 2 500 tonnes. Le degré d'autosuffisance en chair de volailles du Québec était d'environ 95% (tableau 25). Ce taux a peu varié durant la période de 1976 à 1984.

5.5.1 Le commerce international

Les échanges commerciaux sur le marché international sont plutôt faibles et se font surtout avec les États-Unis. Pour 1976-1984, les importations combinées de volailles vivantes et éviscérées ont varié de 4 500 à 8 000 tonnes (tableau 26). Le poulet est pratiquement la seule volaille importée au Québec.

Les exportations québécoises sont très faibles. Elles n'ont pas dépassé 3 200 tonnes pour la période étudiée. Une situation de faible position concurrentielle de l'industrie québécoise rend très difficile l'accès sur les marchés extérieurs, de la volaille du Québec de même que celle du Canada.

5.5.2 Le commerce interprovincial

Les statistiques disponibles sur les mouvements interprovinciaux ne portent que sur la volaille vivante. Aucune donnée relative aux expéditions de volailles abattues n'est disponible. Il est toutefois possible d'estimer leur importance. D'une part, les renseigne-

TABLEAU 25

Consommation totale et degré d'autosuffisance en chair de volailles au Québec, de 1976 à 1984

ANNÉE	POULET		POULE		DINDON		TOTAL CHAIR DE VOLAILLES	
	Consommation totale	Degré d'autosuffisance	Consommation totale	Degré d'autosuffisance	Consommation totale	Degré d'autosuffisance	Consommation totale	Degré d'autosuffisance
	tonnes(1)	- % -	tonnes(1)	- % -	tonnes(1)	- % -	tonnes(1)	- % -
1976	113 851	96,0	9 353	55,1	22 380	95,4	145 582	93,2
1977	117 762	98,4	9 426	55,3	25 019	88,3	152 207	94,3
1978	120 494	97,8	9 327	54,1	27 287	74,5	157 108	91,6
1979	132 929	96,4	8 367	55,3	25 102	95,6	166 398	94,3
1980	129 572	99,9	9 515	54,9	24 394	97,8	163 481	97,0
1981	128 502	97,7	10 043	54,4	21 954	98,6	160 499	95,1
1982	130 053	98,7	10 692	52,3	19 116	119,7	159 861	98,1
1983	130 604	92,6	12 181	45,4	19 802	113,3	162 487	92,2
1984	138 442	95,5	10 669	49,9	19 310	115,5	168 421	94,9

(1) Poids éviscéré.

Source: - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

TABLEAU 26

Échanges commerciaux de volailles (1) au Québec,
de 1976 à 1984

Année	Entrées					Sorties			
	Internationales		Interprovinciales		Totales	Internationales	Interprovinciales		Totales
	Vivantes	abattues	Vivantes	abattues(2)		abattues(3)	Vivantes	abattues(2)	
	- tonnes (poids éviscéré) -								
1976	932	6 870	n.d.	n.d.	n.d.	2 534	n.d.	17 000	n.d.
1977	962	4 893	n.d.	n.d.	n.d.	1 985	n.d.	18 000	n.d.
1978	1 537	4 333	n.d.	n.d.	n.d.	2 372	n.d.	18 000	n.d.
1979	565	3 995	1 679	26 000	33 099	1 328	1 654	20 000	22 982
1980	576	3 959	1 616	23 000	29 151	3 213	2 016	19 000	24 229
1981	631	5 376	2 738	31 000	39 745	2 000	11 955	18 000	31 955
1982	1 200	5 114	2 862	24 000	31 176	712	11 181	18 000	29 893
1983	639	6 532	1 519	29 000	37 690	1 094	6 127	18 000	25 221
1984	390	5 275	2 275	28 000	36 534	1 578	6 400	20 000	27 978

(1) Comprend: poulet, poule et dindon
(2) Estimations
(3) Comprend: volailles et abats comestibles (frais ou congelés)

Sources: - Agriculture Canada, Revue du marché avicole.
- Bureau de la Statistique de Québec, Statistique sur le commerce extérieur.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

ments obtenus de l'Association des abattoirs avicoles du Québec permettent d'établir le niveau approximatif des ventes de volailles abattues à l'extérieur du Québec, effectué par les abattoirs. Il devient alors possible d'évaluer les entrées de volailles abattues en soustrayant la production intérieure québécoise de la consommation et des sorties totales québécoises.

Les échanges interprovinciaux se font surtout avec l'Ontario et sont principalement constitués de poulets. Les quantités de volailles achetées (vivantes et abattues) ont peu varié durant la période de 1979 à 1984(1), s'élevant en moyenne à 29 000 tonnes. Les expéditions du Québec ont aussi été relativement stables avec une moyenne de 25 000 tonnes.

5.6 Perspectives d'avenir

En 1984, la consommation apparente de poulets, au Canada, a atteint un niveau record de 18,2 kilogrammes par personne, représentant une hausse de 6% par rapport à 1983. Au Québec, la hausse a été similaire. Il semble que l'augmentation de la demande s'est produite dans le secteur de la restauration rapide et du poulet ayant subi une transformation additionnelle.

---

(1) Les données disponibles ne permettent pas d'estimer leur importance avant 1979.

Les perspectives de consommation de volailles sont très encourageantes surtout pour le poulet. Grâce à leur qualité nutritive et à leur prix abordable, les viandes de volailles demeureront populaires auprès des consommateurs. La consommation de poulets devrait continuer à s'accroître dans les prochaines années mais à un rythme plus lent. L'utilisation de produits à base de poulet dans le secteur de la restauration sera principalement responsable de la hausse prévue de la consommation de poulets.

L'élargissement de la gamme de produits de poulet devrait se poursuivre tant au niveau du détail que du marché hôtels-restaurants-institutions. L'engouement pour la "cuisine minceur" y est pour quelque chose réflétant la tendance du consommateur à se soucier de plus en plus de nutrition.

Jusqu'à maintenant, les débouchés sur les marchés extérieurs ont été très limités. Présentement, les États-Unis, la Communauté économique européenne et le Brésil détiennent une large part de ces marchés. Le Québec dispose des capacités de production pour tirer parti de l'expansion de la demande de poulet. La faible position concurrentielle de l'industrie québécoise de la volaille rend très difficile l'accès de ces produits sur les marchés extérieurs.

La restauration rapide a déjà permis de développer la consommation de poulet, de façon impressionnante. Mais pour le dindon, les avenues à explorer sont autres. La consommation de dindons a diminué au Québec ces dernières années. La réduction de la taille des familles a entraîné une diminution des ventes de dindon lourd et un glissement du marché vers l'achat de poulet. Si les produits transformés n'avaient pas fait leur apparition, la diminution aurait pu être plus importante.

Le marché de l'oiseau entier vendu principalement lors de jours fériés semble saturé comme l'indique la relative stabilité et stagnation de la demande depuis trois ans. L'espoir d'une croissance future de la consommation par habitant sera relié principalement à la possibilité de faire du dindon une viande achetée tout au long de l'année.

Des efforts ont déjà été entrepris en ce sens par l'introduction récente de nouvelles coupes de dindon dont le poids et la présentation correspondent à notre style de vie rapide et à la taille actuelle des familles canadiennes. Par exemple, la dinde désossée est ainsi offerte en rôtis (poitrine et/ou cuisse) et escalopes faites de poitrine taillée en filets. Ces nouveaux produits pourraient faire une incursion significative sur le marché et permettre d'accroître la consommation de dindons.

CHAPITRE VI

LA PRODUCTION DE VOLAILLES

CHAPITRE VI: LA PRODUCTION DE VOLAILLES

La production de volailles comprend principalement l'élevage de poulets et de dindons pour la chair. Le poulet est la principale espèce de volaille élevée pour la chair et représente plus de 80% de la production totale. Viennent ensuite le dindon avec environ 14% et la poule avec 4%. Les productions d'oies, de canards et d'autres volailles se partagent le reste.

6.1 Les caractéristiques de la production

6.1.1 Les catégories de production

L'élevage de poulets à chair se divise en deux productions principales: la production de poulets à griller qui s'effectue en 6,5 semaines et celle du poulet à rôtir (gros poulet) qui s'effectue en une période de 9,5 semaines. Dans la première production, les mâles et les femelles sont gardés ensemble et ils pèsent en moyenne près de 2 kilogrammes lorsqu'ils sont expédiés à l'abattoir. Dans la seconde production, il faut signaler que seuls les mâles sont intéressants à produire et ils atteignent un poids vif de 3,4 kilogrammes lorsqu'ils sont dirigés vers l'abattoir.

L'élevage de dindons à chair se divise également en deux productions: l'élevage du dindon à griller (ou léger) et du dindon

lourd (à rôtir). Dans le premier cas, les mâles et les femelles sont généralement élevés ensemble pendant environ treize semaines avant d'être expédiés à l'abattoir au poids moyen de 4,8 kilogrammes. Dans le cas du dindon lourd, l'élevage des mâles et des femelles se fait séparément car ils ne sont pas prêts en même temps. En effet, les femelles peuvent être expédiées plus tôt à l'abattoir soit à 18 semaines au poids approximatif de 7,2 kilogrammes tandis que les mâles sont vendus entre 20 et 22 semaines au poids approximatif de 12 kilogrammes.

La production de poules origine de la vente des pondeuses réformées provenant des producteurs d'oeufs.

6.1.2 Les plans de commercialisation de la volaille

Toutes les provinces canadiennes disposent d'un plan conjoint dans la production de chair de volailles. Mis en place au Québec en 1971, le plan est administré par la Fédération des producteurs de volailles (VOLBEC). A l'époque, les offices provinciaux de commercialisation géraient leurs approvisionnements respectifs de poulets et de dindons sans partage précis du marché canadien. En 1974, la création d'un Office canadien de commercialisation du dindon (OCCD) permettait de fixer un contingent national, de le répartir entre les provinces et d'établir un contrôle des importations par l'imposition de quota.

En 1978, l'Office canadien de commercialisation du poulet (OCCP) voyait le jour mais l'impossibilité pour les provinces de s'entendre sur un partage précis du marché canadien retardait jusqu'en automne 1979 la répartition du contingent national entre les provinces. C'est alors que l'établissement de contingent à l'importation permettait d'assurer un contrôle des entrées de poulets vivants et abattus à l'intérieur du pays.

Les plans de commercialisation du poulet et du dindon englobent la gestion des approvisionnements et visent à régulariser et contrôler la production et la commercialisation de ces produits grâce à un système de contingentement. Ils visent aussi à stabiliser les prix et les revenus des producteurs du secteur primaire, ainsi qu'à augmenter la capacité de négociation des producteurs face à la concentration accrue dans les autres secteurs de l'industrie alimentaire.

Dans le plan national de commercialisation, l'Office détermine le contingent national de l'année d'après la valeur estimative des besoins du marché présentée par les offices de commercialisation provinciaux membres. Une fois approuvé par le Conseil national de commercialisation des produits agricoles(1), le contingent national est réparti entre les offices provinciaux de commercialisation (tableau 27) selon certains critères convenus dans le plan de commercialisation, pour fins de répartition entre les producteurs de leur province.

(1) Le mandat de cet organisme consiste à superviser les offices chargés d'appliquer les plans nationaux et régionaux de commercialisation.

TABLEAU 27

Contingents de poulets et de dindons par province et au Canada, allocation de base, 1977, 1980 et 1984

PROVINCES	POULET						DINDON					
	ALLOCATION DE BASE (1) (1971-1975)		1980		1984		ALLOCATION DE BASE (1) (1968-1972)		1977		1984	
	Tonnes(2)	- % -	Tonnes(2)	- % -	Tonnes(2)	- % -	Tonnes(2)	- % -	Tonnes(2)	- % -	Tonnes(2)	- % -
Colombie-Britannique	26 345	8,9	40 030	10,8	41 652	10,1	9 299	9,6	8 618	9,1	9 147	9,5
Alberta	19 749	6,7	29 224	7,9	38 738	9,4	8 278	8,5	7 408	7,8	8 156	8,4
Saskatchewan	6 665	2,3	8 160	2,2	10 961	2,6	3 629	3,7	3 519	3,7	3 806	3,9
Manitoba	11 514	3,9	14 497	4,0	16 964	4,1	7 825	8,1	7 454	7,8	7 445	7,7
Ontario	100 156	34,1	128 958	34,7	138 887	33,6	41 731	43,0	41 504	44,1	41 957	43,4
Québec	108 476	36,9	122 952	33,1	133 714	32,3	24 494	25,2	22 680	24,1	23 134	24,0
Nouveau-Brunswick	7 452	2,5	9 740	2,6	11 178	2,7	653	0,7	1 247	1,3	1 225	1,3
Nouvelle-Écosse	11 005	3,7	13 272	3,6	14 948	3,6	1 134	1,2	1 814	1,9	1 748	1,8
Ile-du-Prince-Édouard	530	0,2	777	0,2	543	0,1	-	-	-	-	-	-
Terre-Neuve	2 032	0,7	3 413	0,9	5 733	1,3	-	-	-	-	-	-
TOTAL CANADA	293 932	100,0	371 443	100,0	413 320	100,0	97 043	100,0	94 244	100,0	96 618	100,0

(1) L'allocation de base correspond à la production moyenne des années indiquées. Elle établit la part initiale de chaque province dans la production canadienne.
(2) Poids éviscéré.

Sources: - Offices canadiens de commercialisation du poulet et du dindon.
- Fédération des producteurs de volailles du Québec.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service de l'analyse des plans de commercialisation et Service des analyses sectorielles, 1985.

Pour élever de la volaille dans chaque production, un éleveur doit détenir un quota de la Fédération. Ce quota est attribué en mètres carrés selon la superficie de l'exploitation de l'éleveur. Le maximum de quotas que peut détenir un éleveur est de 11 150 mètres carrés pour l'ensemble des producteurs, à l'exception de la corporation et de la société agricole dont le maximum de quotas est fixé à 13 935 mètres carrés. Les équivalences(1) par production sont les suivantes:

	Nombre de m.c./oiseau	Nombre de kg/m.c.
Poulet à griller	0,09	19,5
Gros poulet	0,16	21,5
Dindon à griller	0,19	23,5
Gros dindon	0,33	25,6

6.1.3 Évolution de la production

Après avoir augmenté à un taux annuel moyen de 4,4% entre 1976 et 1980, la production totale de chair de volailles accusait une baisse à deux reprises, soit en 1981 et 1983, en vue de résorber les surplus de poulets qui s'étaient accumulés dans les années précédentes (tableau 28).

---

(1) Équivalence: la conversion en mètres carrés du nombre d'oiseaux et de la quantité de kilogrammes de volaille, par production, pouvant être produits dans une exploitation.

TABLEAU 28

Production de chair de volailles au Québec, au Canada ('000 t) (1)
et pourcentage de la production québécoise par rapport à la production canadienne,
de 1976 à 1984

Année	QUÉBEC								CANADA			
	Poulet	- % -	Poule	- % -	Dindon	- % -	Total	- % -	Poulet	Poule	Dindon	TOTAL
1976	109,3	33,9	5,1	19,1	21,3	22,8	134,1	30,4	322,0	26,7	93,2	441,9
1977	116,3	35,2	5,2	18,1	22,1	23,3	143,6	31,6	330,0	28,7	94,7	453,4
1978	118,6	33,4	5,0	17,6	20,3	22,7	143,9	30,4	355,2	28,4	89,5	473,1
1979	128,2	31,9	4,6	16,4	24,0	23,4	156,8	29,4	401,3	28,0	102,3	531,8
1980	129,5	33,2	5,2	16,7	23,9	23,8	158,6	30,4	390,2	31,1	100,4	521,7
1981	125,5	31,5	5,4	18,3	21,6	22,6	152,5	28,9	398,8	32,4	95,4	526,6
1982	128,3	32,3	5,6	17,2	22,9	23,5	156,8	29,7	397,4	32,6	97,5	527,5
1983	121,8	30,8	5,5	15,7	22,4	23,1	149,7	28,4	395,2	35,0	96,8	527,0
1984	132,2	30,9	5,3	15,9	22,3	22,8	159,8	28,6	427,4	33,4	97,7	558,5

(1) Poids éviscéré

Sources: - Statistique Canada, Production de volailles et d'oeufs, catalogue 23-202.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

En 1984, l'augmentation des contingents globaux de volailles (poulet et dindon) a entraîné une hausse de la production qui atteignait un total de 160 000 tonnes (poids éviscéré), une progression de 7% par rapport à 1983. Cette hausse était attribuable à la production de poulets. Pour la période étudiée, la part du Québec dans la production canadienne de volailles a diminué de 30,4% en 1976 à 28,6% en 1984.

La production de poulets atteignait 132 000 tonnes en 1984, en hausse de 8,5% par rapport à 1983. Cette production connaissait une importante progression durant la période de 1976 à 1984, de l'ordre de 21%, en raison de la croissance de la demande de poulets. Toutefois, le Québec a vu sa part du marché canadien diminuer de 33,9% en 1976 à 30,9% en 1984. Durant cette période, la croissance de la production canadienne a été plus importante que celle du Québec. Le Québec a connu de sérieuses difficultés à obtenir un partage favorable des contingents. La répartition des allocations supplémentaires entre les provinces doivent tenir compte des avantages comparés de chaque province et de la variation de la demande canadienne.

Pour le poulet, la distribution des allocations supplémentaires s'est faite sur une base d'ententes à l'amiable ou à partir de calculs tâchant de mesurer, selon les cas, l'effet de l'augmentation de la production, la capacité d'une province de produire sa part, le niveau

d'autosuffisance et les avantages comparés de chaque province. Les décisions dites "à l'amiable" des administrateurs des offices ont donné suite à de nombreuses contestations devant le Conseil national de commercialisation des produits de ferme de la part du Québec. Malgré tout, le Québec a tout de même perdu une part importante du marché canadien.

La production de dindons est restée plutôt stable ces dernières années et la part du Québec s'est maintenue à 23% du marché canadien.

Pour ce qui est de la poule, un sous-produit de la production d'oeuf, le niveau de production est demeuré stable entre 1976 et 1984, mais la part du marché canadien détenue par le Québec est passée de 19,1% à 15,9%.

6.1.4 Les entreprises et la répartition géographique de la production

Le nombre de producteurs de chair de volailles est passé de 1 187 en 1976 à 936 en 1984. Comme un producteur peut détenir un quota de différentes catégories de chair de volailles, le nombre de détenteurs de quota de production diffère du nombre d'entreprises. Dans

chacune des principales catégories de production, l'évolution du nombre de détenteurs et de la taille des entreprises sont les suivantes:

Catégories de production	Nombre de détenteurs		Taille moyenne des exploitations	
	1976	1984	1976	1984
			- mètres carrés-	
Poulet à griller	818	696	2 279	2 793
Gros poulet	172	187	1 079	1 456
Poulet mêlé(1)	112	39	2 222	2 101
Dindon à griller	134	114	2 257	2 587
Dindon lourd	109	99	3 609	3 943

Le phénomène de concentration des exploitations avicoles s'est donc accentué au cours des dernières années, particulièrement dans la production de poulets à griller et le gros poulet. La production mise en marché par l'éleveur de poulets à griller, qui était d'environ 110 tonnes (poids éviscéré) par année en 1976, est passée à 170 tonnes en 1984. Ces chiffres sont respectivement de 60 et 80 tonnes pour le gros poulet, de 80 à 90 tonnes pour le dindon à griller et de 9[illegible] et 119 tonnes pour le dindon lourd.

La production de poulets à griller se concentre principalement dans les régions de Saint-Hyacinthe (24%), de Lanaudière (23%), de Nicolet (12%) et de Québec (9%) (tableau 29). Ces quatre régions détenaient 68% des contingents québécois en 1984. La production de gros poulets se retrouve surtout dans les régions de Saint-Hyacinthe (43%) et de Lanaudière (12,6%).

---

(1) Comprend la production de poulet à griller et de gros poulet.

TABLEAU 29

Production de poulets à griller et de gros poulets par région au Québec en 1976 et 1984

RÉGIONS(1)	POULETS A GRILLER				GROS POULETS			
	1976		1984		1976		1984	
	Tonnes(2)	- % -	Tonnes(2)	- % -	Tonnes(2)	- % -	Tonnes(2)	- % -
Laurentides	7 877	6,2	6 547	4,7	1 493	8,7	1 550	7,4
Lanaudière	24 216	19,3	32 495	23,2	1 011	5,9	2 654	12,6
La Mauricie	12 384	9,8	13 806	9,8	205	1,2	268	1,3
Québec	13 212	10,5	13 170	9,4	1 759	10,3	2 123	10,1
Saguenay/Lac-Saint-Jean	762	0,6	1 172	0,8	286	1,6	525	2,5
Saint-Jean/Valleyfield	6 258	4,9	4 880	3,4	645	3,8	447	2,1
Saint-Hyacinthe	28 355	22,5	34 089	24,3	7 274	42,6	9 040	43,0
Nicolet	15 442	12,3	17 088	12,2	1 297	7,6	863	4,1
L'Estrie	3 897	3,1	2 937	2,1	194	1,1	22	0,1
Beauce	9 037	7,2	11 801	8,4	835	4,9	1 326	6,3
Côte-du-Sud	2 018	1,6	2 186	1,6	2 019	11,3	2 128	10,1
Autres	2 009	1,6	29	0,0	38	0,2	82	0,4
TOTAL	125 471	100,0	140 200	100,0	17 059	100,0	21 028	100,0

(1) Correspond à la répartition régionale de l'Union des producteurs agricoles (voir annexe 1)
(2) Poids vivant.

Sources: - Fédération des producteurs de volailles du Québec.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

La production de dindons est plus concentrée que celle du poulet. La région de Saint-Hyacinthe est le principal centre avec plus de 50% de la production québécoise de dindons (tableau 30). Vient en 2e rang la région de Lanaudière (19%) pour le dindon à griller et la région de Québec (19%) pour le dindon lourd.

Dans l'ensemble, la configuration géographique de la production de chair de volailles a peu changé ces dernières années.

6.1.5 L'intégration

Le phénomène de l'intégration est particulièrement répandu dans le secteur avicole en Amérique du Nord. Par intégration, il faut entendre soit la création de liens contractuels par lesquels une partie ou la totalité de la gestion et du risque est transférée du producteur à l'intégrateur, soit la fusion pure et simple des producteurs agricoles avec leurs fournisseurs d'intrants ou les utilisateurs de leurs produits.

L'intégration complète est réalisée lorsque l'intégrateur est lui-même propriétaire de quota de production. C'est le cas des meuneries et des abattoirs qui en plus s'associent par contrat avec des exploitants. Ceci garantit aux premiers un débouché pour leur moulée, alors que les seconds peuvent, jusqu'à un certain point, contrôler leurs approvisionnements.

TABLEAU 30

Production de dindons à griller et de dindons lourds par région au Québec en 1976 et 1984

RÉGIONS(1)	DINDONS A GRILLER				DINDONS LOURDS			
	1976		1984		1976		1984	
	Tonnes(2)	- % -	Tonnes(2)	- % -	Tonnes(2)	- % -	Tonnes(2)	- % -
Laurentides	55	0,4	82	0,6	17	0,1	23	0,2
Lanaudière	2 183	16,5	2 422	18,8	947	7,9	1 082	7,7
La Mauricie	693	5,2	792	6,2	1 159	9,7	1 164	8,2
Québec	1 825	13,8	1 732	13,4	1 855	15,5	2 684	19,0
Saguenay/Lac-Saint-Jean	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Jean/Valleyfield	483	3,6	62	0,5	14	0,1	-	-
Saint-Hyacinthe	6 308	47,7	6 584	51,1	5 934	49,5	6 928	49,0
Nicolet	798	6,0	521	4,0	1 380	11,5	1 484	10,5
L'Estrie	-	-	-	-	138	1,1	213	1,5
Beauce/Québec Sud	870	6,6	682	5,3	397	3,3	409	2,9
Côte-du-Sud	-	-	-	-	140	1,1	107	0,8
Autres	-	-	5	0,04	3	0,02	34	0,2
TOTAL	13 215	100,0	12 882	100,0	11 986	100,0	14 128	100,0

(1) Correspond à la répartition régionale de l'Union des producteurs agricoles (voir annexe 1)
(2) Poids vivant.

Sources: - Fédération des producteurs de volailles du Québec.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

Bien que le phénomène de l'intégration semble s'être accentué depuis 1976, son importance actuelle n'est pas connue avec précision. Selon certaines estimations, plus de 60% de l'ensemble des contingents de volaille du Québec seraient produits sous une forme ou une autre d'intégration.

6.2 Les coûts de production et la productivité

Le Comité de références économiques en agriculture du Québec a élaboré un modèle de coût de production pour chacune des différentes catégories d'élevage avicole. Pour chacun des modèles, l'unité et le système de production de l'entreprise sont les suivants:

	1976	1980	1984
- Poulet à griller			
1) Quantité de quota	3 735 m2	4 645 m2	4 662 m2
2) Élevage/an	4	4	5
- Gros poulet			
1) Quota	3 734 m2	-	3 917 m2
2) Élevage/an	3	-	4
- Dindon à griller			
1) Quota	3 251 m2	-	3 300 m2
2) Élevage/an	3	-	3
- Dindon lourd			
1) Quota	-	-	3 300 m2
2) Élevage/an	-	-	2

Le tableau 31 montre l'évolution du coût de production pour les quatre types d'élevage mentionnés. L'alimentation est la principale composante du coût car elle compte pour plus de 60% des dépenses totales d'exploitation(1).

Les producteurs de volailles s'approvisionnent en moulée auprès des meuneries. Les exigences alimentaires varient selon l'âge, le poids et le type de production. Les formules peuvent varier quant aux produits entrant dans la fabrication de la moulée. Le maïs, le blé et le tourteau de soya sont principalement utilisés dans des proportions variables selon leur prix.

Les producteurs achètent des poussins ou dindonneaux d'un jour auprès des couvoirs. C'est le second élément du coût en importance. Il représente environ 18% des frais totaux pour l'entreprise d'élevage de poulets à griller et de dindons à griller. Pour le gros poulet et le dindon lourd, ces proportions sont respectivement de 13% et de 10%.

Les frais fixes et l'amortissement représentaient, quant à eux, environ 8% des frais totaux de l'entreprise d'élevage de poulets à griller et de dindons à griller, et plus de 10% dans le cas du gros poulet ou du dindon lourd. Dans les modèles utilisés, la valeur des

---

(1) Ne comprend pas la rémunération du travail et de l'avoir de l'exploitant.

TABLEAU 31

Coûts de production pour le poulet à griller, le gros poulet, le dindon à griller et le dindon lourd au Québec, 1976, 1980 et 1984

ÉLÉMENTS DU COUT	POULET A GRILLER			GROS POULET		DINDON A GRILLER		DINDON LOURD
	1976	1980	1984	1976	1984	1976	1984	1984(1)
	- ¢ le kilogramme -							
Achat des oiseaux	11,62	13,71	18,32	8,77	14,31	15,77	21,37	13,72
Alimentation	42,62	57,85	60,90	50,24	70,00	50,25	78,82	100,75
Chauffage	2,99	3,81	3,92	3,00	3,82	4,70	5,90	3,50
Frais généraux (2)	3,82	4,34	5,70	3,56	5,68	5,02	9,40(3)	7,26(3)
Total des frais variables	60,67	79,71	88,84	65,57	93,18	75,74	115,49	125,23
Frais fixes et amortissement (4)	6,08	6,48	8,10	8,12	10,13	8,75	11,24	16,77
Total des frais d'exploitation	66,75	86,19	96,94	73,69	103,94	84,49	126,73	142,00

(1) Pour l'élevage de dindons mâles.
(2) Comprend: approvisionnement divers, main-d'oeuvre salariée, mise en marché, assurance des oiseaux, intérêts sur emprunt à court terme.
(3) Inclut le coût de location de quota additionnel pour fonctionner à la pleine capacité des bâtiments.
(4) Comprend: entretien et assurance des bâtiments et équipements, taxes foncières, divers.

Sources: - Le comité de références économiques en agriculture du Québec, divers budgets.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

investissements en immobilisations requis (bâtiments, équipements et machinerie) était, en 1984, de 335 000 $ pour l'entreprise de production de poulets, de 260 000 $ dans le cas du dindon à griller et de 410 000 $ pour le dindon lourd. En 1976, cette valeur était estimée à 150 000 $ pour chaque type d'entreprise.

En 1984, il fallait environ 2,1 kg de moulée pour produire un kilogramme de poulet à griller vivant comparativement à 2,25 kg en 1976. Plus la volaille est lourde, plus ce taux de conversion est élevé. Ainsi, pour le gros poulet, ce taux est estimé à 2,4 soit le même que celui du dindon à griller. Le taux de conversion du gros dindon est de l'ordre de 2,9 et celui de la femelle de 2,7.

Les contingents disponibles à la ferme dans la volaille n'ont pas été utilisés en totalité durant la période de 1976 à 1984. La Fédération des producteurs de volailles détermine, pour chaque période de production, le pourcentage de l'utilisation des contingents détenus par les aviculteurs. Depuis quelques années, ce taux est d'environ 90% à 95% pour le poulet à griller et le gros poulet. Pour le dindon à griller, il n'a pas dépassé 60%.

Le nombre de périodes de production par année est un autre facteur limitant l'utilisation optimale des actifs. L'existence des plans conjoints a limité le nombre de périodes d'élevage par année à

quatre pour le poulet à griller, trois pour le gros poulet et le dindon à griller et deux pour le dindon lourd. Il faut 6,5 semaines pour élever un poulet à griller et deux semaines de nettoyage et de préparation entre deux élevages. Il y a donc environ 4,5 semaines ou les ressources sont inactives sur les treize semaines de chaque période. Pour le gros poulet, l'élevage et le nettoyage durent de douze à treize semaines et il y a aussi quatre semaines de perdues.

Cette situation a été améliorée en 1985 car la Fédération des producteurs de volailles a remanié sa réglementation afin de réaliser les nouveaux objectifs de production. Ainsi, une période additionnelle de production a été ajoutée autant dans le poulet à griller que dans le gros poulet réduisant ainsi à près de deux semaines par période le temps où les ressources sont inactives.

6.3 Les prix aux producteurs

Bien que les prix aux producteurs pour la volaille vivante soient fonction de l'intéraction de l'offre et de la demande, les Offices canadiens de commercialisation (poulet et dindon) mettent à jour leur formule de coût de production tous les mois. Au Québec, les prix aux producteurs sont déterminés par négociation entre la Fédération des producteurs de volailles et l'Association des abattoirs avicoles du Québec. Ces négociations tiennent compte des conditions du marché et

des coûts de production. En cas de mésentente entre les parties, il y a recours à l'arbitrage de la Régie des marchés agricoles du Québec.

Le prix payé aux producteurs pour le poulet à griller vivant et pesant moins de 2,2 kilogrammes est passé de 71,9 ¢ en 1976 à 115,4 ¢ en 1984 (tableau 32). Une hausse très marquée des prix du poulet est survenue en 1981 (de l'ordre de 16% par rapport à 1980). La réduction des approvisionnements et une hausse de la demande, tant intérieure que sur le marché des autres provinces, peuvent avoir favorisé cette situation. En 1984, les prix ont augmenté de 9% par rapport à ceux de 1983. Les effets d'une modification de la demande de poulets provoquée par l'évolution des goûts du consommateur a eu une certaine incidence sur les prix en raison d'un approvisionnement plus serré en produits frais.

Compte tenu que plusieurs abattoirs verseraient une prime aux producteurs qui s'ajoute au "prix publié" de la volaille payé aux producteurs, il n'est pas possible de comparer de façon appropriée les prix au Québec et en Ontario.

Aux États-Unis, les prix sont généralement inférieurs aux prix payés au Québec. Ceci s'explique en partie par le coût des intrants inférieurs aux États-Unis, une plus grande efficacité de la production et la présence au Québec d'un plan de commercialisation national dont un des objetifs est le soutien des revenus.

TABLEAU 32

Prix moyens annuels payés aux producteurs de volailles(1) au Québec,
de 1976 à 1984

PRODUITS	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
				- ¢ le kilogramme (2) -					
Poulets à griller	71,9	74,1	80,2	85,5	90,6	105,8	103,0	105,6	115,4
Gros poulets	85,8	84,2	92,4	97,4	100,31	117,0	113,9	117,4	128,5
Dindons à griller	97,9	99,6	104,7	117,1	121,7	136,9	137,7	132,9	145,1
Dindons lourds:									
- mâles	101,0	105,2	107,1	120,4	125,2	139,6	145,5	143,1	150,9
- femelles	99,2	99,9	108,5	118,2	122,6	135,1	140,6	133,5	145,8

(1) Calculés d'après les prix fixés par la Fédération des producteurs de volailles.
(2) Poids vivant.

Sources: - Agriculture Canada, Revue du marché avicole.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction de la planification et des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

Les prix des dindons vivants ont suivi les mêmes tendances que pour les poulets. Ils ont varié surtout en fonction des approvisionnements et de l'évolution du coût de production.

6.4 Les recettes monétaires

La hausse des ventes et des prix de la volaille au Québec a fait accroître les recettes monétaires provenant de la production de volailles de 143 millions $ en 1976 à 252 millions $ en 1984, soit une hausse de 76% (tableau 33). Leur importance par rapport aux recettes agricoles totales diminuait de 10,9% à 8,4% en raison de la forte croissance de celles-ci. Les recettes monétaires des producteurs québécois ayant augmenté moins rapidement que celles de l'ensemble des producteurs canadiens, la part relative du Québec passait de 29,7% à 28,3% au cours de la période considérée.

6.5 Les perspectives d'avenir

Au cours des dernières années, la production de volailles a connu une hausse importante tant au Québec qu'au Canada. Cette hausse est attribuable principalement à la production de poulets qui augmentait de 32% au Canada et de 21% au Québec entre 1976 et 1984. Cette production s'est accrue en réponse à l'augmentation de la demande de poulets.

TABLEAU 33

Recettes monétaires provenant de la production de volailles
au Québec et au Canada, de 1976 à 1984

ANNÉE	QUEBEC				CANADA	RECETTES AGRICOLES TOTALES, QUÉBEC	IMPORTANCE RELATIVE	
	Poulet '000$	Poule '000$	Dindon '000$	Total volailles '000$	Total volailles '000$	'000$	(1) Rec. vol. Qué. / Rec. vol. Can.(2) %	Rec. vol. Qué. / Rec. tot. agr. (3)
1976	115 331	1 237	26 087	142 655	480 602	1 371 590	29,7	10,4
1977	119 479	1 510	27 098	148 087	488 270	1 422 497	30,3	10,4
1978	131 400	1 689	27 294	160 383	541 308	1 716 886	29,6	9,3
1979	151 223	1 534	35 528	188 285	658 481	1 975 910	28,6	9,5
1980	161 837	1 589	34 851	198 277	668 637	2 252 618	29,6	8,8
1981	183 567	1 548	35 648	220 765	777 032	2 763 440	28,4	8,0
1982	182 803	1 856	38 380	223 039	773 687	2 885 402	28,9	7,7
1983	177 278	2 206	36 533	216 017	766 573	2 844 371	27,8	7,5
1984	210 369	2 391	39 107	251 867	889 292	2 993 343	28,3	8,4

(1) Recettes monétaires en volailles au Québec.
(2) Recettes monétaires en volailles au Canada.
(3) Recettes totales agricoles du Québec.

Sources: - Statistique Canada, Revenu net agricole, Catalogue 21-202.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

L'année 1984 a enregistré des augmentations records de la consommation de poulets et la tendance à la croissance sera aussi importante en 1985 en raison du prix des viandes rouges, d'une contraction des prix de la volaille et de la préférence persistante du consommateur pour la viande blanche. A moyen et long termes, la croissance de la consommation devrait se poursuivre mais à un rythme plus lent.

La production de poulets devrait donc s'accroître dans les prochaines années afin de répondre le mieux possible à la progression de la consommation de poulets envisagée. Ainsi, en 1985, la production québécoise pourrait atteindre près de 140 000 tonnes, une hausse de 6% par rapport à 1984.

Soumise à l'Office canadien de commercialisation du poulet, la croissance de la production québécoise dépend non seulement de l'augmentation de la consommation québécoise, mais aussi de la hausse de la consommation canadienne et des importations. Le partage de la production de poulet entre les provinces, qui est régi par le plan de commercialisation, s'est fait au détriment du Québec dont le taux de croissance de l'industrie a été du tiers inférieur à celui du marché canadien. Le processus de partage du contingent ne respecte pas l'esprit de la loi autorisant la création des offices de commercialisation, qui prévoit que la répartition des allocations supplémentaires doit se faire en tenant compte des avantages comparatifs. Le taux de crois-

sance de la production québécoise a donc été réduit par décision administrative de l'Office national.

D'ici 1990, la production canadienne de poulets atteindrait 500 000 tonnes(1). Si le Québec maintient sa part du contingent canadien, la production pourrait atteindre 155 000 tonnes d'ici la fin de la décennie.

Le Québec occupe une part de 31% de la production canadienne de poulets avec une population d'environ 25% de l'ensemble canadien, ce qui oblige les producteurs à être particulièrement efficaces pour maintenir cette position. Il appartient donc aux producteurs québécois de répondre le mieux possible à la progression de la demande intérieure de poulets et de mettre en place les mécanismes nécessaires.

Quant à la production de dindons, celle-ci s'est stabilisée à 22 000 tonnes ces dernières années, malgré une baisse de la demande, ce qui a rendu le Québec plus qu'autosuffisant dans ce domaine. Toutefois, la production de dindons lourds pourrait connaître une certaine croissance en raison de l'augmentation prévisible de la demande de produits nécessitant une transformation additionnelle.

---

(1) Agriculture Canada, Marketing and Economics Branch, "Food and agriculture regional model (Farm), medium-terme forecast", nov. 1984.

Comme pour le poulet, la consommation n'est qu'une composante de la détermination de la production qui est contingentée à l'échelle canadienne. Il est prévu que la production canadienne de dindons atteigne 110 000 tonnes en 1990(1). Si le Québec maintient son niveau actuel d'utilisation du contingent canadien, la production atteindrait 26 000 tonnes d'ici la fin de la décennie, soit une croissance de 16% par rapport à 1984.

D'autre part, tout comme pour la production d'oeufs, la politique fédérale de transport des grains de l'Ouest pourrait affecter l'évolution de la production de volailles. Les producteurs de l'Ouest pourraient renforcer leur position concurrentielle par un meilleur contrôle du coût de production. Cette situation rendrait plus difficile le partage entre les provinces du marché canadien, dans la mesure où ce partage serait basé sur les avantages comparatifs de production et compte tenu de la volonté de plusieurs provinces de développer leur propre agriculture.

---

(1) Agriculture Canada, Marketing and Economics Branch, "Food and Agriculture regional model (Farm), medium-terme forecast", nov. 1984.

CHAPITRE VII

LA TRANSFORMATION DE LA VOLAILLE

CHAPITRE VII: LA TRANSFORMATION DE LA VOLAILLE

L'industrie de la transformation de la volaille couvre les activités d'abattage et d'éviscération (première transformation), de conditionnement, de mise en conserve et de fabrication de divers produits alimentaires (seconde transformation).

Une entreprise de transformation primaire est un établissement où la volaille est abattue, éviscérée, classée, emballée et étiquetée. En ce qui concerne la volaille éviscérée, la transformation secondaire comporte le découpage, la préparation de portions comme les cuisses, les ailes, la poitrine, le dos, etc., le découpage en cubes, la mise en conserve (produits frais, congelés ou déshydratés), ou la fabrication de divers produits alimentaires (pains de viande, roulés, saucisses, etc.) Les activités de l'industrie sont en majeure partie dirigées vers la production de poulets à griller et de dindons éviscérés, frais ou congelés.

7.1 Le classement de la volaille

La volaille transformée est classée sur les lieux mêmes de l'abattage, selon des normes régies par le gouvernement fédéral. Les critères de la classification de la volaille sont basés sur la conformation, la quantité de chair, la présence de gras et de déchirure ou

de décoloration de la peau, l'absence de certaines parties (ailes, pattes, etc). Les diverses catégories de volailles sont: Canada A, B, utilité, C et conserve.

La confiscation de volailles impropres à la consommation humaine par les inspecteurs atteint en moyenne de 1% à 2% de la production. Les abattoirs vendent surtout des sujets de catégorie "A" aux détaillants. Une fois les besoins du marché (frais ou congelé) satisfaits pour la volaille entière (majoritairement de catégorie A), le reste de la production de l'abattoir est découpé en morceaux ou soumis à une transformation additionnelle. Étant donné que les morceaux ne portent pas de désignation de catégorie, le transformateur peut écouler ces produits de volaille sur le marché de plus en plus actif de la transformation secondaire.

Les normes de classement, qui sont révisées périodiquement, visent à assurer aux consommateurs un produit standard de qualité. Cependant, du point de vue des consommateurs, il n'est pas rare d'entendre dire que le poulet à chair actuellement offert sur le marché présente un surplus de gras abdominal.

Le problème origine de l'amélioration génétique des sujets au cours des années, qui a porté sur les caractéristiques ayant une importance économique, comme le taux de croissance et la conversion alimen-

taire. Cette sélection a abouti en un plus grand appétit de l'oiseau, menant à l'accumulation des lipides dans les tissus adipeux.

Une autre composante du problème est attribuable aux formules alimentaires beaucoup plus concentrées qu'auparavant, avec un plus grand rapport énergie:protéine qui ont amené un meilleur indice de consommation, mais elles sont plus aptes à favoriser la lipogénèse(1).

Le gras abdominal représente 3% du poids vif du poulet à griller et de 4% à 5% pour le gros poulet. Lors des opérations durant l'abattage, environ 2,5% seulement serait enlevé. Les recherches sont toujours en cours présentement pour étudier le problème et les chercheurs espèrent trouver une solution d'ici quelques années.

7.2 Importance économique de l'industrie de l'abattage et du conditionnement de la volaille

7.2.1 La valeur des livraisons et la valeur ajoutée

L'importance de l'industrie du conditionnement de la volaille, en terme de livraisons, a légèrement diminué entre 1976 et 1982 si elle est comparée à l'ensemble du secteur manufacturier des aliments et boissons.

---

(1) Accumulation de lipides dans les tissus adipeux.

En 1983(1), la valeur des livraisons des produits de propre fabrication(2) représentait près de 357 millions $ ou 4% des livraisons de l'ensemble du secteur des aliments et boissons. En 1976, ces chiffres étaient respectivement de 198 millions $ et 4,2% (tableau 34).

La valeur ajoutée de l'industrie comparée à celle de l'ensemble des industries comprises dans le groupe des aliments et boissons a aussi diminué durant la période, en terme d'importance. Avec plus de 49 millions $ en 1976, elle représentait 3,5% de la valeur ajoutée manufacturière du groupe des aliments et boissons alors qu'en 1983, cette proportion passait à 2,9%, avec une valeur ajoutée nominale de 79 millions $.

7.2.2 Les coûts variables de production

Parmi les coûts variables de production(3), les matériaux et fournitures achetés par l'industrie constituent le poste le plus important (85% des coûts totaux). En 1983, les achats de l'industrie représentaient 271 millions $ et 4,5% des coûts en matières et fournitures du secteur global des aliments et boissons. En 1976, les chiffres étaient de 151 millions $ et 4,6% respectivement.

---

(1) Dernière année du recensement des manufactures disponible.
(2) Représente la valeur marchande nette des livraisons de produits fabriqués par un établissement à partir de matières lui appartenant.
(3) Comprend les coûts aux postes des matériaux et fournitures utilisés, les salaires à la production et les coûts énergétiques.

TABLEAU 34

Statistiques principales de l'industrie de l'abattage et du conditionnement de la volaille au Québec, de 1976 à 1983

ANNÉE	Nombre d'établissements	Nombre de travailleurs à la production	Heures/homme payées	Salaires	Salaires/heure	Matières et fournitures	Valeur des livraisons	Mat.&four. / Valeur des livraisons	Valeur ajoutée	Valeur ajoutée / Valeur des livraisons
			-'000 heures-	-'000$-	- $ -	-'000$-	-'000$-		- '000$ -	
1976	22	2 359	5 060	22 521	4,45	150 960	197 803	0,763	49 391	0,249
1977	21	2 549	5 420	25 967	4,79	157 783	206 063	0,766	45 393	0,220
1978	22	2 621	5 545	28 854	5,20	184 903	252 249	0,733	62 285	0,247
1979	23	2 656	5 602	32 798	5,85	211 682	272 274	0,777	62 836	0,231
1980	23	2 685	5 629	36 567	6,50	223 223	294 832	0,7571	67 477	0,229
1981	22	2 705	5 511	39 412	7,15	244 700	319 915	0,7650	72 974	0,228
1982	23	2 406	5 001	41 517	8,30	254 063	343 814	0,7383	78 294	0,228
1983	26	2 327	4 683	43 333	9,25	271 274	357 143	0,7596	78 861	0,221

Sources: - Statistique Canada, Conditionnement de la volaille, catalogue 32-227.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

L'industrie du conditionnement de volaille versait à ses 2 359 travailleurs à la production, un montant de 22,5 millions $ en 1976. Cette masse salariale ne représentait que 12,8% des coûts variables de l'industrie et 5,5% des salaires à la production versés dans le secteur des aliments et boissons.

En 1983, le nombre de travailleurs atteignait 2 327 alors que les dépenses salariales se chiffraient à 43,3 millions $, soit un accroissement portant à 13,5 % la part des salaires dans le total des coûts variables et à 6,1 % des salaires versés dans toutes les industries des aliments et boissons.

Les coûts au poste des combustibles et de l'électricité utilisés par l'industrie du conditionnement de la volaille totalisaient 1,8 million $ en 1976 [2,7% des mêmes dépenses pour A. et B.(1)]. En 1983, ceux-ci passaient à 5,6 millions $ et accroissaient leur part à 3% des dépenses énergétiques pour l'ensemble de A. et B..

7.3 La production

Le volume des abattages du Québec a varié en fonction des fluctuations de la production primaire de volailles. De 133 600 tonnes en 1976, ils atteignaient un sommet de 156 000 tonnes en 1984 (tableau 35).

---

(1) Signifie: Aliments et boissons.

TABLEAU 35

Abattages de volaille au Québec et pourcentage du volume canadien
de 1976 à 1984

ANNÉE	POULETS		DINDONS		POULES		TOTAL VOLAILLES	
	Tonnes(1)	- % -	Tonnes(1)	- % -	Tonnes(1)	- % -	Tonnes	- % -
1976	107 722	34,5	20 398	22,6	4 498	23,2	132 618	31,6
1977	111 856	34,7	22 048	23,5	4 344	21,7	138 248	31,7
1978	116 537	33,2	20 257	22,7	4 070	20,9	140 864	30,6
1979	126 770	32,2	23 929	23,4	4 807	25,1	155 506	30,1
1980	125 301	33,3	23 824	24,1	5 462	26,8	154 587	31,1
1981	117 463	30,3	18 968	20,3	4 764	19,9	141 195	27,9
1982	120 555	31,2	22 782	23,7	3 660	14,4	146 996	28,8
1983	115 067	29,8	22 012	22,9	3 414	12,0	140 493	27,4
1984	130 034	30,9	22 503	23,4	3 154	12,3	155 691	28,7

(1) Poids éviscéré.

Sources: - Agriculture Canada, Revue annuelle du marché avicole.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

Le poulet à griller est de loin la volaille la plus achetée par les abattoirs du Québec, représentant en moyenne plus de 80% du nombre d'oiseaux abattus et 70% du volume des abattages totaux. Les proportions étaient respectivement de 7% et 10% pour le gros poulet, de 5% et 15% pour le dindon. La poulet et les autres volailles (oies, canards, etc.) occupent la balance.

En 1984, les établissements commerciaux du Québec ont abattu 96,7 millions d'oiseaux (représentant un volume de livraisons de 156 000 tonnes) alors qu'en 1976, ils abattaient 84,2 millions d'oiseaux. Par ailleurs, le Québec a vu sa part des abattages de volailles du Canada passer de 31,9% en 1976 à 28,4% en 1984. Cette situation est reliée au fait que durant la période, le Québec voyait sa part de la production canadienne diminuer dans à peu près la même proportion.

Le Québec, qui compte pour 28% de tous les établissements canadiens de conditionnement de la volaille, était responsable de 28% de la valeur des livraisons canadiennes dans ce secteur et de 26%, 28% et 29% de la valeur ajoutée, de l'emploi et des salaires dans cette industrie respectivement.

7.4 Structure de l'industrie

7.4.1 Les établissements

Au Québec, près de 60 établissements s'adonnaient à l'abattage de la volaille en 1984. De ce nombre, 23 sont des établissements sous inspection permanente gouvernementale et abattaient 97% du volume de volailles produites. Les statistiques officielles disponibles traduisent l'activité engendrée par ces établissements qui ont l'abattage de volailles comme principale activité. Il y avait à l'époque près de 40 établissements sans inspection permanente ou de type "B" qui abattaient un volume très faible de la production québécoise (moins de 1%). Le nombre d'établissements actifs dans le conditionnement de la volaille et sous inspection gouvernementale a peu varié pour la période considérée.

La taille des établissements peut se mesurer par la valeur des livraisons par établissement ou par la distribution de ceux-ci en terme d'emploi. En 1983, la valeur moyenne des livraisons par établissement pour le Québec, l'Ontario et au niveau canadien était de 13,7 millions $, 16,6 millions $ et 13,5 millions $ respectivement. En 1976, ces chiffres étaient de 9,0 millions $, 7,0 millions $ et 7,2 millions $.

En terme d'emploi en 1976, 45% des établissements avaient un nombre d'employés inférieur à 49 et 23% supérieur à 200. En 1982, ces catégories voyaient leur part se situer à 13% et 22% respectivement. Les établissements dont le nombre d'employés oscillait entre 50 et 199 voyaient leur part augmenter de 32% à 56% durant cette période.

En 1982, les 10 établissements qui employaient plus de 100 travailleurs, procuraient 80% des emplois de l'industrie et de la valeur des expéditions ainsi que 77% de la valeur ajoutée. Les 6 plus grands établissements en regard de la valeur de leurs expéditions employaient 58% du total de la main-d'oeuvre et leurs expéditions se chiffraient à 60% du total.

En 1984, 9 établissements abattaient entre 5 et 12 millions d'oiseaux, 6 abattoirs transformaient entre 2 et 5 millions d'oiseaux et 8 autres en abattaient moins de 2 millions.

Entre 1976 et 1984, les capacités d'abattage se sont accrues de 55%. Selon les estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, l'industrie n'a utilisé ses capacités de production qu'à 67% en 1984 comparativement à 91% en 1976.

Les établissements d'abattage de la volaille sont généralement localisés dans les régions à forte densité de production. Deux

régions viennent en tête pour le nombre d'oiseaux abattus. Il s'agit des régions du Richelieu et du Nord de Montréal qui abattent respectivement 47% et 31% du volume québécois (tableau 36).

7.4.2 Les approvisionnements

Compte tenu de la capacité excédentaire des abattoirs québécois et du volume restreint de la production résultant des quotas, les abattoirs doivent compétitionner fortement entre eux afin de s'assurer un volume de volailles suffisant. Cette situation a conduit à l'établissement d'un système de primes qui s'ajoute au "prix publié" de la volaille payé aux producteurs, résultant de négociations entre la Fédération des producteurs et l'Association des abattoirs avicoles. Ces primes ne sont apparemment pas payées de façon systématique, ni sur l'ensemble de la production. De façon générale, les producteurs toucheraient des primes de 2 ¢ à 4 ¢ le kilogramme.

La concurrence sévère que se livrent les abattoirs de volaille pour leur approvisionnement les incite à acheter des quotas de production afin de s'assurer un volume suffisant et régulier de volailles. De plus, certains d'entre eux s'associent par contrat avec des producteurs. Moyennant un prix fixe par oiseau, le producteur fournit son travail et ses capacités physiques de production. L'abattoir se charge de l'ensemble des frais variables.

TABLEAU 36

Abattages de poulets, de poules et de dindons
dans les établissements sous inspection gouvernementale
par région agricole du Québec, 1976 et 1984

RÉGIONS	1976								1984							
	Poulets		Poules		Dindons		Volailles Totales		Poulets		Poules		Dindons		Volailles Totales	
	'000 †	%(1)	'000 †	-%-	'000 †	-%-	'000 †	-%-	'000 †	-%-	'000 †	-%-	'000 †	-%-	'000 †	-%-
Québec et Beauce	12 239	16,4	340	9,9	594	14,2	13 174	16,0	16 026	18,7	66	2,9	566	13,4	16 658	18,1
Richelieu	35 288	47,4	1 491	43,3	3 244	77,1	40 023	48,8	39 281	45,9	626	27,4	3 603	85,4	43 510	47,3
Sud-ouest et Nord de Montréal	25 707	34,5	1 288	37,4	367	8,7	346	33,2	30 225	35,4	1 591	69,7	51	1,2	31 867	34,6
Autres(2)	1 259	1,7	323	9,4	-	-	1 581	2,0	120	0,0	-	-	0,7	0,0	120,7	0,0
TOTAL	74 491	100,0	3 442	100,0	4 206	100,0	82 138	100,0	85 652	100,0	2 283	100,0	4 220,7	100,0	92 155,7	100,0

†. Têtes

(1) Importance relative de chaque région par rapport à l'ensemble de la province.
(2) Comprend les régions suivantes: Bas Saint-Laurent/Gaspésie/Iles-de-la-Madeleine, Nicolet, Sherbrooke, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Trois-Rivières et Saguenay/Lac-Saint-Jean.

Source: - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction du développement industriel et Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

Les abattoirs québécois importent un très faible volume de volailles vivantes.

7.4.3 Le degré de spécialisation

En 1984, plus de 60% des établissements du Québec sont engagés dans l'abattage de plus d'une espèce de volaille. Dans la plupart des cas, cependant, les abattages de poulets forment le noyau central des opérations auquel se greffent une ou deux espèces de moindre importance. Seulement sept établissements se spécialisent dans l'abattage de poulets.

Ce faible niveau de spécialisation peut, dans une certaine mesure, affecter la productivité de l'entreprise en raison des ajustements nécessaires dans les opérations d'abattage lors du passage d'une catégorie de volaille à une autre.

7.5 Le degré de concurrence

7.5.1 La productivité

Malgré la taille importante des établissements du Québec, la productivité du travail a été relativement plus faible qu'en Ontario ou au niveau caradien. En 1983, la valeur des livraisons par travail-

leur était de 153 500 $ au Québec contre 169 700 $ en Ontario et 153 900 $ au Canada. Chaque heure-homme payée se traduisait par des livraisons de 76,26 $ au Québec, 81,49 $ en Ontario et 76,16 $ au Canada. L'activité manufacturière de l'industrie québécoise engendrait pour 16,84 $ de valeur ajoutée par heure-homme payée, contre 20,42 $ et 18,60 $ pour l'Ontario et le Canada. Il faut noter qu'en 1983, le salaire horaire est plus élevé au Québec (9,25 $) qu'en Ontario (8,39 $) ou au Canada (8,93 $).

7.5.2 Les coûts d'abattage

Il n'existe aucune donnée relative aux coûts d'opérations des usines de conditionnement et d'abattage de la volaille. Cependant, une étude(1) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec tentait d'estimer ces coûts à partir des statistiques relatives au recensement annuel des manufactures, qui fournit des renseignements sur les coûts totaux d'opération des usines dont le conditionnement et l'abattage de volailles constituent les principales activités.

Pour minimiser le risque de biais introduit par un événement ponctuel comme une grève ou la variation des stocks, l'étude présente

---

(1) "Le secteur de la transformation de la volaille", Michel Voisard, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, mai 1984.

la moyenne des coûts de production au kilogramme de volailles produites pour la période de 1976 à 1981, à laquelle est comparée la structure des coûts de 1981 pour permettre de vérifier s'il y a eu évolution.

Éléments du coût	Moyenne de 1976 à 1981		1981	
	Québec	Ontario	Québec	Ontario
	¢/kg			
Salaires payés	21,40	17,47	27,68	21,10
Combustible et électricité	2,05	2,10	3,24	2,77
Matières et fournitures	134,94	132,80	171,88	162,41
Rémunération du capital	20,04	22,57	23,57	26,28
Valeur totale	178,43	171,94	226,37	212,56

Les salaires et les matières et fournitures représentent une charge plus lourde au Québec qu'en Ontario, alors que le contraire se produit, dans une mesure moindre, dans le cas de l'énergie utilisée et de la rémunération du capital. De plus, la situation de 1981 ne varie pas de façon significative par rapport à la moyenne de la structure du coût entre les années 1976 et 1981.

7.5.2.1 Les salaires payés

Le coût de la main-d'oeuvre plus élevé au Québec s'explique en partie, d'une part, par le salaire horaire nettement plus haut qu'en

Ontario et, d'autre part, par le faible taux d'utilisation dans les abattoirs du Québec à l'époque.

7.5.2.2 Les matières et fournitures

La rubrique "matières et fournitures" est constituée de l'achat des oiseaux, de l'emballage et des fournitures d'entretien, de réparation et d'exploitation utilisée.

L'achat de la volaille représente le principal intrant des abattoirs. Les statistiques officielles indiquent que le prix payé aux producteurs de poulet à griller par les abattoirs du Québec serait inférieur de 2 ¢ à 5 ¢ le kilogramme à celui payé par les abattoirs ontariens. Cependant, le versement d'une prime par certains abattoirs vient accroître leur coût d'achat de la volaille et pourrait annuler cet écart et même parfois faire en sorte que les prix payés aux producteurs de volaille du Québec dépassent ceux de l'Ontario.

Enfin, les abattoirs ontariens importent un volume relativement important de volailles vivantes des États-Unis (plus de 15% de leur production). Ces oiseaux, payés beaucoup moins chers que la volaille provenant des troupeaux ontariens, permet de diminuer le coût total des matières et fournitures achetées. Les abattoirs du Québec importent très peu de volailles vivantes (de 1% à 2% de la production).

7.5.2.3 Le combustible et l'électricité

Le coût moyen du combustible et de l'électricité a été plus élevé en Ontario qu'au Québec durant la période 1976 à 1981. La situation est inversée en 1981. Malgré l'avantage du Québec relativement aux tarifs d'électricité, le faible taux d'utilisation empêcherait les abattoirs québécois de profiter des mêmes économies d'échelle que les établissements ontariens.

7.6 Le conditionnement du produit

La volaille est offerte aux consommateurs sous plusieurs formes. L'oiseau est vendu éviscéré, soit en entier (frais ou congelé) ou découpé en morceaux, soit sous forme de produits plus transformés (aliments préparés à base de volailles, bâtonnets, croquettes de poulets, etc.).

Le volume de volailles offert selon chacune des différentes formes n'est pas connu avec précision. Selon certaines personnes engagées dans la commercialisation, le marché du poulet entier représenterait environ 50% de la production des transformateurs québécois. L'autre 50% est découpé et commercialisé en coupe ou en mets préparés. Il est estimé qu'environ de 10% à 15% de la production de poulets du Québec serait soumise à une transformation complémentaire pour la préparation de produits alimentaires à base de poulet.

Le dindon est offert principalement sous forme d'oiseau entier surtout congelé. Il est estimé que de 10% à 20% de la production serait soumise à une transformation secondaire (en morceaux ou mets préparés). L'introduction récente de nouvelles coupes de dindon pourrait faire accroître cette proportion dans l'avenir si le consommateur répond favorablement à ces nouveaux produits.

7.7 Les entreposages

Les entreposages de poulet au Québec ont tendance à être plus importants relativement à la production qu'ils ne le sont en Ontario. En 1984, les inventaires moyens de poulet, en pourcentage des abattages, ont été respectivement de 2% et 1,3% au Québec et en Ontario. Au début de la période considérée, l'écart entre les deux provinces était plus important (environ 4% et 1,6% respectivement). Il a été mentionné déjà que les abattoirs du Québec ont pratiqué à cet égard une politique différente de leurs compétiteurs ontariens qui eux préfèrent écouler à rabais plutôt que d'entreposer. Cette situation tend à se modifier depuis quelques années parce que les frais d'entreposage coûtent cher à l'industrie.

Pour ce qui est des entreposages moyens de dindon, la proportion des abattages était de 15% au Québec et de 12% en Ontario pour l'année 1984. La très forte saisonnalité des ventes demande que le

produit soit congelé pour sa conservation, ce qui oblige les établissements à maintenir un niveau d'inventaire élevé durant la majeure partie de l'année.

7.8 Le réseau de distribution de la volaille

L'étape de la distribution est le dernier stade franchi par la volaille avant d'atteindre la table du consommateur. Au Québec, une proportion plus importante des abattages que dans les autres provinces serait commercialisée en volaille entière. Deux facteurs seraient à la base de cette situation. D'une part, les abattoirs préféraient entreposer la volaille entière invendue plutôt que de l'écouler sous forme de produits découpés. D'autre part, les consommateurs québécois manifestent une préférence plus forte que leurs confrères canadiens pour la volaille entière.

Les abattoirs du Québec écoulent leurs produits auprès des grossistes, des distributeurs, des détaillants et sur le marché hôtels-restaurants-institutions. Une certaine partie de leurs abattages (environ 13%) est vendue à l'extérieur de la province (schéma 3).

SCHÉMA 3

DISTRIBUTION DE LA VOLAILLE AU QUÉBEC EN 1984
- Tonnes (poids éviscéré) -

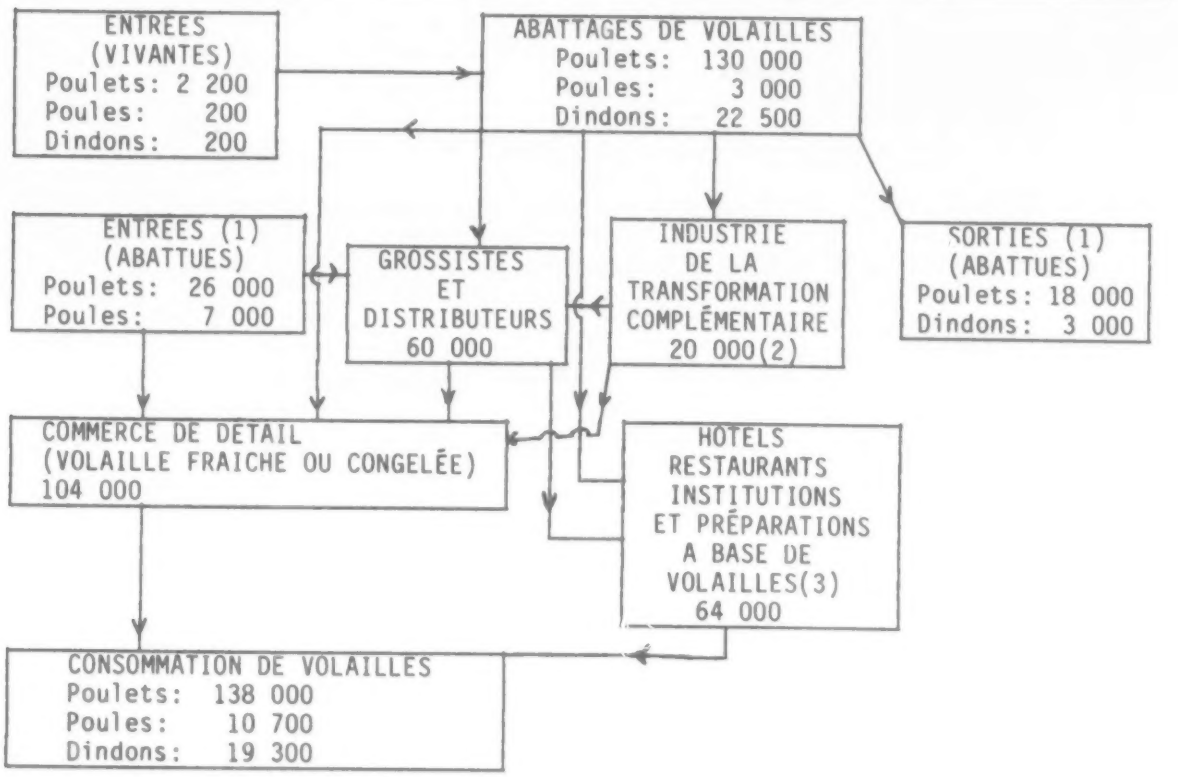

(1) Comprend les échanges internationaux et une estimation des échanges interprovinciaux.
(2) Donnée approximative: comprend les produits ayant subi une transformation additionnelle.
(3) Comprend les mets préparés à base de viande de volailles qui sont aussi vendus sur le commerce de détail.

Sources:
- Agriculture Canada, Revue annuelle du marché avicole, 1984.
- Statistique Canada, Dépenses alimentaires des familles au Canada, 1982, cat. 62-554.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

7.8.1 Le commerce de gros

Le commerce de gros comprend toutes les transactions d'affaires entre les fournisseurs de volailles et les détaillants en alimentation ainsi que le marché hôtels-restaurants-institutions (HRI).

Les abattoirs transigent directement une bonne partie de leurs abattages avec les établissements de vente au détail et le marché HRI, ce qui veut dire qu'ils exercent la fonction de commerce de gros. Certains gros abattoirs écoulent leurs produits par l'entremise de distributeurs exclusifs.

Les grossistes et les distributeurs exclusifs de certains abattoirs écoulent un volume important du marché de la volaille (plus de 40% en 1984). Une part importante de l'approvisionnement des grossistes provient de l'extérieur du Québec.

7.8.2 Le commerce de détail

Les détaillants en alimentation du Québec avaient un volume de vente estimé à environ 104 000 tonnes de volailles(1) en 1984. Les détaillants achètent la volaille directement des abattoirs québécois

---

(1) Estimé à partir de l'enquête sur les "Dépenses alimentaires des familles au Canada" publié par Statistique Canada. Ce chiffre ne comprend que les ventes de volailles fraîches ou congelées.

ou par l'entremise des grossistes et des distributeurs. Une faible proportion de leurs achats est importée. Ces importations peuvent être nécessaires lorsqu'une rareté de poulets survient sur le marché par suite des ventes à rabais.

7.8.3 Le marché hôtels-restaurants-institutions

Le marché des services alimentaires est vaste et englobe divers types d'établissements desservant le marché de l'alimentation hors foyer. Il comprend les restaurants, les établissements hôteliers, les traiteurs, les machines distributrices, les cafétérias (scolaires et autres institutions), les cantines mobiles.

L'ensemble des services alimentaires représentait environ le tiers de la consommation québécoise de chair de volailles en 1984.

Le secteur le plus dynamique des services alimentaires a été celui de la restauration à service rapide où le marché du poulet y trouve une part des ventes importantes. Les chaînes de restaurants comme "St-Hubert" et "Poulet frit Kentucky" ont même influencé la production de poulets en réclamant un oiseau un peu plus léger que ce qui était habituellement produit. Plus récemment, la chaîne de restaurant "McDonald" demandait un poulet plus gros du type "poulet à rôtir" pour la fabrication de ses "croquettes".

Le marché des services alimentaires est approvisionné soit directement par les abattoirs (ou par l'intermédiaire de leurs distributeurs exclusifs) et auprès des grossistes et distributeurs.

7.9 Les perspectives d'avenir

L'année 1984 a enregistré une augmentation record du volume des abattages en raison de la hausse importante de la production primaire. Pour les prochaines années, la progression de la production primaire de volailles envisagée va faire accroître, au même rythme, le volume des abattages québécois.

L'industrie de la transformation de volailles tendra de plus en plus à produire des aliments de commodités, des portions contrôlées, petite coupe et partie présentée dans la forme, le volume et le type recherchés par les consommateurs. Dans l'optique de suivre l'évolution de la demande et de satisfaire les besoins des consommateurs, la nouvelle tendance de commercialisation s'oriente davantage sur les découpes tant primaires (poitrines, cuisses, pilons, ailes et cous), secondaires (viandes désossées, rôtis crus ou cuits et roulés) et tertiaires (charcuterie, viande désossée mécaniquement et produits industriels). Ceci permet d'offrir une gamme très variée de produits et d'éviter un déséquilibre dans la commercialisation des diverses parties de l'oiseau. De cette façon, il sera possible pour l'industrie:

1- de fournir le petit volume d'achat des petites familles. Ce phénomène sera particulièrement important dans l'avenir, vu la taille de plus en plus réduite des familles.

2- de fabriquer des produits qui peuvent être cuits et préparés rapidement et qui sont attirant pour les personnes qui n'ont pas le temps ou ne sont pas intéressées à la cuisson.

3- de satisfaire la préférence du consommateur pour des coupes particulières et des types de viandes, de préparation et de transformation.

4- de rendre disponibles des produits en portions contrôlées de volailles.

Dans les années à venir, les établissements de préparation de volailles du Québec devront donc diversifier leur production en consacrant des ressources accrues à la recherche et à la promotion de nouveaux produits qui auront la faveur des consommateurs.

CONCLUSION

Au cours des années 1976 à 1984, le Québec a maintenu son degré d'autosuffisance, tant pour les oeufs de consommation que pour la volaille, à environ 67% et 95% respectivement. Le degré d'autosuffisance en oeufs d'incubation a été amélioré, passant de 66% en 1976 à 88% en 1984.

Durant la période, la consommation québécoise d'oeufs a fluctué de 15,5 à 16,9 douzaines par personne selon les années et la demande globale s'est stabilisée à 105 millions de douzaines. La demande de volailles a connu une croissance importante en raison surtout des ventes accrues de poulets sur les marchés de la restauration rapide et de la transformation ultérieure. Ainsi, la demande québécoise est passée de 145 000 tonnes à 168 000 entre 1976 à 1984.

Le Québec écoulait environ de 15% à 20% de sa production de volailles et 8% de sa production d'oeufs sur les marchés extérieurs, dont le commerce interprovincial occupe la plus grande part. Environ 20% du marché québécois de la chair de volailles doit être comblé par des importations. Pour les oeufs de consommation, une part plus importante du marché québécois est occupée par des producteurs de l'extérieur, principalement de l'Ontario. Les importations locales s'élèvent à plus de 30% de la consommation québécoise. Le Québec n'a pratiquement pas accès aux marchés internationaux en raison de sa faible position concurrentielle.

De 1976 à 1984, le taux de croissance de l'industrie avicole du Québec a été inférieur à celui de l'ensemble du Canada. La production québécoise d'oeufs stagnait et celle de la volaille connaissait une croissance de près de 20%. Pendant ce temps, la production canadienne augmentait de 6% pour les oeufs et de 26% pour la volaille.

Par conséquent, le Québec réalise une part plus faible de la production canadienne tant pour les oeufs que pour la volaille. Pour ces deux produits, ces parts passaient respectivement de 17,5% et 30,4% en 1976 à 16,1% et 28,6% en 1984. Pour la volaille, cette baisse est surtout imputable à l'élevage de poulets alors que le Québec réalisait 30,9% de la production canadienne en 1984 contre 33,9% en 1976.

Le Québec est de plus en plus insatisfait de la répartition des contingents supplémentaires bien que la loi qui créait les offices de commercialisation des produits agricoles et les plans de commercialisation prévoit des mécanismes de répartition. L'allocation des contingents supplémentaires se fait par décision centrale administrative, mais le processus de décision ne semble pas respecter l'esprit de la loi en vertu de laquelle les offices ont été créés pour maintenir des industries fortes et concurrentielles et qui prévoit que la répartition des allocations supplémentaires se fera en tenant compte des avantages comparatifs. Les formules basées sur des critères d'allocation sont à

toutes fins pratiques inopérantes. Leur interprétation souvent abusive, la quantification des critères est quasi impossible et la pondération entre les critères relève de l'arbitraire, ce qui rend toute négociation vouée à l'échec. Le Québec devra être particulièrement vigilant lors des prochaines négociations de partage des allocations supplémentaires de contingents afin de pouvoir maintenir sa part du marché canadien.

La gestion de l'offre a pour effet de permettre aux secteurs canadien et québécois de la transformation de faire face à la concurrence menée par les secteurs américains de la production et de la transformation caractérisées par leur intégration verticale, mais cependant nuit à la rationalisation de ses opérations.

La gestion de l'offre est un des facteurs qui limitera la croissance de la production d'oeufs de consommation et de volailles. Dans les prochaines années, l'évolution de la demande engendrera une stagnation du secteur des oeufs de consommation et des augmentations substantielles de la production de poulets et de dindons dans un marché intérieur protégé.

La politique du gouvernement fédéral de transport des grains de l'Ouest pourrait affecter le secteur avicole québécois à moyen et long termes. La modification aux tarifs des grains fera diminuer le

coût des céréales dans les Prairies. Fort d'un avantage concurrentiel sur l'intrant principal qu'est la moulée, les producteurs des Prairies pourraient augmenter la production d'oeufs et de volailles. Ceci désavantagera les éleveurs québécois qui, malgré une certaine efficacité, doivent tout de même payer pour la moulée un prix supérieur aux prix payés dans les Prairies.

L'ouverture d'une nouvelle ronde de négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) afin de libéraliser davantage les échanges internationaux pourrait assombrir dangereusement l'avenir de l'industrie avicole québécoise.

L'analyse de l'évolution des prix de la volaille et des oeufs au Canada et aux États-Unis, qui a été faite dans ce document, donne un aperçu de la faible capacité concurrentielle de l'industrie canadienne par rapport à l'industrie américaine. En 1984, les prix moyens de gros du poulet à griller et des oeufs au Québec accusaient un écart d'environ 30% par rapport aux prix de gros des entreprises américaines. Une revalorisation du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait pour effet d'augmenter cet écart. En effet, si le dollar canadien valait un dollar américain, l'écart de prix aurait été de plus de 45% en 1984.

En supposant l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires (disparition du contrôle des importations) dans une libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, l'analyse précédente laisse croire qu'un prix de gros inférieur sur le marché américain entraînerait que la viande de volaille passe des États-Unis au Canada lorsque la différence de prix est plus forte que le montant des frais de transport.

Une telle situation pourrait favoriser une croissance des importations de produits avicoles des États-Unis en raison du faible coût des approvisionnements, ce qui amènerait une diminution de la production canadienne.

La baisse du prix de la volaille et des oeufs au Canada réduirait la rentabilité des entreprises d'élevage, ce qui favoriserait la disparition des petites fermes et la concentration de la production vers les entreprises fortement intégrées.

La concurrence de l'industrie américaine aurait des conséquences importantes sur la rentabilité et la viabilité de l'industrie canadienne de l'abattage et du conditionnement de la volaille. La réduction du marché intérieur abaisserait le volume d'activités de l'industrie et exercerait de fortes presssions sur les marges de profit. La situation pourrait entraîner la fermeture de certaines entreprises de transformation.

ANNEXES

ANNEXE 1

Les interventions du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Le tableau 37 présente les dépenses de transfert du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec dans le secteur avicole. Les programmes horizontaux ne sont pas inclus parce qu'il n'est pas possible de connaître avec précision les sommes s'appliquant à l'aviculture.

Un programme d'aide à la production de dindons est offert par le Ministère. Ce programme vise à implanter des lignées de dindons (légers et lourds) afin que le Québec devienne autosuffisant pour la reproduction, et afin de rentabiliser les élevages commerciaux par la haute performance de ces lignées. Le Ministère fournit l'encadrement technique nécessaire à la sélection des troupeaux, élabore un programme d'élevage et assure son application. Le programme prévoit une aide financière pour les dindons de lignées pures ou issus de croisements de lignées pures qui sont gardés et contrôlés sur l'exploitation agricole. Des subventions totalisant 293 000 $ ont été accordées entre 1976 et 1984 en vertu de ce programme.

TABLEAU 37

Aide financière(1) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à la promotion et à la production avicole pour les années de 1976-1977 à 1983-1984

Détails	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84
				- '000 $ -				
Production:								
Programmes régionaux	78	507	561	132	127	5	0	0
Programmes particuliers - Aide à la production du dindon à griller et du dindon lourd	40	38	25	20	48	35	46	41
SOUS-TOTAL	118	545	87	152	175	40	46	41
Promotion:								
Oeufs	---	25	50	150	150	67	88	49
Poulet	102	102	100	129	107	100	94	27
Dindon	---	---	---	50	50	50	96	33
SOUS-TOTAL	102	127	150	329	307	217	278	109
TOTAL	220	672	231	481	482	257	324	150

(1) Dépenses de transfert. Les programmes horizontaux s'appliquant à plusieurs productions ne sont inclus.

Source: Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

Quelques programmes régionaux ont été offerts aux aviculteurs durant la période. Mentionnons, entre autres, l'aide au développement et à la rationalisation de la production avicole du comté de Charlevoix, l'aide à la consolidation de la production de chair de volailles pour la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean. Ces programmes ont totalisé 905 000 $ pour la période considérée.

Pour la transformation de la volaille, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a adopté en 1977 un programme de rationalisation du secteur des viandes. Ce programme offrait une aide financière aux entreprises d'abattage, de préparation ou de transformation de viandes ou d'aliments carnés, désireuses de réaliser des investissements en vue d'implantation, de normalisation, d'agrandissement, de modernisation ou de regroupement. Le programme offrait aux mêmes types d'entreprises une aide financière favorisant la désaffectation d'établissements. En vertu de ce programme, plus de 500 000 $ ont été accordés pour la période considérée.

Le Ministère contribuait également à un programme de promotion de la volaille et des oeufs. En vertu de ce programme, une aide financière de 579 000 $ était accordée, entre 1976 et 1984, à la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec et un total de 938 000 $ a été consenti au groupe Becdor Inc., organisme formé de

représentants de l'industrie de la volaille (La Fédération des producteurs de volailles et l'Association des abattoirs avicoles du Québec).

Entre 1976-1977 et 1983-1984, l'Office du crédit agricole du Québec consentait 39,1 millions $ en prêts à long terme aux entreprises dont la production avicole est la principale activité (tableau 38). Ceci représente 2,3% de tous les prêts à long terme accordés durant cette période. Le ralentissement de la demande de crédit depuis 1979 démontre que le secteur a atteint un niveau de développement élevé et que la capacité de production peut être difficilement augmentée compte tenu de la contrainte des quotas. Les producteurs ont un besoin de crédit principalement pour la modernisation de l'entreprise ou pour le fond de roulement.

Quant aux prêts à moyen et court termes consentis en vertu des lois administrées par l'Office du crédit agricole du Québec, ils totalisent plus de 20 millions $ pour la période.

Enfin, le Ministère poursuit ses recherches en aviculture. La Division de l'aviculture du Service des productions animales, de concert avec la Station de recherche de Deschambault, continue d'apporter un effort particulier pour augmenter le nombre d'oeufs par femelle reproductrice du dindon à griller. Les résultats obtenus, à ce jour,

TABLEAU 38

Prêts consentis aux entreprises avicoles en vertu des lois administrées par l'Office du crédit agricole du Québec, de 1976-1977 à 1983-1984

Détails	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	TOTAL
Prêts à long terme									
nombre	23	22	45	77	64	48	20	32	331
montant ('000 $)	1 863	1 872	5 710	10 627	8 330	5 639	1 772	3 316	39 130
Prêts à moyen terme ('000 $)	n.d.	1 708	1 735	2 157	1 859	1 064	451	1 520	10 494
Prêts à court terme ('000 $)	n.d.	420	665	1 292	1 651	1 908	2 053	2 350	10 339

Sources: - Office du crédit agricole du Québec, Service de la recherche et de la planification.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction de la planification et Direction des études économiques, Services des analyses sectorielles, 1985.

permettront aux éleveurs de reproduction de rentabiliser leur production et de compétitionner avantageusement avec les lignées ontariennes dans un avenir rapproché.

Depuis quelques années, la Division de l'aviculture et la Station de recherche de Deschambault participent à l'amélioration de lignées de dindes de type lourd. Une lignée commerciale issue de troupeaux de reproduction de lignées québécoises pourrait être implantée chez les producteurs.

Finalement, la sélection de lignées de poules Leghorn se poursuit dans le but d'accroître le nombre d'oeufs par femelle et d'augmenter la grosseur moyenne de l'oeuf. La sélection se poursuit sur une base de famille.

ANNEXE 2

Valeur des quotas

Les quotas de production, qui constituent un droit de produire selon des conditions prédéterminées, ont acquis une valeur considérable au cours de la période de 1976 à 1984 (tableau 39). Ainsi, les prix moyens des quotas d'oeufs de consommation, de poulets à griller et de dindons à griller sont passés respectivement de 2,50 $ par poule, 28 $ et 13 $ par mètre carré en 1976 à 25 $, 130 $ et 92 $. La valeur totale estimée des contingents d'oeufs, de poulets et de dindons à griller est ainsi passée respectivement d'environ 9 millions $, 53 millions $ et 4 millions $ en 1976 à 80 millions $, 260 millions $ et 27 millions $ en 1984.

L'existence des quotas rend difficile d'accès les entreprises de production d'oeufs et de volailles. En effet, l'achat de quotas est très onéreux pour le jeune agriculteur qui dispose de peu de moyen financier surtout qu'un tel actif ne peut servir de garantie d'emprunt.

TABLEAU 39

Prix des quotas d'oeufs de consommation, de poulets à griller et de dindons à griller au Québec, de 1976 à 1984

ANNÉE	Oeufs de consommation (1)	Poulet à griller (1)	Dindon à griller (1)
	- $/poule pondeuse -	- $/mètre carré -	
1976	2,50	28,31	13,45
1977	6,00	37,68	16,14
1978	8,25	43,04	26,90
1979	9,50	69,94	37,66
1980	13,50	68,11	52,94
1981	14,50	66,60	53,80
1982	15,50	83,39	53,80
1983	20,37	109,43	65,96
1984	25,37	136,66	92,00

(1) Les prix mentionnés sont approximatifs selon les termes de la transaction (avec ou sans exploitation, financement, etc).

Sources:
- Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec (FEDCO).
- Fédération des producteurs de volailles du Québec (VOLBEC).
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Direction des études économiques, Service des analyses sectorielles, 1985.

ANNEXE 3

Les régions agricoles de l'Union des producteurs agricoles du Québec

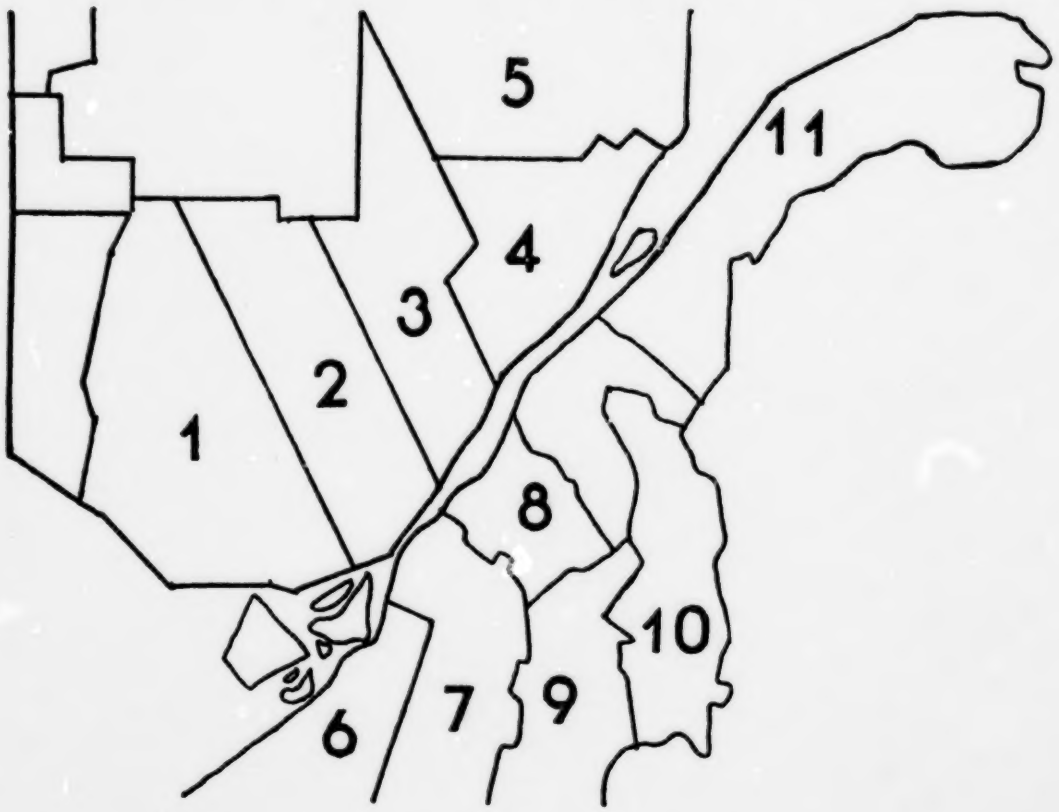

Région no 1: Laurentides
Région no 2: Lanaudière
Région no 3: La Mauricie
Région no 4: Québec
Région no 5: Saguenay/Lac Saint-Jean
Région no 6: Saint-Jean/Valleyfield
Région no 7: Saint-Hyacinthe
Région no 8: Nicolet
Région no 9: L'Estrie
Région no 10: Beauce
Région no 11: Côte-du-Sud

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation

1986-.4